parti pris

VOL. 4 — No 7 - 8, MARS - AVRIL — $1.00

les syndicats entre le néo-capitalisme et l'autogestion

des textes de:
luc racine
gilles bourque
narcisso pizarro
michel pichette
jean-louis chabot
ronald sabourin
nicole gagnon
gabriel gagnon
pierre desrosiers

autogestion !

"comment ériger la classe des travailleurs
en classe dirigeante"

colloque **parti pris - socialisme 67**

vendredi, le 31 mars 1967

salle du p.s.q., 1406 beaudry
(métro: station beaudry)

de 20.00h. à 23.30h.

table ronde:

"l'autogestion et l'idéologie syndicale
au québec"

sommaire

éditorial

le bill 25 et l'action intersyndicale 2
p.p.; l.r.

organisation syndicale, néo-capitalisme et planification 5
g.b.; m.p.; n.p.; l.r.

bilan du syndicalisme agricole .. 28
jean-louis chabot

syndicalisme étudiant : de l'a.g.e.u.m. à l'u.g.e.q. 36
ronald sabourin

l'ouvrier du pétrole 43
nicole gagnon

les voies de l'autogestion 56
gabriel gagnon

document

lettre à jean marchand, prime minister 73
pierre desrosiers

chroniques

le québec politique 78
gaëtan tremblay

le québec syndical 84
gabriel gagnon

politique internationale 86
philippe bernard

colonialisme quotidien 88
p.p.

les essais 90
luc racine

littérature québécoise 93
raoul duguay

interprétations de la vie quotidienne 96
patrick straram

marginales

..... 107

parti pris

vol. 4 nos 7 - 8
mars - avril 1967

revue politique
et culturelle

paraît tous les deux mois
sur 112 pages ou plus

rédaction et administration :
c.p. 149, station "N"
montréal 18, québec

comité de rédaction :
co-directeurs :
gabriel gagnon
luc racine
gaëtan tremblay

philippe bernard
paul chamberland
jan depocas
raoul duguay
pierre maheu
gaston miron
jean-marc piotte

trésorier :
michel rivet

secrétaire à la rédaction :
patrick straram

distributeurs :
agence de distribution populaire,
1130 Lagauchetière Est
Tél. : 523-1182

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés.

Reproduction interdite sans autorisation.

le numéro : $1.00
6 numéros : $6.00

éditorial

le bill 25 et l'action intersyndicale

La crise qui a mené ultimement à l'adoption du Bill 25 est très révélatrice des problèmes socio-économiques liés à la transformation du système d'éducation au Québec à tous les niveaux. Et, ce qui est plus significatif, le fait qu'une mesure telle que le Bill 25 ait pu être adoptée indique à quel point le système politique actuel est inapte, de par la politique économique explicite qu'il favorise, à diriger de façon conséquente le développement socio-culturel global du pays. La réaction des principales centrales syndicales face à la crise de l'éducation nous montre enfin dans quel sens il faut chercher les possibilités d'instaurer au Québec un régime politique qui n'aille pas contre les besoins de la population, comme c'est le cas actuellement.

Si la grève des enseignants avait comme but, comme dans la plupart des cas de ce genre, d'obtenir des augmentations de salaire, il est extrêmement important de remarquer que, au-delà des revendications salariales et des modalités de solution proposées, s'exprimait une insatisfaction beaucoup plus profonde, quoique confuse encore. Le marasme de l'éducation primaire et secondaire, pour ne pas parler de l'état lamentable de la recherche et de l'enseignement universitaires, peut entraîner fort normalement, de la part des enseignants, un mécontentement et une exaspération qui, liés à une situation économique elle aussi insatisfaisante, ont comme aboutissement des revendications salariales assez agressives. Toutefois, l'imposition autoritaire de la solution gouvernementale et de sa politique salariale, par les préoccupations électorales que cette dernière implique, indique que les causes du pourissement du système actuel d'éducation et du mécontentement des enseignants, comme des étudiants ou des élèves, se situent à un niveau plus global.

En effet, on sait que la réforme globale du système d'éducation proposée par le Rapport Parent et soutenue par le P.L. répondait à certaines

nécessités non seulement sociales mais aussi économiques. Le fait que l'économie du Québec, contrôlée en majeure partie par les intérêts des monopoles américains, tende de plus en plus vers la concentration néo-capitaliste et l'inégale modernisation et automation que cela implique, explique le besoin pressant de former des travailleurs qui auront la formation requise pour s'intégrer dans une économie de ce genre. Les investissements dans le secteur de l'éducation (comme aussi dans tout ce qui touche aux services) sont donc fort rentables à moyen terme dans cette perspective. Toutefois, la récession amorcée dans l'économie américaine à la suite de l'intensification aberrante de la guerre du Viêt-nam a considérablement réduit les possibilités d'emprunt du gouvernement québecois et rendu difficile d'accorder la priorité au domaine de l'éducation comme le faisait le P.L.. Ainsi, l'U.N., dont l'à-plat-ventrisme devant les intérêts américains au Québec est bien connu, a logiquement pris la succession par le biais de la foire électorale habituelle.

Conséquemment, la politique économique du gouvernement s'est quelque peu modifiée : bloquage des investissements dans le secteur de l'éducation et, ce qui en découle, remise en mains des réformes inévitables à cette grenouillère que constituent les groupes qui ont toujours bénéficié au Québec de la politique de l'U.N., c'est-à-dire le clergé et les "corps intermédiaires" représentant la bourgeoisie professionnelle la plus réactionnaire. Dans cette perspective, le sens du Bill 25 s'éclaire : exclusion des enseignants de tout contrôle des décisions ayant trait au réaménagement du système scolaire.

D'autre part, la réaction syndicale face à cela fut instructive à plusieurs points de vue et laisse entrevoir dans quelles perspectives il est possible d'atteindre pratiquement à une solution de la crise politique et sociale latente dont la crise de l'enseignement n'est qu'un des signes les plus clairs. Si, à mesure que les grèves duraient et que la situation se détériorait, la C.I.C., et plus particulièrement certaines de ses sections, s'est radicalisée jusqu'à un certain point, les faiblesses inhérentes à sa structure corporative se sont manifestées néanmoins au grand jour : lenteur de l'information, mauvaise représentation de la base, respect de l'autorité, etc . . . Beaucoup de membres de la C.I.C. voient maintenant la nécessité urgente d'une réorganisation des unités à la base et d'une syndicalisation complète. La politisation de l'action syndicale ne pourra ainsi que s'accroître et renforcer le groupe des enseignants.

En plus, la réorganisation de la C.I.C. sur des bases vraiment syndicales favorisera aussi les relations entre les enseignants, à divers niveaux, et les autres salariés. La solidarité intersyndicale qui s'est spontanément organisée lors de la lutte contre le Bill 25 pourra à brève échéance constituer une arme puissante contre le régime établi.

Mais, pour que cela s'avère possible, il faudra que les autres centrales syndicales se rendent compte de la nécessité de mettre en place des mécanismes de consultation et d'information de la base, et aussi de perfectionner les techniques de revendications actuelles (revendications portant sur la gestion par le biais des salaires, diversification des types de grèves, etc.). C'est à cette condition seulement que les syndicats pourront envisager de recourir à des moyens véritablement efficaces pouvant permettre d'amener au pouvoir un parti apte à diriger, dans l'intérêt de tous les travailleurs, et de façon planifiée, le développement socio-économique du Québec. Il serait dangereux de ne pas tirer la leçon de l'expérience et de ne pas tout mettre en marche au plus tôt pour combler, tant sur le plan organisationnel qu'idéologique, une telle lacune. La crise de l'éducation au Québec n'est sans doute que la préfiguration d'une crise plus globale qui affectera progressivement toutes les catégories de travailleurs. Cette crise touchera alors directement tous les syndicats et, si ces derniers ne l'ont pas prévu et se sont dispersés dans des revendications morcelées appuyées de pressions d'un genre inadéquat, si en plus ils n'ont pas songé à la création d'un parti apte à représenter leurs intérêts, qui sont virtuellement ceux de la majorité des travailleurs, le pays risque éventuellement de tomber sous la direction d'un groupe plus réactionnaire encore que celui qui le gouverne en ce moment, politiquement et économiquement.

En fonction de tout cela, nous ne pouvons qu'inciter les centrales syndicals à accélérer leurs efforts visant à mettre en place, à plusieurs niveaux, des structures intersyndicales favorisant l'éducation, l'information et la participation de la base, visant aussi à planifier leurs revendications sur la base d'études socio-économiques d'ensemble, établissant enfin les conditions pratiques pour la création d'un parti qui pourrait être amené (beaucoup plus tôt qu'on le pense habituellement) à prendre le pouvoir à l'occasion de la profonde modification que les conséquences d'une crise économique affectant l'ensemble de l'économie occidentale entraîneront au Québec.

p.p./l.r.

organisation syndicale, néo-capitalisme et planification

gilles bourque
michel pichette
narcisso pizarro
luc racine

introduction

Un système comme le capitalisme n'a de force et d'emprise que dans la mesure où il parvient à mouler tout à fait à son image le comportement des personnes et les structures de la société dans laquelle il prend place. En somme, épris lui-même d'une volonté de cohérence et d'efficacité, ce système ne parvient à prendre racine qu'en autant qu'il peut empêcher, à la base même, toute organisation collective d'atteindre à une cohérence telle qu'elle puisse en venir à le mettre lui-même en question. Le système néo-capitaliste dans lequel nous vivons a édifié ses structures et son organisation sociale, économique, politique et culturelle de telle façon qu'il rend impraticable ou en tout cas difficile l'existence d'une organisation dont la pratique, en s'étendant, puisse seulement inventer des structures nouvelles qui aient pour effet de le mettre en péril. Plus que cela encore, atteignant le comportement de chacune des personnes, prises individuellement ou collectivement, de la société dans laquelle il prend corps, le système capitaliste en est

arrivé à créer une habitude "capitaliste" de vivre, évitant ainsi que puisse apparaître ses tares et sa foncière inhumanité.

Le système établi est cohérent jusqu'au bout avec lui-même. Et nous souffrons de cette cohérence jusque dans nos organisations syndicales.

Le syndicalisme au Québec est modelé sur le type même de notre société. Située dans le contexte nord-américain, la société québécoise est structurée sur les lignes de force du système néo-capitaliste en plus d'être une société dominée.

syndicalisme, capitalisme et domination

Nous vivons dans une société dépossédée de ses moyens de contrôle économiques et politiques ayant par ailleurs atteint un stade avancé d'industrialisation modelé sur les structures du capitalisme. Partant, il était pratiquement impensable que, baigné dans une situation semblable, le syndicalisme québécois connaisse un sort différent de celui de toute notre société. Il devait même, ou presque, se modeler sur les structures du monde capitaliste pour seulement en arriver à faire ce qu'il a fait jusqu'ici. Mais comment se présente, dans cette perspective, le syndicalisme québécois ?

Le syndicalisme québécois s'est, à son tour, structuré comme le système établi voulait qu'il le fasse. Il est ainsi devenu une organisation pourvue de moyens importants mais inoffensifs, une organisation qui ne pouvait pas mettre le système établi en péril bien que, fondamentalement, le syndicalisme ait pour objectif ultime et en même temps quotidien de jeter par terre les structures dépersonnalisantes et aliénantes du capitalisme lui-même. On n'a ici qu'à se rappeler les origines historiques et sociales du syndicalisme.

Epris de la crainte de se faire ébranler dans ses racines mêmes, le système établi a eu tôt fait d'imposer à l'organisation syndicale nord-américaine et québécoise une orientation théorique et pratique inoffensive. Le syndicalisme en Amérique du Nord a perdu le caractère révolutionnaire de ses origines et a rapidement pris le style de l'entreprise d'affaires plus particulièrement spécialisée dans ce qu'on pourrait appeler les "relations industrielles". Cela nous amène alors à parler de "syndicalisme d'affaires" souvent pas très éloigné de l'organisation corporatiste. Pas besoin d'insister ici pour souligner la déviation importante que lui a fait subir le système. Ce dernier a réussit un coup de maître; il s'allie malgré eux et à leur insu les syndicalistes et par eux les travailleurs : ce qui a pour conséquence de lui permettre d'évoluer en toute sécurité. Le syndicalisme devient ainsi une méde-

cine sociale. Il devient un agent du système.

Le système capitaliste craint les remises en question : ceux qui l'animent prennent les moyens de faire taire la majorité de ceux qui leur permettent d'exister. Le système établi craint à un plus haut point la naissance d'une conscience de classe chez ceux qu'il opprime, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais à participer aux décisions des minorités possédantes et dirigeantes. C'est ainsi que, logique avec lui-même, le système sait structurer la majorité de ceux qu'il aliène de telle façon qu'ils soient morcelés et suffisamment divisés entre eux pour qu'ils n'aient ni le temps ni les énergies suffisantes pour s'attaquer au système lui-même et le dénoncer. C'est là le tour de force qu'a réussi ici, dans nos organisations syndicales, le système capitaliste. Le monde ouvrier québécois est structurellement brisé et morcelé.

Ainsi l'organisation syndicale au Québec est structurée de telle façon qu'il n'y a pas de possibilités de communications et d'actions communes continues au niveau de son organisation elle-même. Les travailleurs syndiqués québécois sont divisés en trois grands secteurs, chacun répondant à des caractéristiques socio-économiques précises, et particulières. Les cultivateurs appartenant à l'U.C.C. relèvent du primaire. Les travailleurs manuels sont affiliés à la F.T.Q. et forment en grande partie la main-d'oeuvre du secondaire. Enfin, le tertiaire est représenté par les syndiqués membres de la C.I.C., de l'U.G.E.Q. et, de plus en plus, de la C.S.N. Ainsi organisé, le monde syndical québécois offre le spectacle d'une atomisation structurelle empêchant d'une part chaque groupe de syndiqués d'avoir conscience de son appartenance réelle à l'ensemble des salariés du pays, chacun limité et fermé à la "classe" à laquelle la société capitaliste le confine et veut le confiner n'ayant alors d'autre réaction que celle de tenter de s'approprier le plus d'avantages possibles au détriment des autres groupes syndiqués et aussi, bien souvent, de l'immense majorité des non-syndicables, sans compter tout le jeu destructeur des rivalités et des "compétitions" intersyndicales qu'une telle situation amène nécessairement. D'autre part, cette atomisation structurelle provoque, cela va de soi, un cloisonnement plus ou moins étanche entre les centrales syndicales ce qui a pour effet, une autre fois, d'empêcher toute tentative de politisation réelle et du syndicalisme en général et des travailleurs syndiqués. Tout en laissant à l'organisation syndicale des attributs "syndicaux", le système en fait et veut en faire ni plus ni moins, de petites corporations qu'il sait tenir tranquille lorsqu'elles parlent et agissent trop fort. Il l'a fait dernièrement avec l'imposition du Bill

25. Et si une telle loi a pu "passer" c'est précisément parce que le pouvoir établi, composant avec le système, savait fort bien que, structuré comme il l'est, le mouvement syndical québécois ne pouvait pas aller tellement plus loin qu'il ne l'a fait alors . . .

Enfin, subissant lui aussi les effets de l'absence d'indépendance du Québec vis-à-vis le contrôle de son économie et de ses politiques, le syndicalisme québécois se trouve à nouveau scindé et divisé en devant composer avec deux types de forces dont il dépend à un plus haut point. D'une part, la F.T.Q. et, dans une large mesure, l'U.C.C. doivent affronter le capitalisme-monopolistique anglo-canadien et américain, tandis que d'autre part, la C.S.N., la C.I.C. et l'U.G.E.Q. font face à l'Etat québécois lui-même entre les mains d'une bourgeoisie parasitaire canadienne-française, comme nous le montrerons dans la première partie de cet article.

conséquences du morcellement structurel

Ce morcellement de l'organisation syndicale québécoise correspond et provoque en retour, sur le plan fonctionnel, l'élaboration d'une conduite syndicale qui ne s'attaque pas au coeur même du système colonial et capitaliste. On s'est souvent attaqué au syndicalisme québécois en décriant sa politique uniquement centrée sur une escalade des salaires, ses luttes intersyndicales nombreuses, son impuissance à idéologiser son action, sans se rendre compte des véritables causes de cet état de fait.

Il est vrai que les syndicats ont souvent tendance à développer une vision restreinte de leur action, uniquement centrée sur les intérêts particuliers et à court terme de leurs membres. Mais il faut bien se rendre compte que cette attitude est provoquée directement par le système établi, de la même façon que ce dernier a modelé les structures elles-mêmes de notre syndicalisme. Il existe même une relation dialectique fonctionnelle-structurelle de l'organisation syndicale empêchant l'élaboration d'une pratique qui nécessiterait la disparition de l'atomisation structurelle et l'élaboration d'une pensée plus englobante. Tout le jeu du système consiste à enfermer les travailleurs manuels et non-manuels dans ce cercle vicieux qui empêche la remise en question et conserve à son service, hors des cadres syndicaux une armée de sous-développés non syndiqués.

Il s'agit donc, on l'aura deviné, de briser ce cercle vicieux en établissant une véritable communication entre les différentes centrales syndicales et partant, entre les travailleurs eux-mêmes, ce qui conduira inévitablement à l'élaboration d'une pensée remet-

caux, une armée de sous-développés tion.

Cette "réunion" des syndicalistes et des syndiqués aura, outre l'avantage de provoquer à long terme l'établissement d'une société plus humaine, d'empêcher la création toujours possible d'une organisation sociale dirigée contre les travailleurs manuels par une technocratie formée à même le syndicalisme des travailleurs non-manuels dont l'importance grandit de jour en jour au Québec. La classe moyenne en voie de formation au Québec, formée de fonctionnaires, d'employés de bureau . . . pourrait en effet profiter de la division structurelle du syndicalisme québécois pour prendre le pouvoir à la faveur d'une "révolution" indépendantiste en s'appuyant sur l'ensemble des travailleurs pour ensuite diriger à son profit. Ce nouveau groupe social, faisant "fonctionner" actuellement l'information, l'éducation et nombre d'autres secteurs importants de notre société pourrait, en effet, profiter de sa situation pour transformer la société capitaliste à son seul profit.

Une pratique syndicale plus englobante empêcherait cette usurpation du pouvoir par une partie de la population syndicale et permettrait à cette dernière d'ajuster ses visées à celles de l'ensemble de ceux qui s'opposent à la dépossession et à l'aliénation que nous subissons. La réunion des syndicats permettrait la création d'une conscience véritablement collective qui seule peut assurer l'élaboration d'une organisation sociale, politique, économique et culturelle ajustée aux réels besoins de l'homme québecois.

Précisons ici que lorsque nous parlons de la nécessité d'une "réunion" des syndicats, nous n'entendons pas une fusion des centrales syndicales existentes en une seule. Préconiser une telle chose serait, actuellement, manquer tout à fait de réalisme. Par "réunion" des syndicalistes et des travailleurs nous entendons l'établissement d'un centre intersyndical qui permette, d'une part, de pallier fermement et concrètement à l'atomisation structurelle du monde syndical québecois et à ses conséquences et, d'autre part, qui permette l'élaboration commune d'une action syndicale globale visant à contrecarrer les volontés du système et à mettre progressivement en place les moyens d'en arriver à l'établissement d'une société responsable et maître de son agir collectif.

En fonction de l'analyse qui précède, il apparaît nécessaire que la stratégie syndicale repose sur une connaissance adéquate de la situation socio-économique actuelle au Québec. Dans cette perspective, la première partie de cet article s'attachera à dégager les principales caractéristiques du néo-capitalisme au Québec. Les deux parties suivantes traiterons de la

nécessité d'élaborer un plan de développement socio-économique adapté aux besoins de la majorité de la population, et de la mise en place de structures intersyndicales qui seules le permettront.

1. capitalisme d'état et monopoles

Jusqu'à maintenant, les socialistes québecois se sont fort peu préoccupés d'analyser la société québecoise dans une perspective socio-économique; et ce fait, qui s'explique lui-même par l'inégal développement du pays, a eu de profondes répercussions sur la stratégie et la tactique du mouvement socialiste et des syndicats. La faiblesse grande partie liés à cette lacune qu'il nous apparaît de plus en plus nécessaire et urgent de combler. C'est dans cette voie que nous allons dégager rapidement ici les principaux aspects de la situation socio-économique ac- du P.S.Q., le manque d'organisation des relations entre les syndicats et entre les syndicats et le parti, sont en tuelle du Québec afin d'indiquer dans quel sens des recherches plus détaillées et appliquées pourraient éventuellement se développer sur ce point.

le néo-capitalisme au québec

Depuis la fin de la dernière guerre, à laquelle a succédé dans les sociétés occidentales et particulièrement en Amérique du nord une phase de développement nouvelle de l'économie, le Québec s'est de plus en plus intégré à la société nord-américaine et partage maintenant, bien que de façon propre à sa situation de secteur économique dominé, les principales caractéristiques d'une société industrielle avancée : développement très inégal au niveau régional, concentration urbaine, développement du secteur tertiaire, automation croissante de la production, centralisation économique, etc. L'administration du Québec sous le régime duplessiste, en vendant systématiquement "la province" aux intérêts américains, n'a pas peu contribué à faire du Québec ce qu'il est aujourd'hui : une société dont l'économie est en majeure partie déterminée de l'extérieur et gouvernée par une élite de souche traditionnelle et cléricale que sa mentalité et sa situation objective rendent tout-à-fait incompétente à administrer le pays et à faire face de façon tant soit peu conséquente aux pressants besoins de la population. Cette contradiction entre une structure socio-économique propre à une société industrielle avancée et un système politico-culturel désuet est sans doute la faiblesse dominante du régime actuel, le point sur lequel l'action de la gauche, et de tous les salariés organisés en syndicats ou non, doit se concentrer.

Toutefois, pour qu'une telle action se révèle efficace, il nous semble qu'elle devrait se fonder sur une connaissance adéquate des principales manifestations du néo-capitalisme nord-américain dans le contexte québecois.

Schématiquement, on peut définir le capitalisme d'organisation, ou néo-capitalisme, comme la concentration des décisions économiques, au niveau tant de la production que de la distribution et de la consommation des biens et des services, concentration qui conduit à une fusion de plus en plus poussée du capital financier et du capital industriel, ainsi qu'à l'intégration verticale et horizontale des principaux secteurs de l'économie. De cette façon, le néo-capitalisme consiste essentiellement en un ensemble plus ou moins bien intégré de techniques diverses visant au meilleur fonctionnement possible de mécanismes régulateurs ayant pour rôle d'empêcher la chute du taux de profit par réduction de la concurrence. Toutefois, cette dernière joue quand même jusqu'à un certain point entre les monopoles, ou entre les monopoles et l'Etat qui lui-même devient organisé selon un modèle monopolistique et soumis en grande partie aux décisions économiques des premiers. La transposition de la concurrence au niveau inter-monopolistique, et l'anarchie que cela implique du point de vue de la planification globale de l'économie, est sans doute la faille nécessaire à exploiter en vue de faire s'effondrer un tel système économique qui n'est d'ailleurs que l'ultime phase d'évolution d'une organisation désuète des relations sociales à tous les niveaux.(1)

Au Québec, l'implantation d'un tel capitalisme monopolistique revêt deux formes principales, dont le type particulier de combinaison définit assez bien ce qu'il y a de spécifique à la structure socio-économique de notre société.

En premier lieu, dans les secteurs industriels comme les mines, le bois, et aussi dans la plus grande partie de l'industrie de transformation, les monopoles américains détiennent depuis fort longtemps un contrôle quasi exclusif, les restes de pouvoir de décisions étant d'ailleurs dans les mains des anglo-canadiens. Le capital financier (banques, etc.,) est aussi géré en grande partie par ces derniers. On peut ainsi constater que les anglo-canadiens gardent encore aujourd'hui un contrôle plus ou moins centralisé sur des secteurs économiques ou para-économiques dont l'essor ancien remonte au temps de la Confédération ou même de l'Union : transports et communications, construction, banques. D'autre part, tous les secteurs demandant pour se développer un capital financier et un équipement coûteux ont été, depuis le début du siècle

et à l'occasion des deux guerres mondiales, graduellement pris sous contrôle par les intérêts américains : matières premières, industrie textile et manufacturière en général. Depuis plus de cinquante ans, les grandes compagnies américaines ont investi au Québec de telle façon qu'elles y contrôlent maintenant presque tout le secteur primaire et secondaire. Ce phénomène s'explique d'ailleurs par un ensemble complexe de facteurs historiques qu'il serait trop long d'examiner ici. Et nous voulons plutôt insister sur une des conséquences majeures de ce développement historique : le fait que le seul domaine qui soit maintenant laissé au contrôle de l'Etat (provincial ou fédéral) est celui des services : éducation, information, etc.

C'est justement dans cette perspective que peut s'éclairer tant la signification politico-économique du récent régime libéral que l'essor aussi récent du syndicalisme et particulièrement de la syndicalisation croissante des cadres, professionnels et fonctionnaires ou employés de l'Etat. En effet, par le jeu de la modernisation progressive de l'équipement et les phénomènes qui sont liés à cela (réduction de la main-d'oeuvre nécessaire et automation, etc.), le développement économique du Québec a progressivement libéré du travail manuel une couche de plus en plus importante de la population qui se trouve maintenant employée comme salariée dans le domaine des services nécessaires au fonctionnement d'une économie dont le contrôle est ailleurs mais dont l'administration est au Québec (et de moins en moins à Ottawa, sauf dans certains domaines comme celui de l'information, dont il ne faut cependant pas négliger l'importance). Et ainsi, représentée politiquement par l'administration libérale, une certaine élite nouvelle de la bourgeoisie québecoise a tenté, par un renforcement de l'Etat et du fonctionnarisme administratif, de prendre le contrôle et de planifier jusqu'à un certain point le secteur des services publics. La réforme de l'éducation, la création de la S.G.F. et de Sidbec s'inscrivent dans ce contexte, comme aussi la syndicalisation des cadres et des fonctionnaires.

Toutefois, l'évolution, qui était assez prévisible, de la politique économique des Etats-Unis, la crise dans les relations de ce pays avec ceux du Tiers-Monde (dont la guerre au Vietnam est la manifestation la plus éloquente), ont rendu de plus en plus difficile aux libéraux québecois de garder le contrôle relatif qu'ils avaient conquis dans le domaine des services, et surtout d'étendre ce contrôle à d'autres secteurs plus cruciaux de l'économie. Les tentatives comme Sidbec et la S.F.G., en vue de donner à l'Etat québecois un rôle moteur dans le développement économique, se sont la-

mentablement enlisées. En plus, le B. A.E.Q., projet visant à remédier à l'inégal développement du Québec, a connu le même sort. Le seul contrôle qui reste aujourd'hui à l'Etat québecois demeure celui de la production hydro-électrique, de la fonction publique et de l'éducation. Et c'est justement dans ces domaines que les récentes grèves ont témoigné l'Etat ne réussissant manifestement d'unec rise d'une extrême gravité, pas à administrer les seuls secteurs dont il a pu (au profit d'une minorité dirigeante plus ou moins réactionnaire et incompétente) acquérir le contrôle. Nous verrons par la suite que c'est précisément cette faiblesse de la bourgeoisie québecoise dans l'administration des seuls secteurs économiques où elle a un certain pouvoir de décision qui donne les plus grands espoirs de succès à une action syndicale coordonnée et planifiée dans le but de réaliser au Québec une véritable démocratie économique et sociale.

Il est d'une assez grande importance de remarquer que cette faiblesse de la classe dirigeante du Québec n'est pas occasionnelle ou même transitoire, mais plutôt structurelle, indissolublement liée à la structure socio-économique du Québec et à la façon dont s'y manifeste la double concentration monopolistique dont nous venons de faire état. Le fait que la presque totalité de l'industrie lourde et de transformation soit sous contrôle d'intérêts étrangers est la première cause de la faiblesse dont nous parlons. Il est, en effet, impossible qu'une concentration monopolistique dans le domaine des services, sous contrôle de l'Etat ou non, soit vraiment effective si les intérêts qui contrôlent les secteurs de base de l'économie diffèrent radicalement de ceux qui contrôlent la gestion de cette économie et les domaines para-économiques qui en dépendent (éducation, information, banques, etc.). Dans cette perspective, le nationalisme de la bourgeoisie québecoise s'explique comme une compensation idéologique à son impuissance face au contrôle des secteurs-clefs de l'économie du Québec. En plus, l'orientation de cette tendance nationaliste (ou "autonomiste", "maîtres chez nous", etc.) est significative d'une impasse : même si le Québec, en proclamant l'indépendance politique (au profit des intérêts de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, des technocrates et de certains cadres), réussissait à se réapproprier le contrôle de certains secteurs tels que l'information, les banques, la fiscalité, actuellement détenus par Ottawa, nous ne contrôlerions pas pour autant la base même de notre développement économique, c'est-à-dire l'industrie lourde et de transformation.

la stratégie syndicale

L'examen attentif du type de concentration monopolistique propre au Québec et la faiblesse de la classe dirigeante politiquement peut nous permettre de voir plus justement la stratégie que les syndicats pourraient élaborer conjointement et comment une telle stratégie serait apte à amener à la réalisation d'une véritable démocratie socio-économique où une minorité, étrangère ou pas, ne contrôlerait plus la société au détriment de l'immense majorité des travailleurs.

Tout d'abord, puisque le contrôle des différents secteurs de l'économie québécoise ne relève pas de la concentration monopolistique des décisions aux mains d'un seul groupe déterminé, mais de deux, dont l'un est étranger et l'autre se confond avec une classe s'appropriant l'Etat pour compenser sa faiblesse due à son rôle d'intermédiaire par rapport au premier, il est nécessaire de tenir compte des répercussions de ce phénomène sur le mouvement syndical québecois. Sur ce point, et en gros, il est en effet possible de dire que la F.T.Q. représente surtout les travailleurs du secteur primaire et secondaire, tandis que la C.S.N. tend de plus en plus à représenter les travailleurs du secteur public. En plus, la C.I.C. et l'U.G.E.Q. se trouvent alors à représenter une part fort importante des employés de l'Etat dans le secteur public, c'est-à-dire tous les travailleurs non-manuels dans le domaine de l'éducation (étudiants et professeurs à divers niveaux). Enfin, le caractère isolé jusqu'à maintenant de l'U.C.C. se trouve lié au fait que cette centrale représente un groupe de travailleurs dans un secteur laissé pour compte dans le développement économique du Québec.

Ce qui précède permet bien de mettre en évidence comment la division entre les syndicats reproduit, au niveau des classes de travailleurs et non plus des classes dirigeantes, le double contrôle monopolistique au Québec. Et il est à noter que, de ce point de vue, les divisions et les frictions entre les syndicats ne font pas seulement que refléter les désaccords entre les développements respectifs des différents secteurs de l'économie québécoise, les oppositions entre la classe dirigeante autochtone représentée par l'Etat et les intérêts des monopoles américains dont l'Etat québécois n'est d'ailleurs jusqu'à maintenant que le serviteur plus ou moins récalcitrant. En même temps qu'elles s'expliquent par ce qui précède, les divisions syndicales affaiblissent les travailleurs organisés face au patronat et à sa politique d'ensemble plus ou moins coordonnée.

Ainsi, une coordination systématique de l'action de la C.S.N. et de la F.T.Q. d'une part, de l'U.G.E.Q. et de la C.I.C., d'autre part, dans le do-

maine des revendications non seulement quant au salaire mais aussi quant à la gestion du travail, serait une menace inquiétante pour la classe dirigeante au Québec qui se verrait ainsi d'autant plus affaiblie face au monopoles américains. La récente adoption du bill 25, qui, entre autres mesures anti-syndicales, empêche pour deux ans la liberté d'affiliation, montre à quel point le gouvernement et ceux qu'ils représentent sont conscients de cela.

D'autre part, à un niveau supérieur, la coordination systématique des revendications de toutes les centrales syndicales du Québec représenterait alors une menace non seulement pour la bourgeoisie anglo-canadienne mais aussi pour les intérêts monopolistiques des grandes compagnies américaines au Québec. En effet, une telle action coordonnée remettrait implicitement en question, par des revendications planifiées globalement, non seulement le principe d'un contrôle monopolistique de l'économie et de la société par une minorité mais aussi les modalités particulières de ce contrôle monopolistique dans la société québecoise.

Les problèmes qu'une telle analyse pose ne peuvent évidemment pas se résoudre à un niveau strictement économique, et la politisation graduelle des syndicats québécois en fait une preuve éloquente. Car si une action intersyndicale planifiée et systématiquement coordonnée globalement est absolument nécessaire pour que cesse l'asservissement des travailleurs et qu'advienne une société vraiment démocratique, il est impossible de ne pas admettre qu'une telle action économique des syndicats pose la question du contrôle politique de l'économie dans notre société. Sans prétendre apporter une réponse définitive à ce problème fondamental que les syndicats se posent d'ailleurs de plus en plus eux-mêmes, nous allons nous limiter ici à quelques suggestions préliminaires et d'intérêt pratique immédiat.

Si, comme nous le croyons, la situation socio-économique de la classe dirigeante québecoise rend cette dernière trop faible pour opérer une planification cohérente visant à la réappropriation du contrôle (même relatif) de l'économie — et de tous les phénomènes qui en dépendent plus ou moins directement —, une pareille entreprise ne nous paraît pas vouée à l'échec pour autant. Loin de là. Cette reprise en main du contrôle de l'économie nous semble au contraire pouvoir être réalisée par ceux qu'elle concerne, i.e. *par la majorité de la population du Québec : les travailleurs,* manuels et non-manuels, organisés en syndicats. Dans cette perspective, la planification des revendications syndicales, et l'établissement de structures intersyndicales que cela implique

(nous allons revenir plus en détail sur ces deux points), devrait en gros s'inspirer de la stratégie suivante :

— dans les secteurs laissés pour compte par le développement néo-capitaliste, i.e. l'agriculture, les professions libérales, etc., procéder à des pressions graduées auprès de l'Etat pour qu'il développe ces domaines en fonction des véritables besoins de la société et non pas en fonction des intérêts d'une minorité; l'organisation du syndicalisme agricole et l'action du B.A.E.Q. pourraient être prolongées et critiquées dans cette optique.

— dans les secteurs passant sous le contrôle monopolistique de l'Etat, comme l'éducation, les soins médicaux, les services publics, les revendications porteraient alors plus immédiatement sur la gestion et iraient dans le sens d'un établissement progressif de structures autogestionnaires à coordonner entre elles au besoin par un organisme central relevant des syndicats.

— enfin, dans les secteurs relevant du contrôle des monopoles anglo-canadiens (l'Etat fédéral ou les compagnies privées) et surtout américains, c'est-à-dire dans les secteurs déterminants de l'économie, les revendications pourraient porter sur la nécessité de développement autonome par intervention de plus en plus dirigiste de l'Etat québecois (nationalisations ou expropriations, investissements pour créer de nouvelles industries dans les secteurs de pointe, protection pour limiter la concurrence, etc.); des revendications de ce genre devraient être liées aux problèmes résultant de l'automation et du déperissement de certaines industries (chômages, etc.).[3]

Il est évident que, de la part des syndicats, l'application d'une telle stratégie implique la création d'un centre de recherches sur la situation socio-économique du Québec, du point de vue des travailleurs, l'étude des possibilités d'une planification globale du développement du Québec dans le sens de la démocratie socio-économique, la mise en place de structures intersyndicales assurant le bon fonctionnement de l'action revendicative et éventuellement la création d'un organisme politique[4] susceptible à moyen terme de prendre le pouvoir et de voir à l'application, dans une conjecture internationale donnée, d'un plan de développement socio-économique nécessitant entre autres choses l'intégration de l'économie québecoise dans un réseau d'échanges autre que celui dans lequel le Québec est actuellement inséré.

Ces deux points, c'est-à-dire établissement d'une planification et mise en place de structures intersyndicales,

font l'objet des deux parties suivantes de notre exposé.

2. syndicalisme et planification

> "Cependant, nous ne nous associerons pas à n'importe quel type de planification; nous entendons bien qu'il devra s'agir d'une planification réellement démocratique, qui exprimera la volonté de tous les citoyens d'abord, en leur proposant des choix entre les options fondamentales qui paraîtront possibles. C'est au peuple dûment informé que les décisions fondamentales appartiennent".
>
> Marcel Pépin, Rapport moral au congrès de la C.S.N.(5)

on planifie pour qui ?

Une des idées fondamentales que la pensée socialiste a introduite dans les sociétés occidentales est celle de planification. Pour les socialistes, la planification économique s'intègre dans une certaine conception de la société. Cette conception diffère de celle des sociétés néo-capitalistes qui n'ont retenu de l'idée de planification qu'un ensemble de moyens techniques coordonnés dans le but d'obtenir une augmentation du revenu national. Une telle augmentation n'implique alors pas un changement des structures économiques de la société, ni une meilleure distribution du revenu national. La planification indicative des sociétés néo-capitalistes est déterminée par les intérêts des monopoles. Il est ainsi évident que les effets d'une telle planification ne sont pas ceux qui conviennent à la majorité de la population. A moins que l'on croit possible de gouverner pour le peuple, mais sans lui. En France, par exemple, où il existe un plan indicatif depuis plusieurs années, on a développé un armement atomique très coûteux tandis que les routes, les hôpitaux et les équipements scolaires sont restés dans un état stagnant. Au Québec, les velléités de planification du récent régime libéral n'ont guère eu plus de succès.

planification et démocratie

Dans les pays socialistes, le choix des objectifs et la liste des priorités du plan ont été établis d'une façon impérative. La planification soviétique a favorisé les investissements dans l'industrie lourde et dans le domaine des moyens de productions, au détriment du secteur ayant trait à la consommation. Cette option a entraîné une lente augmentation du niveau de vie comparativement aux pays occidentaux. Mais aujourd'hui, les infra-structures économiques soviétiques permettent un développement rapide de l'industrie de consommation. De plus, le taux de croissance de l'économie soviétique a été et demeure l'un des plus élevés qui soient. Si les priorités n'ont pas été établies démocratiquement, il ne faut pas oublier que, dans les sociétés néo-capitalistes, le choix des

secteurs d'investissements n'a pas tenu compte non plus des besoins de la population dans son ensemble.

Si l'on considère que la démocratie économique est indispensable à une véritable démocratie politique, il devient évident qu'il faut planifier le développement économique en fonction des priorités que la majorité de la population, dûment informée, établit. Ce qui implique la participation la plus large pour l'établissement des priorités du plan et, pour rendre possible cette participation, l'existence de mécanismes d'information et de consultation de la population.

D'autre part, la centralisation des décisions économiques qui caractérise le néo-capitalisme exige des syndicats des préoccupations qui dépassent l'entreprise ou le secteur industriel et rejoint le niveau de l'économie dans son ensemble. Une planification vraiment démocratique ne peut se faire sans les syndicats, à moins de se résigner à une nouvelle forme de paternalisme qui fait des salariés des enfants devant accepter sans un mot les décisions de ceux qui, éclairés par le Saint-Esprit, connaissent et imposent le meilleur des biens : le leur.

planification et politique économique

La crise actuelle de l'enseignement est un bon exemple de ce que donne la politique économique d'un gouvernement quand les syndicats n'ont pas de moyens d'action sur cette dernière. La crise actuelle illustre la notion de coût social dans un secteur précis de l'économie : les objectifs explicites du Bill 25 étant de faire entrer les salaires des professeurs dans le cadre d'une politique économique, cela s'est réalisé sans que les principaux intéressés aient un mot à dire. Le coût social de cette mesure économique sera le pourrissement de l'ambiance scolaire, l'abandon de la profession par les professeurs les plus qualifiés et donc les plus nécessaires, le ralentissement des changements du système d'éducation dans son ensemble. Et cela parce que, ayant à choisir entre les divers moyens possibles de résoudre un problème financier, le gouvernement est allé dans le sens des intérêts qui le soutiennent électoralement.

Ce problème montre bien comment jouent les rapports de force politique dans l'établissement de la liste des priorités au sein d'une politique économique donnée. C'est parce que les rapports de force ne favorisent pas les enseignants que le Bill 25 a été adopté, c'est parce qu'une modification du régime fiscal est inconcevable dans la situation politique actuelle qu'une telle mesure n'a pas été appliquée. Lorsqu'il faut faire des investissements dans un secteur donné, et que le budget actuel global ne le permet pas, il y a deux solutions : ou bien di-

minuer les dépenses dans un autre secteur, ou bien augmenter les recettes. Le gouvernement, incapable d'augmenter le budget de l'éducation par une véritable réforme du régime fiscal, a choisi de diminuer les dépenses dans le secteur du budget où la résistance politique est électoralement moins importante : les salaires des enseignants. Toutefois, une politique économique différente aurait permis de contrôler les dépenses des Commissions scolaires en centralisant l'administration et en supprimant les Commissaires. De la même façon, il aurait été possible de remplacer la taxe foncière par un impôt sur le revenu, ce qui aurait été plus équitable pour les petits propriétaires et aurait permis d'assumer les dépenses imposées par la réforme du système scolaire. Mais cela aurait indisposé ceux qui bénéficient du système actuel et qui, par leur pouvoir économique, sont très favorisés politiquement. On a ainsi préféré se rabattre sur les salaires des enseignants pour pouvoir affecter les capitaux nécessaires à l'investissement dans le secteur de l'éducation. Ceci montre clairement que l'établissement des priorités dans le développement économique n'est pas seulement un problème technique, mais aussi un problème politique. Pour être entendu, les salariés doivent compter sur une force politique.

les syndicats et la planification

Lorsque l'on pose comme condition préalable à l'élaboration et à l'application d'un plan de développement économique le changement radical des structures du pouvoir politico-économique, on se trouve vite pris dans un cercle vicieux que seule pourrait briser une problématique d'action révolutionnaire. Néanmoins, un changement des structures économiques nous semble pouvoir être accéléré par l'exercice des pouvoirs réels des organisations syndicales, même avec les limitations actuelles de ces organisations. Les syndicats regroupent aujourd'hui des centaines de milliers de membres et possèdent une organisation dont les moyens de pression et de revendication sont encore à peine utilisés. De plus, les syndicats reconnaissent l'urgence d'une mise en place de mécanismes de planification au Québec : "C'est en effet par l'instrument de la planification qu'une économie en pleine croissance, surtout lorsqu'elle est dépendante des centres de décision extérieurs, comme le sont les économie québecoise et canadienne, doit être orientée dans l'intérêt général de la population"[6]. Cette planification, on la veut démocratique, ce qui entraîne le besoin d'informer et le besoin de consulter tous les travailleurs, et de "trouver les moyens pratiques pour reconstituer des synthèses à partir des volontés de la

base et sur lesquelles la population sera appelée à se prononcer"[6].

Pour rendre cela possible, il paraît de plus en plus nécessaire que les syndicats fassent effectuer des études de caractère socio-économique sur différents aspects de la société québecoise. A l'occasion, de telles études ont déjà été effectuées. Mais il s'agissait là de travaux isolés, servant à appuyer les revendications syndicales sur un aspect particulier. Il serait pourtant nécessaire que les syndicats mettent sur pied un organisme capable d'effectuer de telles études d'une façon coordonnée et systématique, visant à avoir une vision claire de l'ensemble des problèmes à résoudre. Cela nous semble la seule manière de choisir les solutions et de prendre les décisions d'ordre stratégique de façon à ce qu'elles correspondent à la réalité de la société néo-capitaliste vers laquelle le Québec évolue. Il faudrait donc créer un organisme syndical susceptible d'élaborer de façon démocratique un plan économique. Tout en en découlant, ce plan servirait de cadre à l'élaboration d'une stratégie des revendications syndicales et serait un instrument de discussion avec le gouvernement. Les arguments se situeraient alors à un niveau global. Bref, les syndicats ne peuvent pas s'attendre que l'Etat planifie car, même si tous les organismes pour ce faire étaient en place (ce qui est loin d'être le cas, la planification étatique, dans le contexte actuel, respecterait, les objectifs et les intérêts des groupes qu'il représente; et ce, au détriment de tous les travailleurs. Il faut donc que ce soit les syndicats qui, par le truchement d'une stratégie politique cohérente, et après l'élaboration d'un plan de développemnt économique impliquant une aussi large participation de la base que possible, introduisent ses objectifs au niveau politique.

Par ailleurs, le travail d'un organisme syndical de planification devrait se faire sur deux plans : celui d'un bureau du plan, qui ferait les études socio-économiques nécessaires, qui ferait l'inventaire des ressources et des besoins des différentes régions du Québec et qui élaborerait des synthèses, jusqu'au niveau régional, où la consultation et l'information de la population seraient effectuées. Le bureau du plan travaillerait avec l'aide de comités régionaux de planification qui enverraient au niveau supérieur les renseignements nécessaires, qui feraient des enquêtes sur place et y organiseraient les structures d'information et de consultation nécessaires. Ces comités régionaux de planification auraient pour rôle de transmettre les choix fondamentaux de la base, d'informer et de proposer des options à la population.

Le plan ainsi élaboré demeurera

toutefois lettre morte si une force politique n'inclut pas dans son programme ses options fondamentales et ses décisions de base, si une stratégie réaliste et adéquate n'est pas mise en oeuvre pour le réaliser. Ce qui implique que les organismes de planification soient des structures intersyndicales où collaborent étroitement toutes les centrales. La collaboration de ces dernières devrait aller au-delà du financement d'un bureau de recherches chargé de faire des enquêtes socio-économiques, au-delà aussi de la création d'organismes régionaux de consultation et d'information. Une fois les études socio-économiques effectuées, une fois déterminés les moyens les plus efficaces pour orienter la croissance économique avec la participation des travailleurs, il faudra que les centrales syndicales s'entendent sur une politique commune de revendications. Face à une centralisation et à une coordination des intérêts monopolistiques et de l'Etat, il faut aussi une coordination et une centralisation de l'action syndicale. Les alliances temporaires pour lutter dans une situation particulière ne suffisent plus. Il faut une stratégie commune à plus long terme, il faut que s'intègrent dans un plan d'ensemble inspiré par la connaissance adéquate les revendications les plus particulières de la situation socio-économique et politique globale au Québec.

Comme nous l'avons déjà souligné, cette perspective mène de plus en plus les syndicats à se sensibiliser au problème politique. L'indifférence traditionnelle des syndicats pour la politique dans un pays à régime électoral fondé sur le bipartisme était justifiée par la conscience de la similarité des deux partis dans leur attitude face aux salariés. Toutefois, lorsque le bipartisme en vient à masquer un régime de parti unique, quand les intérêts économiques défendus par les partis traditionnels se coordonnent, les syndicats, pour être fidèle à leur tâche et conséquent avec leur passé, doivent modifier leur action, l'élargir, quitte à entrer sur la scène politique en créant un parti qui les représente et sur lequel ils puissent avoir la même emprise que celle qu'ont les actuels détenteurs du pouvoir économique sur les partis en place. Un tel parti, qui n'existe pas encore, faciliterait la réalisation des objectifs d'une planification démocratique et remplirait le vide existant dans l'actuel système de représentation et de délégation des pouvoirs. Les aspects socio-économiques et politiques du Québec sont trop étroitement reliés pour qu'il soit possible de concevoir une action planificatrice qui prétendrait se passer des instruments politiques appropriés. En l'absence de tels instruments, l'action des syndicats au niveau de la planification ne pourrait que suppléer de façon bien insuffisante

à leur fonction spécifiquement politique.

Pour toutes ces raisons, il nous semble maintenant opportun d'insister sur les modalités d'une mise en place de structures pouvant servir à établir des relations plus systématiques et plus constantes entre les diverses centrales syndicales au Québec.

3. relations intersyndicales

Plusieurs facteurs nous permettent aujourd'hui d'affirmer qu'il est tout à fait possible de mettre sur pied un Comité Intersyndical Permanent. Malgré l'existence des luttes intersyndicales, malgré l'existence de l'atomisation structurelle du monde syndical québécois dont nous avons parlé plus haut, les Centrales syndicales du Québec ont tout de même acquis une habitude de collaboration et de dialogue. Il existe même entre elles un consensus sur un certain nombre d'objectifs importants et concrets. En somme, s'il y a eu jusqu'ici une certaine forme de collaboration intersyndicale, il s'agit là d'un acquis fort précieux qui peut servir de base au commencement d'une forme d'action commune et de recherche nouvelle, plus profonde, plus globale et permanente.

Aujourd'hui même il est possible d'affirmer que les cinq grandes centrales syndicales du Québec : C.S.N., la F.T.Q., la C.I.C., l'U.C.C. et l'U.G.E.-Q. s'accordent sur les lignes de fond des objectifs et des politiques suivantes. Toutes souhaitent l'établissement d'une société dans laquelle sera assurée la sécurité économique et sociale de chaque citoyen, et dans laquelle auront disparues les inégalités régionales. Toutes s'accordent sur la nécessité d'établir au Québec un système d'éducation accessible à tous, démocratique et répondant aux besoins réels de notre société. Nos syndicalistes sont aussi conscients de la domination économique dont souffre le Québec : ils souhaitent que nous maîtrisions de plus en plus nos richesses naturelles et que nous puissions en même temps voir à leur exploitation rationnelle. Ils s'accordent sur la nécessité d'établir une planification réelle au Québec. Planification dont l'élaboration devrait tenir compte de la nécessaire participation des travailleurs. Quant au problème constitutionnel, la C.S.N., la F.T.Q. et l'U.C.C. ont déjà rejetté le statu quo et opté pour une amélioration de la situation actuelle. La majorité d'entre elles refusent l'exploitation des travailleurs par les minorités dirigeantes du capital et revendiquent une participation effective des travailleurs dans la société. Toutes s'accordent sur la nécessité d'une intervention accrue de l'Etat dans les services essentiels et dans l'exploitation des richesses naturelles . Bref, sans ici prétendre d'aucune façon que les Centrales syndica-

les québécoises sont d'accord sur des objectifs qui remettent tout à fait en question l'ordre socio-économique, politique et culturel au Québec actuel, il nous est toutefois possible d'affirmer que, tout au moins, elle n'acceptent pas que notre réalité collective soit marquée par la dépossession et la déshumanisation capitalistes. Ce n'est certes pas là une conscience qui annonce une intention ferme et arrêtée d'en arriver à une transformation radicale de nos institutions et de nos structures. C'est tout de même, à notre avis, le commencement d'une possibilité de lutte commune qui, fortement aidée de l'apport de connaissances et de recherches déjà faites ou à faire sur la situation réelle du Québec, connaissances qui jusqu'ici n'ont pas réussi à franchir la porte de nos Centrales syndicales pour plusieurs raisons dont l'une est sans contredit le langage utilisé par la gauche québécoise et les attaques dont ont été à maintes reprises victimes les leaders syndicaux, pourra en tout cas s'asseoir de plus en plus sur des objectifs correspondants aux besoins réels de toute la population québécoise.

S'il existe un accord réel et parfois tacite des leaders syndicaux du Québec sur un certain nombre d'objectifs socio-économiques et politiques importants d'une part, l'organisation syndicale québécoise a aussi à son crédit une certain nombre d'expériences, spo-radiques certes mais non moins réelles, de collaboration allant jusqu'à une forme concrète de revendication et de lutte. On a qu'à se rappeler ici les divers fronts communs intersyndicaux des deux ou trois dernières années au Québec. Il y eût le front commun C.S.N.-F.T.Q. lors du Bill 54, touchant le Code du Travail; le front commun des deux mêmes centrales sur le Régime des rentes, le front commun F.T.Q.-C.S.N.-U.G.E.Q. lors de la grève des employés de la Cie Coca-Cola, le front commun CSN-UGEQ lors de la grève à Lagrenade enfin, la présentation conjointe C.S.N.-F.T.Q.-U.C.C. de deux mémoires dont l'un sur la question constitutionnelle et l'autre sur l'assurance-maladie. Il faudrait ajouter ici une liste un peu plus longue faisant état des diverses autres formes de collaboration et d'appuis qui se sont opérés dans notre monde syndical à l'occasion d'un certain nombre d'autres questions. Enfin, la dernière en liste, et non la moindre à la condition qu'elle se poursuive, est certainement la lutte commune de nos centrales syndicales contre le Bill 25.

Partant d'un acquis qu'il serait futile de négliger, la création d'un Centre Intersyndical Permanent ne serait déjà, à ce stade-ci, que la formalisation structurelle de gestes et de travaux faits à divers niveaux sans l'apport d'un cadre précis, que ce serait déjà un pas important de fait.

Il existe déjà une habitude de travail en commun. L'existence de cette faible expérience est suffisante pour nous démontrer la possibilité autant que la nécessité d'un travail, plus poussé et plus continu cette fois, à l'intérieur d'un cadre précis et permanent.

conditions de réalisation d'un comité intersyndical permanent

Il est selon nous divers types de conditions essentielles à la réalisation et à l'efficacité d'un Comité Intersyndical Permanent au Québec.

Les conditions que nous formulons ici peuvent apparaître simples. Mais nous croyons que c'est autour de ces dernières que les syndicalistes auront explicitement à se mettre d'accord si jamais ils veulent faire de ce Comité que nous jugeons nécessaire de créer, un organisme vivant et efficace, créateur et utile à toute la collectivité québécoise.

1— La première de ces conditions peut se formuler de la façon suivante : une action intersyndicale efficace et permanente ne sera possible que si chacun des participants ne voit pas derrière la ou les positions de l'autre une volonté plus ou moins ferme et arrêtée de se servir de ce Comité et, en définitive des autres Centrales syndicales en place, à des fins politiques pour sa propre Centrale et pour ses membres. En somme, il est nécessaire que chacun des participants rejette toute méfiance et considère seulement les objectifs qu'ils auront à donner en commun à un tel Comité. Bref, chaque Centrale syndicale doit participer aux travaux d'un tel organisme sans qu'il y règne le spectre des rivalités intersyndicales et des dissensions.

2— Il apparaît nécessaire en second lieu qu'on y recherche ensemble, non pas les points sur lesquels existent des désaccords de quelqu'ordre qu'ils soient, mais qu'on tente plutôt de dégager, à partir de l'expérience passée de chacune des Centrales en présence et de leurs intentions à court et à long terme, les lignes de force autour desquelles existe manifestement un accord. Il ne serait pas inutile que, dans une phase préliminaire aux travaux d'un tel Comité l'on ait l'occasion de se rendre compte d'une manière explicite cette fois, des lignes de forces communes qui animent, malgré tout, chacune des Centrales en ce que justement elles se proclament d'une philosophie syndicale.

3— Une autre condition, l'une des plus importantes, est que chacun des groupes en présence reconnaisse le caractère nécessaire et fondamental lié à la création de ce Comité et d'une action commune permanente menée au niveau de la société globale par ces derniers. Si poser une telle condition

suppose une conscience réelle de la situation actuelle de l'homme québéçois et de l'urgente nécessité de mettre en oeuvre communément des énergies qui à long terme humaniseront cette situation, une telle condition suppose aussi une conscience commune de l'importance politique d'une semblable action intersyndicale. Nous pensons qu'une telle conscience est possible à la suite des événements qui ont entouré la lutte menée par les cinq centrales syndicales autour du Bill 25.

4— Une quatrième condition, étroitement liée à la précédente est que l'on réalise, après une examen sérieux de l'action menée par l'organisation syndicale québécoise, la nécessité pour notre syndicalisme de savoir où le conduisent ses actuelles revendications. En d'autres mots, il nous apparaît indispensable que, réunis à l'intérieur d'un Comité Intersyndical, les représentants des syndiqués essaient ensemble et progressivement de dégager les grands traits du type de société qu'ils croient nécessaire de réaliser au Québec pour que la philosophie qui les inspire et les revendications et les luttes qu'elle les amène à livrer, prennent un visage concret.

5— Il faudrait de plus que chacun des participants aux travaux de ce Comité reconnaisse l'importance d'une permanence du Comité Intersyndical dont nous parlons ici. Les conditions qui viennent d'être énumérées et l'envergure qu'aurait à prendre un tel Comité, supposent un travail à long terme. Ce n'est certes pas en se réunissant occasionnellement seulement que chaque centrale syndicale pourra en venir à établir un dialogue sérieux avec les autres et aboutir ensemble à une action qui ait des répercussions autant sur les syndiqués que sur toute la population du Québec. Il existe déjà une certaine base commune de pensée et d'expérience entre les Centrales syndicales québéçoises qui permet un commencement de travail en commun, mais l'une des plus grandes difficultés que ces dernières auront à affronter est sans nul doute une difficulté qui se situe au niveau du langage; chacun parle souvent de la même chose que l'autre en des termes différents. Ce n'est qu'en poursuivant un travail commun régulier et assidu que ces premières difficultés pourront être contournées.

6— Enfin, il est nécessaire de donner à ce Comité Intersyndical Permanent un statut nettement défini qui lui permette d'exercer son action avec le plus de moyens et d'efficacité possibles.

fonctions du comité intersyndical

Trois types d'action devraient selon nous retenir l'attention du Comité que nous préconisons. D'une part, une action menée au niveau de la recherche,

de l'autre au niveau de la politisation des syndiqués et enfin, au niveau de l'action politique proprement dite.

Recherches :

La mise en commun de ressources financières pourrait utilement servir à l'élaboration de recherches dont l'intérêt que pourrait en retirer chacune des Centrales autant que toute la collectivité québécoise ne fait pas de doute. Il y a en effet des types de recherches socio-économiques, des recherches relatives à la législation ouvrière et à l'action syndicale proprement dite que pourraient financer conjointement les Centrales syndicales sans pour autant qu'elles les empêchent de mener par elle-même des recherches plus particulières à leur syndicat comme cela se fait présentement. Une recherche sur le problème de la participation des syndiqués à l'intérieur de leur syndicat comme dans la société serait d'un intérêt certes important. Enfin ce service de recherches commun aux Centrales syndicales pourrait avoir pour tâche, à long terme, d'élaborer un Plan, comme cela a été plus longuement souligné dans la seconde partie de cet article.

politisation

Relié aux problèmes de la participation, le problème de la politisation des travailleurs, en somme toute la question de l'éducation politique, est certainement suffisamment importante et urgente pour que les Centrales syndicales tentent de voir, en commun, comment elles pourraient agir en ce domaine.

Le Comité Intersyndical Permanent pourrait par exemple avoir pour tâche de mettre sur pied un certain nombre de services conjoints tels : publications, informations, camps d'éducation politique pour les syndiqués, sessions d'informations (teach in, conférences, semaines d'activités spéciales, etc.). Ce même Comité pourrait aussi travailler à la mise sur pied de bureaux d'action et d'information politique régionaux répartis à travers tout le territoire québécois, etc. . .

action politique

Ce que nous entendons ici, de manière restreinte d'abord, par action politique, est probablement le type d'action que le Comité Intersyndical pourrait entreprendre le plus rapidement. C'est probablement la première phase par laquelle il pourrait passer.

Cette "action politique" à court terme pourrait porter sur l'élaboration conjointe de stratégies visant à faire connaître la position de syndiqués sur des problèmes tels que le Bill 25, le Bill 21, l'Assurance maladie, la Législation ouvrière, etc. . . Cette stratégie, élaborée en commun comporterait alors deux plans importants d'action : d'une part, au niveau des syndiqués

eux-mêmes, par des campagnes d'information et de propagandes visant à les renseigner sur les problèmes en cause et sur la position de leur syndicat et, d'autre part, au niveau de la société globale, par la présentation claire et complète de la position du monde syndical et par divers types de manifestations publiques.

Enfin, à long terme, il y va de soi que les Centrales Syndicales réunies à l'intérieur du Comité Intersyndical auront à étudier les possibilités et les conditions de formation d'un Parti politique de travailleurs pouvant seul donner une solution de rechange satisfaisante aux objectifs globaux des Centrales syndicales et des travailleurs québécois syndiqués ou non-syndiqués.

conclusion

Si nous croyons aujourd'hui possible d'entrevoir la formation d'un Comité Intersyndical Permanent au Québec répondant aux objectifs dont nous venons de parler, il ne fait pas de doute que les travaux d'un tel Comité seraient stériles à la longue si, au bout du compte, il n'entrevoit pas la possibilité d'instituer des canaux de communication qui permettent une participation réelle des militants aux travaux de ce Comité. Il faudrait en définitive que l'inspiration de l'action de ce Comité vienne de plus en plus de la base, des membres de chacune des Centrales syndicales. C'est là une perspective à long terme, certes, mais qui doit être envisagée dès le début. Il faudra par exemple que le Plan dont nous avons parlé, une fois élaboré par une équipe de chercheurs et discuté au sein du Comité Intersyndical, puisse ensuite être présenté et discuté à nouveau par les travailleurs eux-mêmes afin qu'il réponde aux réels besoins et aux véritables volontés de ces derniers et qu'il devienne une revendication faite et voulue par les travailleurs eux-mêmes.

gilles bourque
michel pichette
narciso pizarro
luc racine

---

(1) Cf. Mandel, E., **Traité d'économie marxiste, T. 2,** Juilliard, Paris, 1962, chap. XII, XIII, XIV.
Sur le néocapitalisme, on pourra consulter aussi les études de G. Mathieu, G. Rocard et A. Michel, in **Les Temps Modernes,** nos 196-197, Septembre-Octobre 1962, pp. 403-509. Pour le Canada, certaines données de base se trouvent dans l'ouvrage de J. Porter, **The vertical Mosaic,** University of Toronto Press, 1965. Pour le Québec, on peut consulter avec profit l'ouvrage d'A. Reynauld, **Croissance et structure économiques de la province de Québec,** Ministère de l'Industrie et du Commerce, Province de Québec, 1961.

(2) Sur cette question, on pourra consulter le numéro déjà cité de la revue **Les Temps Modernes** dont une bonne partie est consacrée à la stratégie ouvrière (pp. 509-736). Voir aussi les ouvrages suivants : André Gorz, **Stratégie ouvrière et néo-capitalisme,** Seuil, Paris, 1964; Serge Mallet, **La nouvelle classe ouvrière,** Seuil, Paris, 1963.

(3) Pour plus de détail sur ce point, voir, dans le présent numéro, l'article de Gabriel Gagnon.

(4) Cf. Gaëtan Tremblay, "Le P.S.Q. et le pouvoir des travailleurs", Parti-pris, vol. 4, no. 5-6, janvier-février 1967, pp. 71-74.

(5) Cf. Marcel Pépin, "Une société bâtie pour l'homme", Socialisme 67, février-mars 1967, no. 11, pp. 46-65.

(6) Voir la note précédente.

bilan du syndicalisme agricole

jean-louis chabot

Parler de syndicalisme agricole au Québec, c'est parler de l'U.C.C. et pour dresser un véritable bilan du syndicalisme agricole, il faudrait refaire l'Histoire de l'U.C.C., de ses débuts à nos jours.

L'U.C.C. s'est d'abord définie comme "une association professionnelle ayant pour but de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux de l'agriculture de la Province de Québec".(1)

Pour réaliser cet objectif, l'U.C.C. se proposait :

> "de grouper tous les membres de la classe agricole sur une base professionnelle; de doter tous les cultivateurs d'un organisme bien à eux, qui les personnifierait comme classe;
>
> de coordonner les activités des organisations agricoles spéciales existantes et à venir; de travailler à diriger méthodiquement la production agricole de manière à répondre aux exigences des marchés locaux et étrangers; d'encourager la création de sociétés coopératives, de caisses de crédit, de sociétés d'assurance mutuelle, ou de toute organisation susceptible d'aider l'agriculture;
> de surveiller et d'inspirer la législation agricole;"
> etc . . . etc . . .(2)

Tels étaient les principaux objectifs poursuivis par l'Union Catholique des Cultivateurs, lors de sa fondation, en 1924.

En 1934, les Evêques de la Province de Québec demandent avec insistance à l'U.C.C. de s'occuper de l'organisation syndicale des bûcherons. Il s'agit de contrebalancer l'influence de la propagande communiste chez les

travailleurs en forêt. C'est donc pour répondre à cette demande que l'U.C.C. met sur pied son Service forestier et se lance dans l'organisation du secteur forestier : création de chantiers coopératifs, de coopératives forestières, négociations collectives, etc...

La guerre a apporté une certaine prospérité aux cultivateurs; il faut nourrir l'Angleterre et une partie de l'Europe. Il s'agit de produire le plus possible, les marchés sont nombreux et les prix avantageux. La fin de la guerre marquera la fin de cette prospérité et sera catastrophique pour un bon nombre de cultivateurs. Les marchés extérieurs diminuent considérablement et les prix dégringolent. Il ne s'agit plus de produire pour produire, il faut aussi songer à écouler sa production à des conditions avantageuses.

On réalise que le mouvement coopératif n'est plus suffisant et qu'il faut songer à autre chose. Des expériences intéressantes se font en Australie, en Angleterre et dans certaines provinces canadiennes avec la formule des "Plans Conjoints" ou "Marketing Act and Schemes".

L'U.C.C. demande donc une législation de Mise en Marché des produits agricoles et met sur pied, à travers toute la province des syndicats de producteurs qui pourraient administrer des plans conjoints dès que la loi le permettra.

la commission héon

Au mois d'avril 1952, le gouvernement du Québec forme un Comité "pour étudier les problèmes relatifs à la production, vente, distribution des produits agricoles et à la protection des agriculteurs et des consommateurs. Ce comité est présidé par le Juge Georges H. Héon. La Coopérative Fédérée de Québec et l'U.C.C. décident de présenter un Mémoire Conjoint à la Commission Héon. Il semble que les deux organismes ont beaucoup de difficultés à s'entendre puisqu'ils ne présentent la première tranche de leur mémoire conjoint que le 14 décembre 1954 et la seconde tranche n'est présentée que le 7 juin 1955.

Dans leur rapport conjoint, l'U.C.C. et la Fédérée abordent la question de la Mise en Marché des produits agricoles; elles proposent la création d'un Office des Marchés Agricoles "dont le rôle principal consisterait à compiler des statistiques relatives à la production et aux disponibilités des produits québécois, à la capacité et aux particularités des débouchés qui s'offrent à nos agriculteurs, aux tendances de la production et de la consommation, à l'information des producteurs, des intermédiaires de toutes sortes et du commerce, à la poursuite d'enquêtes sur les besoins et exigences des marchés, les préférences des consommateurs, etc. Cet Office pourrait cons-

tituer le lien entre les producteurs, les coopératives et le commerce pour tout ce qui regarde l'amélioration des conditions de mise en marché . . . L'Office pourrait aussi exercer avec avantage d'autres fonctions. Qu'il nous suffise d'insister sur l'importance d'une telle institution et sur l'urgent besoin qu'en ressent l'agriculture québécoise".(3)

Ce texte est assez vague pour être accepté par les deux organismes, mais aucun n'en est satisfait. Deux semaines plus tard, le 23 juin 1955, la Commission Héon reçoit de la Fédérée un mémoire séparé exprimant "les vues de la Coopérative Fédérée de Québec sur le mode de commercialisation des produits agricoles qui nous semble le plus équitable pour les deux principaux intéressés : le producteur et le consommateur".(4)

Le 10 août 1955, l'U.C.C. adresse une lettre au Comité Héon dans laquelle elle sollicite une entrevue pour le 17 août "aux fins de pouvoir présenter personnellement notre appendice à notre mémoire conjoint . . ."(5)

Ainsi les deux principaux organismes représentant les cultivateurs n'ont pas réussi à s'entendre sur le mode de commercialisation des produits agricoles bien qu'ils aient travaillé pendant deux ans à la préparation d'un mémoire conjoint.

Dans son mémoire séparé, la Fédérée s'oppose catégoriquement aux plans conjoints de commercialisation des produits agricoles, préconisant plutôt la formule coopérative. Cependant, dans le cas où le gouvernement édicterait un ou des textes de loi sanctionnant les plans conjoints, la Fédérée demande aux autorités de

> a) n'en sanctionner aucun, à moins qu'il ne soit recherché par au moins 75% des producteurs en nombre et en valeur des produits visés;
> b) assurer au coopératisme une représentation dans l'organisme d'Etat qui serait appelé à sanctionner les plans conjoints;. (6)

L'U.C.C. réclame, de son côté, une législation donnant le statut juridique aux plans conjoints de commercialisation des produits agricoles. Pour l'U.C.C. les coopératives ne sont plus suffisantes et il est nécessaire "d'ajouter à ce qui existe déjà, de nouveaux instruments d'action aptes à répondre adéquatement aux problèmes actuels et urgents de mise en marché des produits de la ferme".(7)

En même temps l'U.C.C. demande que l'administration des plans conjoints puisse être confiée à des syndicats de producteurs et déclare que c'est aux producteurs que revient la faculté de choisir, entre les plans conjoints et la formule coopérative, la forme qui conviendra le mieux selon la nature des problèmes à résoudre.

La Commission Héon remet son Rapport au gouvernement, le 29 septembre 1955. Elle y recommande, entre autres, la création d'une Commis-

sion des Marchés Agricoles qui serait un organisme qui "jouerait à la fois un rôle actif et consultatif

a) pour aider à mieux coordonner les diverses opérations qui assurent une commercialisation avantageuse des produits;
b) protéger les intérêts légitimes de tous les secteurs intéressés : producteurs, consommateurs, commerçants". (8)

De l'avis des membres du Comité, "une telle Commission ne saurait être créée, installée, et rendue pleinement opérante et efficace du jour au lendemain : il faudra du temps avant qu'elle ne fonctionne à plein rendement, et toutes les parties intéressées le comprendront sûrement,,'(9)

la loi des marchés agricoles

Le 23 février, est sanctionnée à Québec, la Loi des Marchés Agricoles du Québec, loi établissant un Office provincial pour aider à la vente des produits agricoles.(10)

Cette loi donne le statut juridique aux plans conjoints mais elle fait totalement abstraction des structures syndicales mises sur pied par l'U.C.C., i.e. les syndicats de producteurs. Elle confie l'administration des plans conjoints à un organisme d'Etat, les Offices de producteurs. De plus, la loi tient compte des deux demandes de la Fédérée citées plus haut.

Selon la loi, pour qu'un plan conjoint devienne en vigueur, il faut

a) qu'il soit approuvé par au moins soixante-quinze pour cent en nombre des producteurs;
b) que les producteurs ayant approuvé le plan représentent une valeur d'au moins soixante-quinze pourcent du ou des produits auxquels il s'applique". (11)

la lutte entreprise par l'u.c.c.

La loi est loin de satisfaire l'U.C.C. qui voit ses syndicats de producteurs perdre leur raison d'être. Elle les met donc en veilleuse et travaille à la mise sur pied d'Offices de producteurs. L'U.C.C. n'a pas le choix, les plans conjoints ont leur statut juridique et il faut se servir des pouvoirs conférés par la loi. Ce qui choque le plus l'U.C.C., c'est qu'elle doit travailler, dépenser ses énergies et son argent à mettre sur pieds des organismes qui lui sont étrangers et sur lesquels elle n'a aucun contrôle. Elle le fait quand même, parce qu'elle croit les plans conjoints nécessaires pour sauvegarder les intérêts des producteurs.

L'U.C.C. s'aperçoit vite que la Loi des Marchés Agricoles est très difficile d'application et qu'il faut l'amender si l'on veut qu'elle soit efficace. La lutte qu'entreprend alors l'U.C.C. sera très longue. Les efforts de 1959 et de 1961 ne donnent pratiquement aucun résultat. De plus, l'opposition des coopératives aux plans conjoints se poursuit.

C'est avec le Bill 13, en 1963, que l'U.C.C. obtient ses premiers résultats tangibles. Le Bill 13 (12 Elizabeth II) remplace l'Office des Marchés Agricoles par la Régie des Marchés Agricoles. Pour l'approbation des plans conjoints, le nouveau texte exige le vote favorable des ⅔ des votants au lieu

de 75% des producteurs intéressés. Le nouveau texte prévoit aussi la fusion des Offices et les autorise à réglementer non seulement les conditions de production et de préparation des produits pour la vente, mais aussi à en contingenter la production et la vente.

L'U.C.C. devra cependant attendre jusqu'en 1965, le Bill 46, pour voir les syndicats de producteurs obtenir les pouvoirs d'administrer un plan conjoint. Le Bill 46 maintient les Offices de producteurs mais accorde à un syndicat de producteurs ou à une fédération de syndicats de producteurs les pouvoirs jusqu'ici réservés aux Offices. Après une lutte de vingt ans, le syndicalisme agricole obtient enfin gain de cause.

Cette dernière manche a été la plus rude. Le coopératisme agricole manifestant une opposition farouche à l'U.C.C. Les journaux ont grandement fait état de cette bataille où, finalement, les principaux ministres du cabinet Lesage et Lesage en tête prenaient parti pour l'U.C.C. qui, jusqu'ici, s'était toujours battue seule.

On a même pu entendre certains haut-dirigeants du coopératisme agricole affirmer que le gouvernement Lesage n'avait agi que par souci de rentabilité électorale, pour arrêter l'U.C.C. de "chiâler".

le plan conjoint

Après avoir tellement parlé de plan conjoint, il serait peut-être bon de dire ce que c'est.

> **"On peut définir le plan conjoint comme un instrument juridique qui confère le droit d'exécuter des actes de mise en marché spécifiques et qui, une fois mis en vigueur, est obligatoire pour tous les producteurs intéressés, appliqué et administré par eux. Malgré l'élément contraignant, nécessaire pour unir et donner aux producteurs la force nécessaire, le système du plan conjoint en est un qui est démocratique et qui laisse à la majorité le choix de l'outil qui lui est offert. Mais si la majorité adopte la formule, la minorité est obligée de se soumettre aux réglementations et conventions en vigueur". (12)**

Le plan conjoint est un moyen d'unir et renforcer les producteurs en face des secteurs de la transformation et de la distribution qui sont mieux et plus puissamment organisés que les producteurs. Il permet de recréer un meilleur équilibre des forces et compense pour l'extrême faiblesse du producteur isolé en face de puissants acheteurs. Le plan conjoint permet aux producteurs de prendre en charge la mise en marché de leur produit, de négocier avec les acheteurs les prix minima et toutes autres conditions de mise en marché.

Avant qu'un plan conjoint n'entre en vigueur, il doit d'abord franchir quelques étapes. Il faut d'abord qu'un groupe de producteurs présente un projet de plan conjoint; ce projet doit définir l'objet du plan, le produit visé par le plan, les noms des requérants, le territoire que couvrira le plan, les pouvoirs demandés, etc.

Si cette requête est acceptée la Régie, après l'avoir étudiée avec soin et avoir entendu les intéressés, ordonne que le plan soit soumis au vote de tous les producteurs intéressés. C'est la Régie qui fixe les conditions que doit remplir un producteur pour être considéré comme un producteur intéressé et avoir droit de vote.

La Régie adresse alors à chaque producteur une copie du texte entier du plan, avec une lettre personnelle le priant de bien étudier ce plan afin de l'accepter ou de le refuser en toute connaissance de cause. Le producteur indique alors son choix sur un bulletin de vote qu'il a reçu de la Régie et qu'il doit retourner par la poste dans un délai prescrit.

La Régie dépouille les bulletins à la fin du délai prescrit et le plan est sanctionné, si au moins 50% des producteurs intéressés se sont prononcés, et si les deux-tiers l'ont accepté.

Le plan entre en vigueur par la publication de son texte entier dans la Gazette Officielle de Québec. Il devient alors exécutoire et lie toute personne engagée dans la production ou la mise en marché du produit agricole visé par le plan.

les syndicats de producteurs reprennent vie

Le Bill 46 devenu Loi, on a vite vu renaître les syndicats de producteurs et ce, à travers la province et dans les différentes spéculations agricoles : lait industriel, lait nature, oeufs de consommation, volailles, porcs, bleuets, sucre et sirop d'érable, etc . . .

Ces syndicats se sont fédérés au niveau régional dans le cas du bleuet et au niveau provincial dans le cas des autres productions, en vue d'administrer des plans conjoints. Actuellement, deux plans conjoints sont en vigueur au niveau provincial : oeufs de consommation et lait industriel.

De son côté, la Régie des Marchés Agricoles étudie quatre requêtes de plans conjoints provinciaux : volailles, porcs, pommes de terre, et sucre et sirop d'érable, qui doivent être soumis au vote cette année.

Un plan conjoint régional est en vigueur pour le bleuet, un plan conjoint provincial pour la tomate de conserve, plusieurs plans conjoints locaux ou régionaux pour le bois et le lait nature.

C'est donc dire que les plans conjoints sont entrés dans les moeurs et qu'ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la mise en marché des produits agricoles.

Le printemps dernier, la Corporation des Agronomes consacrait trois journées d'étude aux plans conjoints : c'était un fait nouveau pour la Corporation.

Le Conseil de la Coopération doit tenir un Congrès spécial sur "le rôle

et la place du syndicalisme agricole et les plans conjoints dans la mise en marché des produits agricoles", au cours de l'année 1967.

Les plans conjoints sont un phénomène relativement nouveau au Québec; ils sont appelés à se généraliser rapidement. Ils ont été l'occasion d'un conflit ouvert entre l'U.C.C. et la Coopération agricole et les deux organismes auront à redéfinir leur rôle et à adapter leurs structures dans l'intérêt de la classe agricole.

Ces quelques notes, je l'espère, auront su éveiller votre intérêt aux problèmes nombreux et complexes qui confrontent l'agriculture et les institutions agricoles du Québec. Je termine en vous citant un long extrait du mémoire de la Corporation des Agronomes du Québec à la Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture. Cette citation détermine bien, selon moi, le rôle respectif que devront jouer à l'avenir la coopération agricole et les plans conjoints :

"Le mouvement coopératif a beaucoup fait dans notre province pour concentrer le pouvoir de marchandage des agriculteurs dans la mise en marché de leurs produits. Cependant, il faut bien se rendre à l'évidence et admettre que la coopération, qui respecte entièrement la liberté de choix de ses adhérents, ne donne pas satisfaction en face de la concentration excessive du pouvoir d'achat qui s'est développée au cours de la dernière décennie.

La formule des plans conjoints, une fois acceptée par une majorité de producteurs, offre l'avantage de pouvoir forcer la minorité, qui jusque-là détériorait le pouvoir de marchandage de l'ensemble des producteurs, à agir dans le sens nécessaire au bien commun. C'est pourquoi nous l'appuyons fortement et souhaitons que les producteurs s'en prévalent. Nous tenons cependant à noter que, pour être pleinement efficace, cette formule doit s'appliquer à l'échelle provinciale de sorte qu'il n'y ait qu'un agent négociateur du côté des producteurs et que tous les acheteurs d'un produit donné soient traités sur un pied d'égalité.

Un autre des avantages des plans conjoints c'est que les producteurs s'imposent à eux-mêmes volontairement un contrôle de la production, lorsque la chose est jugée nécessaire pour prévenir la surproduction et l'avilissement des prix. Ils peuvent en outre, grâce à cette formule, enrayer les mauvais effets de l'intégration en la canalisant et l'endiguant si nécessaire.

On ne doit pas oublier cependant que la formule coopérative demeure supérieure lorsqu'il s'agit pour les producteurs de se doter des facilités — assemblage, entreposage, préparation et emballage — qui leur permettent d'éliminer quelques intermédiaires, en pénétrant plus avant dans les différentes phases de la mise en marché. Autant d'opérations qui, lors de la distribution des trop perçus, ajoutent quelque chose aux prix avantageux négociés grâce aux plans conjoints". (13)

remarques

Cet article est bien incomplet, il est loin de répondre à l'ambition du titre. Loin d'être un bilan du syndicalisme agricole, cet article met tout au plus en évidence quelques aspects de la lutte qu'a dû mener le syndicalisme agricole pour obtenir une législation de mise en marché qui se tienne et des conflits que cette lutte n'a pas manqué de faire éclater entre le syndicalisme et la coopération agricoles qui ne pouvaient, forcément, envisager le problème de la même façon. Les intérêts à sauvegarder n'étaient définitivement pas les mêmes.

jean-louis chabot

(1) Constitution de l'Union Catholique des Cultivateurs, 1924.

(2) Ibidem.

(3) Mémoire de l'Union catholique des cultivateurs et de la Coopérative Fédérée de Québec au Comité d'Enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs, 1955, p. 79.

(4) Rapport du Comité d'Enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs, (Commission Héon), 1955, p. 33.

(5) Ibid., p. 34.

(6) Ibid., p. 343.

(7) Ibid., p. 343.

(8) Ibid., p. 377.

(9) Ibid., p. 378.

(10) Loi des Marchés Agricoles du Québec, loi établissant un Office provincial pour aider à la vente des produits agricoles, (4-5 Eliz. II, chap. 37).

(11) Ibid. Article 23.

(12) "La loi des Marchés Agricoles du Québec et le plan conjoint de mise en marché", par Gilles Prégent et Gilles Ledoux, **AGRICULTURE**, Vol. XXXIII, 3, sept. 66.

(13) Mémoire à la Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture au Québec, La Corporation des Agronomes de la Province de Québec, Montréal, décembre 1966.

syndicalisme étudiant: de l'a.g.e.u.m. à l'u.g.e.q.

ronald sabourin

Quand on rencontre d'anciens présidents de l'A.G.E.U.M., on découvre maintenant une nouvelle constante. En plus de disserter sur les "bons coups" de leur époque, ils nous rappellent qu'eux aussi, faisaient de l'action syndicale. Ils ont protesté contre la hausse des tarifs de la Commission de Transport de Montréal, ils ont appuyé des grévistes, ils ont lutté contre certaines pratiques administratives de l'Université. Au fond, le syndicalisme étudiant a commencé avec eux, disent-ils. Sans nier leurs "bons coups" ni leurs bonnes actions, pourquoi situons-nous les débuts du syndicalisme étudiant au Québec en 1958 avec le "sit-in" dans l'antichambre de Duplessis et, plus particulièrement, au moment de la publication de la Charte de l'Etudiant Universitaire et de l'administration Landry à l'A.G.E.U.M.

Dans les années 1960 à 1962, une nouvelle conception de l'étudiant et de son rôle en société prend forme et se précise. Au lieu de définir l'étudiant en fonction du futur, on le définit en fonction du présent; au lieu de réagir, les étudiants agissent et poussent au changement. Les protestations ne se font plus uniquement selon l'inspiration du moment mais elles s'insèrent dans un cadre conceptuel systématique et cohérent.

Le syndicalisme étudiant est l'affirmation d'un soi prêt à prendre sa pla-

ce dans la structure sociale et apte à contribuer au développement de la société.

> "Libre, jeune, travailleur intellectuel, universitaire, apprenti, citoyen, tels sont les six caractères qui définissent l'étudiant". (1)

Ainsi l'étudiant possède une identité propre : il est responsable de ses actes, il rejette le paternalisme; il est dynamique, il n'est pas encore compromis dans le système; il peut adopter et défendre les perspectives du bien commun parce qu'il se trouve dans un milieu favorable à la réflexion et libre de contrainte; il se doit de participer à la chose publique en tant que citoyen. La seule caractéristique qui a trait à l'avenir est elle-même définie en terme du présent : l'apprenti en même temps qu'il se prépare à devenir maître se forme en participant déjà au travail productif et en fournissant un rendement. Le groupe étudiant est "une des composantes de la population active et dynamique."

De ce fait, l'étudiant veut une part à la prise de décision, il veut une place dans la structure de pouvoir. Le syndicalisme étudiant nécessite pour sa pleine réalisation une démocratie de participation i.e. chaque groupe possède une identité propre et participe à la décision qui touche la collectivité. Le groupe étudiant, à ce moment, forme un groupe social responsable à et au service de la collectivité où la relation entre les groupes sociaux en est une de coopération et où chaque groupe prend ses responsabilités.

En se définissant au moyen du syndicalisme étudiant, les universitaires n'ont pas, pour autant, modifié les anciennes conceptions tenues par la société globale et, plus près d'eux, par l'université. Face à cette démocratie de participation, les étudiants rencontrent une démocratie par consentement. Ici ils n'ont pas d'initiatives à prendre, leur seul choix se situe entre l'acceptation ou le rejet des décisions venues des échelons supérieurs. Les plans sont préparés et définis par les dirigeants; ils sont ensuite transmis aux subordonnés. Si ces derniers sont insatisfaits des directives, ils protestent (manifestations contre la hausse des tarifs de la C.T.M., grève de 1956 face aux ordonnances de Duplessis sur les bourses et les octrois). Dans ce type de démocratie, chaque groupe devient un groupe de pression avec des intérêts propres où la règle entre les groupes en est une de compétition et où chaque groupe devient dominant ou soumis.

Cette façon de faire des autorités repose sur une conception traditionnelle de l'étudiant. Celui-ci, pour eux, est un privilégié, un individu qui peut passer quelques années de sa vie à s'amuser avant de travailler, mais qui en soi n'a aucune valeur pour la société, laquelle ne retirera aucun profit de ce stage à l'université. La société industrielle a donné une valeur diffé-

rée à l'étudiant parce que l'éducation universitaire permettra une production accrue, mais cette éducation n'a aucune valeur immédiate. Le syndicalisme étudiant situe l'étudiant dans une société post-industrielle où celui-ci, en plus de sa valeur future, possède une valeur immédiate en tant que moteur de progrès social et en tant que critique des incohérences du système social.

La conception de l'étudiant mise de l'avant par le syndicalisme étudiant implique la participation et l'action des étudiants dans la société contemporaine. La structure de pouvoir d'une société ou d'un milieu cherche à conserver un équilibre dans ses forces; quand un nouveau groupe cherche à pénétrer, ceux en place tendent à nier la présence du nouveau venu ou à l'écarter. Les étudiants arrivent avec une nouvelle conception d'eux-mêmes qu'ils veulent faire accepter. Au fur et à mesure de leurs tentatives d'intégration, ils développent également une nouvelle conception de la société. (une société socialiste dans un pays indépendant).

La Charte de l'Etudiant Universitaire ne présente pas de nouvelle définition de la société. Au début, les étudiants ne cherchent qu'à pénétrer la structure de pouvoir de la société et de l'université. Au cours de l'action, les étudiants précisent leurs droits et leurs devoirs et en même temps conçoivent de nouvelles perspectives sur la société québécoise.

L'A.G.E.U.M. (nous la mentionnons parce qu'elle fut la première, mais nous pourrions parler dans les mêmes termes de l'A.G.E.L., l'A.G.E.U.S., F.A.G.E.C.C.Q., la F.N.Q.) chercha d'abord à se faire entendre et à être écoutée. Puis elle demanda le droit de parole et de consultation sur les questions qui la concernaient directement. Ensuite, on demande les comités conjoints consultatifs. Aujourd'hui, l'A.G.E.U.M. demande des comités conjoints décisionnels et administratifs i.e. elle veut maintenant la responsabilité législative et administrative. Pour appuyer ses revendications, elle fait des grèves (cafétéria 1963, 1966); elle fait des référendums (les 4 propositions, 1964); elle crée des services pour forcer la main de l'administration (caisse populaire, coopérative, café-campus).

Au plan politique et national, c'est le même processus d'escalade. Quoique l'A.G.E.U.M. ait été le porte parole des étudiants auprès du gouvernement, les associations universitaires ressentent le besoin de se regrouper pour deux raisons, d'abord pour amener un plus grand nombre d'étudiants à participer à la chose publique et deuxièmement, par souci d'efficacité. Il y a comme premier acte, la scission d'avec l'Union Canadienne des Etudiants, la création de F.A.G.E.C.C.Q.

et ensuite la création de l'U.G.E.Q. en 1964, en deuxième lieu, le regroupement des étudiants dans les autres secteurs de l'enseignement post-secondaire et leur adhésion à l'U.G.E.Q.

Ces diverses étapes se recoupent l'une l'autre et les nouveaux groupes profitent de l'expérience des premiers. Entre les revendications d'après 1960 et celles d'avant 1960, il y a une différence importante. Les dernières se présentaient habituellement selon l'inspiration du moment, les étudiants protestaient quand un fait ou une situation leur déplaisait tandis que les premières s'insèrent dans un plan global et se font en accord avec des principes déterminés. Le syndicalisme étudiant donne un fondement aux revendications et leur assigne un but. C'est une conception de l'homme et de la société qui cherche à s'implanter. Les revendications ne proviennent plus d'une exaspération dûe à une situation particulière mais visent une situation globale, la société québécoise dans son ensemble.

L'action syndicale entreprise par les étudiants est actuellement une lutte, elle n'est pas encore au stade de la participation et de la coopération. Il importe de connaître les valeurs pour lesquelles on lutte, de connaître les valeurs qui fonderont la participation. Les valeurs nous sont "nécessaires pour connaître les raisons de l'action, pour orienter et juger cette action." Pourquoi les étudiants veulent-ils une place dans le processus de prise de décision ?

Si l'étudiant accepte les modèles que lui propose la société, les caractères qui définissent l'étudiant justifieront une socialisation plus hâtive dans une strate sociale ou dans une profession. S'il n'accepte pas les modèles que lui propose la société, il voudra une part du pouvoir pour créer de nouveaux modèles et plus radicalement pour détruire les valeurs qui lui semblent inadéquates et qui l'empêchent de se développer. Les étudiants peuvent adhérer au syndicalisme étudiant pour des raisons opposées : "les uns pour se servir de cette force dans une perspective révolutionnaire, les autres pour défendre leurs intérêts."(2)

Quelque soit l'orientation choisie, les adhérents au syndicalisme étudiant ont des valeurs en commun. En plus de considérer l'étudiant comme une personne responsable, ils demandent que l'étudiant soit respecté et la première chose qu'exige le respect de l'étudiant, c'est qu'il ne soit pas réduit à sa fonction d'étudiant. C'est dire que la vie académique doit être réintégrée dans la vie publique. L'université est un lieu de réflexion, mais ce n'est pas un vase clos. La réflexion faite à l'université débouche sur la société et fait partie intégrante de la vie de la société. C'est dire de plus, que la réflexion n'est pas le seul tra-

vail de l'étudiant et que l'étudiant doit avoir la possibilité de s'épanouir également en dehors de ce travail.

Les deux orientations divergent sur le plan social et sur le plan politique. Ceux de la perspective révolutionnaire voient le développement de l'individu comme lié au progrès de la société, les autres voient le progrès de la société comme lié au développement de l'individu. Pour ces derniers, il faut changer l'individu, pour les autres il faut changer la société.

Les leaders actuels du syndicalisme étudiant optent pour le changement social; il faut attaquer le système social et politique si le Québec veut s'industrialiser et se retrouver dans une société post-industrielle. On note depuis 1964 qu'un nombre croissant de groupes étudiants se disent "socialistes, laïcs et indépendantistes". En éducation, on demande de repenser dans sa totalité le système des écoles publiques, le rôle et le financement des universités, le problème de l'accessibilité générale. L'action sociale étudiante fait voir la nécessité de changer certaines lois (petits prêts) l'urgence de l'aménagement urbain (loisirs dans les quartiers pauvres). Ces changements dans les structures et dans l'organisation sociale et économique permettront au Québec de se créer une société à la mesure de ses besoins et de ses aspirations en assurant une justice sociale pour tous et en permettant à chacun de participer dans la mesure de ses capacités.

Cette transformation de notre société encore traditionnelle en une société post-industrielle se fera-t-elle ? En regardant les centres d'action dans le syndicalisme étudiant, nous pouvons voir que ceux-ci orientent leurs énergies pour réaliser cet objectif.

Le syndicalisme étudiant s'est développé en trois phases majeures. D'abord, il y eut une période de gestation. On a défini les grandes lignes du syndicalisme étudiant (en s'inspirant de l'expérience française). Elle se termine avec la publication de la Charte de l'Etudiant Universitaire et avec l'élection de Bernard Landry à la présidence de l'A.G.E.U.M. en 1962. Débute alors la seconde phase, celle de la diffusion du syndicalisme étudiant. Les idées se répandent dans les milieux étudiants ainsi que chez les autorités universitaires et publiques. La troisième phase se continue depuis 1965, celle de la bureaucratisation. Dans cette période, on établit les organismes, les bureaux nécessaires pour assurer la participation des étudiants à tous les secteurs de la vie québécoise. Chaque phase se poursuit à l'intérieur des autres périodes. Ainsi on continue à élaborer et à préciser les concepts et les orientations (accessibilité générale, pré-salaire, cogestion).

L'U.G.E.Q. naît à la fin de la seconde phase et profite de l'expérience

accumulée par les associations étudiantes. Il semble actuellement que l'U.G.E.Q. soit le principal définisseur du syndicalisme étudiant. Les associations étudiantes universitaires et les fédérations participent à l'explicitation du syndicalisme étudiant principalement par l'entremise de l'U.G.E.Q. Les unités membres de l'U.G.E.Q. centrent leurs efforts sur l'application du syndicalisme étudiant au niveau local (dans les universités, écoles ou collèges) tout en conjugant leur action avec celle de l'U.G.E.Q.

Le groupe étudiant s'est doté de tous les instruments nécessaires à son action. L'U.G.E.Q. répond au dernier besoin : celui de l'union de tous les étudiants du Québec. Elle absorbe et développe les deux premières phases du syndicalisme étudiant. L'élaboration des concepts et des plans d'action se fait de plus en plus par elle. Pour mettre au monde et faire vivre la société implicite et explicite dans le syndicalisme étudiant, les étudiants voient la nécessité de s'attaquer d'abord au système global du Québec. Pour que l'étudiant joue pleinement son rôle dans l'université, il doit créer un nouveau système universitaire; ce qui ne sera possible qu'en restructurant la société dans laquelle s'insère ce niveau d'éducation. Pour jouer pleinement son rôle d'étudiant, il doit en même temps être un citoyen engagé; les deux ne se dissocient pas. L'action des étudiants sur le système institutionnel ne peut se faire qu'à travers l'action sur le système national. L'importance de l'U.G.E.Q. ne fera qu'augmenter.

Pour rendre efficace son action, l'Union a créé des organismes d'information et de recherches, des bureaux de relations publiques et des services aux membres. Ayant droit de parole, elle peut faire connaître les besoins du milieu étudiant et faire valoir ses revendications de réforme. Mais non seulement le syndicalisme étudiant demande à ses membres d'oeuvrer dans et pour la société, mais encore de coopérer avec les autres groupes qui composent la société.

A cet effet, l'U.G.E.Q. a réussi à susciter la création d'un front commun de toutes les forces syndicales. Le Comité Intersyndical réunit la C.S.N., la F.T.Q., l'U.C.C., la C.I.C. et l'U.G.E.Q. Ce comité fera la promotion auprès du gouvernement de mesures sociales pour tous les groupes de la société (assurance-santé, accessibilité générale à l'Education) et possiblement permettra une analyse soignée des programmes électoraux des partis politiques. Dans ce comité réside l'espoir d'une force sociale importante qui agira pour l'amélioration de la société.

Les étudiants par leurs associations prennent de plus en plus part aux processus de décision au niveau de la

société et de l'université. Il y a cependant un danger contre lequel ils doivent se prémunir. On demande aux étudiants de participer à des comités conjoints, mais ils n'ont pas les moyens de faire respecter les conditions qui amènent leur participation. (A.G.E.-U.M. et le projet de Charte pour l'Université de Montréal; l'U.G.E.Q et les recommandations du Comité d'Accessibilité Générale à l'Education) L'U.G.E.Q. ne peut pas forcer le gouvernement à rendre public un plan d'accessibilité générale à l'Education, condition de sa participation au comité. Sa participation au comité d'étude a nui à son action revendicatrice ultérieurement. La participation ou la cogestion devient à ce moment un moyen pour les autorités en place de préserver le statu quo.

Un autre danger existe également. Les associations axent davantage leurs préoccupations sur des problèmes particuliers de leur milieu. Il faut éviter qu'à la longue les étudiants perdent de vue le lien fondamental entre la situation sur le campus et la situation dans le Québec.

Pour éviter cette possibilité et pour compenser le manque de pouvoir, il faudra faire en sorte qu'une véritable prise de conscience se fasse chez les étudiants. Cette prise de conscience ne se fera pas par des campagnes de publicité, mais elle doit s'accomplir quotidiennement. Il faut que chaque problème étudiant soit replacé dans son contexte universitaire et que le contexte universitaire soit resitué dans la société globale. Cette prise de conscience se fera uniquement quand les étudiants verront comment leurs problèmes particuliers sont reliés au contexte global. Il faut que les étudiants et non seulement les leaders s'aperçoivent qu'il n'y a pas de problèmes fondamentalement étudiants, mais qu'il n'y a que des aspects étudiants à des problèmes nationaux.

ronald sabourin

---

(1) La charte de l'Etudiant Universitaire, Annuaire, 66-67, A.G.E.U.M., p. 19

(2) Robert Nelson, **Rapport moral du bureau exécutif**, U.G.E.Q., Congrès 1967, Document no. 12, p. 3

l'ouvrier du pétrole

nicole gagnon

Montage d'extraits d'entrevues effectuées auprès de 27 familles d'ouvriers de raffineries de pétrole. Ces entrevues portant sur la vie familiale, le portrait de l'ouvrier qui se dégage est forcément incomplet et superficiel; c'est pourquoi il ne comporte aucun chiffre ou interprétation sociologique qui lui donne une apparence scientifique.

Sigles des références :

A — usine syndiquée

o — opérateur

B — usine non-syndiquée

m — maintenance

"Rien autant qu'une raffinerie n'évoque l'image un peu effrayante de l'usine sans ouvriers (où) les opérateurs, perdus dans les architectures martiennes et les tuyauteries sans fin, semblent les démiurges d'un monde abstrait." (Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*)

l'usine

Le refinery man montréalais a une vision plus classique de son usine.
— "c'est une chaine, une grosse chaine, une raffinerie. Quand on met le pied dans une raffinerie, puis qu'on sort à l'autre bout, on est pris dans le cercle vicieux." (11, A, o)

— "où on travaille, on est ni plus ni moins dans un alambic . . . ça marche en chaine." (14, B, o)
— "la raffinerie, c'est comme le corps humain; nous autres (la 'boiler-house') on est le coeur." (B, o)

Aussi bien que l'opérateur (refinery-man), l'homme de maintenance connait la puissance de la matière qu'il travaille,

— "avant, il y avait certains produits qu'on faisait pas : les produits de haut octane . . . aujourd'hui, c'est tout modernisé et puis sous haute pression; alors c'est encore plus dangereux. Avant de dire : je vas tourner la clef; ou bien : je vas ouvrir une vanne, faut que tu y penses si c'est la bonne." (16, B, o)
— "faut pas faire de farces là, il y a pas de farces à faire, parce que c'est dangereux; si on perd l'idée, on peut faire sauter le plan." (8, A, m)

mais le danger n'est pas une préoccupation quotidienne

— "c'est une chose qu'on pense pas; on arrive, c'est la routine ni plus ni moins." (14, B, o)
— "on s'en va là pareil comme si on irait à une place où c'est qu'il y aurait un pique-nique; ça se fait machinalement." (4, A, m)

même s'il demeure présent au subconscient.

— "on travaille tous sur une tension nerveuse. D'abord, c'est des jobs dangereuses; puis quand on sort, on dit : je m'en vas me reposer chez nous." (16, B, o)

L'opérateur échappe à l'insécurité par le sentiment de sa compétence,

— "quelqu'un qui connait son ouvrage, c'est pas trop pire; mais il y en a d'autres qui sont sur le qui-vive tout le temps : tel trouble, il y en a qui pensent à ça régulièrement, sans qu'ils s'en aperçoivent." (12, A, o)

l'homme de maintenance, par la confiance en la compagnie :

— "avec les années, il y en a bien moins d'accidents qu'autrefois; on a des concours de sécurité à toutes les semaines". (4, A, m)
— "il y a pas plus d'accident là qu'ailleurs, en autant qu'on prend les précautions. La compagnie, sur ce côté là par exemple, je leur donne ça : ils sont bien équipés puis ils prennent bien des précautions." (27, B, m)

L'opérateur travaille en équipe et par "shifts". Le chef-opérateur est entièrement responsable de son unité.

— "l'opérateur, en partie il a la responsabilité de 5 hommes qui travaillent avec lui . . . lui, son mot c'est son mot, il y a pas de discussion." (14, B, o)
— "en réalité, même s'il est notre supérieur, le superviser a pas d'ordre à nous donner : il a pas la compétence." (17, B, o)

mais cette responsabilité est partagée par les membres de l'équipe.

— "c'est divisé en zones, on a chacun

notre responsabilité, faut s'entraider." (18, B, o)

— "à moins qu'il y ait quelque chose qui arrive; là on se consulte entre nous autres, qu'est-ce que c'est qu'on pourrait faire pour rémédier à tel cas." (14 B, o)

L'apprentissage continuel inhérent au travail sauve le métier de la routine

— "c'est un travail qui est assez intéressant; on apprend, on veut apprendre, puis ça discute : le savoir de l'un, le savoir de l'autre . . . c'est pas une affaire d'instruction, c'est de l'expérience." (11, A, o)

— "quand j'ai rien à faire, que je flâne à la maison, mon idée est là-bas. Je vas m'imaginer un trouble qui est presque inexistant, bon bien : si ca arrivait par hasard, qu'est-ce que je ferais ?" (17, B, o)

L'opérateur est ainsi indépendant du contremaître

— "il y a seulement deux patrons sur les shifts, ça fait qu'ils passent, quoi ? seulement 2 fois durant le shift; en autant que l'unité va bien, c'est le principal." (18, B, o)

dont l'autorité ne lui pèse pas

— "j'ai aucun reproche à leur faire : ils sont très compréhensifs, surtout dans la raffinerie 'B'. . " (17, B, o)

— "quand vous travaillez, on dit toujours que les patrons sont durs, mais réellement, si vous y pensez : non, par rapport qu'il faut toujours qu'il y ait une certaine autorité sur l'employé." (14, B., o)

La raison de cette indépendance résiderait dans la compétence technique, définie non comme pouvoir sur la matière (le demiurge de Mallet) mais comme statut dans l'organisation.

— "en réalité, l'ingénieur il a pas plus de compétence : l'opérateur, c'est lui qui connaît sa machine, ses réactions . . . le patron il sent que son intérieur, il a beaucoup plus d'expérience du côté études. L'histoire de "I'm the boss", ça existe plus; les histoires de préjugés, c'est pas mal du passé ça." (17, B, o)

— "il y a plus rien qui m'embarrasse dans le département; souvent le patron va venir me chercher, 'fais semblant de rien, va faire un petit tour, puis si tu vois de quoi d'anormal, sans choquer les autres, mets ta main' . . . c'est pas de l'instruction, c'est de l'expérience." (11, A, o)

C'est à la technique qu'est soumis l'opérateur, et à l'organisation technique que s'adressent ses critiques

— "c'est un travail qui demande une attention continuelle" (10, A, o)

— "ça change beaucoup avec l'automation; on dirait qu'ils exigent plus de l'employé aujourd'hui qu'ils exigeaient avant, ils donnent plus de responsabilités à l'employé qu'ils en don-

naient il y a disons une dizaine d'années. Il va arriver des problèmes que ça demanderait une couple d'hommes de plus, qu'on avait auparavant, puis aujourd'hui on est obligé de faire la même ouvrage avec seulement 5 hommes sur l'unité." (18, B, o)

— "les exigences des grosses compagnies sur le plan technique sont beaucoup trop grandes pour un individu." (23, B, o)

Le contremaître est un intermédiaire sans importance,

— les contremaîtres, on aurait pas besoin de ça; ça serait une grosse économie pour la compagnie : ils ne connaissent pas le travail. Combien de fois j'ai entouré un ordre : impossible. (10, A, o)

et à la limite, l'opérateur en charge peut en venir à se considérer plus ou moins consciemment comme un patron.

— "je vas donner un ordre à un de mes employés — c'est pas un de mes employés : une personne qui travaille sous mes charges — je veux que ça soit fait à l'instant . . . Je suis chef de mon département; des fois qu'on a des grosses décisions à prendre, c'est moi qui décide mais je suis le genre à expliquer les choses à mes inférieurs . . . mais il y a bien des problèmes que je ne vois pas, parce qu'eux autres le savent, ils règlent ça eux autres même." (17, B, o)

— "j'ai mon équipe, on est 5 hommes sur un shift et puis on a à peu près tout le poids de la patente sur le dos . . . Au travail, on peut pas se permettre de trop familiariser avec les hommes, parce qu'il vient un temps qu'il peut y avoir trop d'intimité puis ça crée du sans-gêne qu'il faut surmonter après, par rapport à nos responsabilités." (23, B, o)

l'homme de métier

L'homme de métier porte une responsabilité semblable à celle de l'opérateur

— "on joue avec de la machinerie qui coûte assez cher . . . c'est nous autres qui faut qui le trouve le trouble, c'est pas le voisin. S'ils nous demandent : 'on va t'y arrêter le compresseur ?', ça coûte cher ça . . . c'est des millions qui parlent. Si on l'arrête pour rien, on se fait parler. Faut savoir qu'est-ce qu'on fait." (27, B, m)

— "définitivement, notre métier c'est notre responsabilité. Si on fait pas notre métier, on va avoir à en répondre. On n'a pas de foreman de département pour prendre notre responsabilité." (25, B, m)

mais n'est pas aussi complètement maître de son travail, parce qu'il est responsable à l'opérateur et (cas de l'usine A) au contremaître de département

— "notre contremaître il est en charge du métier ni plus ni moins . . . l'o-

pérateur il est en charge de l'unité puis, comme on dit, il est maître à bord du bateau; c'est lui qui runne l'unité, puis s'il y a de quoi qui arrive, il nous arrête." (4, A, m)

parce qu'il est dépossédé de son travail,

—" quand même la job est pas finie, que t'avais hier, c'est un autre qui va aller la finir . . . faut s'y plier, c'est de la maintenance." (25, B, m)

parce qu'il doit reconnaître une autre compétence que la sienne.

— "naturellement, on peut pas faire à notre tête, parce qu'il y a des ingénieurs qui sont supposés être là pour ça. Mais seulement, en autant que la mécanique est concernée, la plupart du temps, ils prennent notre avis." (27, B, m)

— "les ingénieurs ils en savent plus que nous autres sur papier, c'est correct, puis ils en savent plus aussi. Mais les 20 ans d'expérience qu'on a, ils les ont pas; ça prend les deux." (4, A, m)

Moins soumis aux exigences techniques et à l'organisation du travail d'équipe, il se juge, sinon indépendant, du moins libre.

— "faut donner notre décision, on est tout seuls . . . en autant qu'on va sur la raffinerie, je peux dire qu'on est libres pas mal; quand le boss dit : vas t'en là-bas, vous dépendez pas du ti-gars qui est à côté de vous, il y en a pas de ti-gars. Mais seulement que des fois on est deux; si on est deux ensemble, on va se consulter ensemble." (20, B, m)

— "à l'ouvrage, il y a pas personne qui nous pousse; ils vont nous dire : ça presse, on attend après, mais pour pousser à travailler, ils nous le diront pas." (25, B, m)

Malgré sa variété, son travail lui apparait comme une routine;

— "c'est une routine : c'est de la construction une journée, le lendemain de la maintenance, le lendemain un trouble, on sait jamais ce qui peut arriver; c'est dehors, en-dedans, fait froid, pleut à sciau . . . " (20, B, m)

— "c'est jamais la même chose qu'on fait . . . Un homme sur l'ouvrage va travailler quasiment mécaniquement." (4, B, m)

parce qu'il ne comporte pas d'apprentissage ?

— "une fois qu'on le sait, c'est tout de la routine." (2, A, m)

— "c'est un métier qui est assez difficile parce qu'il y a bien à apprendre. Il y a bien des choses que je ne sais pas, je les saurai pas toutes non plus : un gars qui les saurait toutes, ça serait un génie." (27, B, m.

ou plutôt parce que il n'offre pas de possibilités d'avancement ?

— "c'est devenu une routine : en autant que salarié, on peut pas aller plus

haut . . . faut que tu aies un intérêt; par le fait que tu es rendu en haut d'un salaire . . . il y a pas assez d'ouverture pour qu'on puisse avoir de l'ambition." (26, B, m)

Moins intégré à l'organisation technique, il la critique peu; ses griefs se situent au niveau des relations quotidiennnes de travail.

— "ça pense tout connaître puis en réalité ils sont pas meilleurs que les autres; pas les grands patrons, eux autres on les voit jamais, non : ceux qui nous gouvernent en direct." (22, B, m)

— "on est deux groupes divisés : on est un groupe qui est à peu près 100% d'après le boss, puis l'autre, c'est des sans-coeurs . . . ces 4 là sont jamais dérangés, ces 5 là sont toujours dérangés; ça fait que ça fait un froid entre ces 4 là puis ces 5 là, ça fait des chicanes parce qu'on vient qu'on se tanne : ils sont pas capables de travailler tout seuls, ils veulent travailler avec d'autres, mais la compagnie peut pas refuser ça. Mais ce gars-là, il en a pas de responsabilité, ça veut dire que c'est moi qui va avoir la responsabilité de toute cette switch-house là demain." (B, m.)

la conscience de classe

Alors que l'opérateur ignore plus ou moins l'homme de maintenance, celui-ci est conscient de ce qui les distingue,

— "les corps de métier, comme les pipe-fitter, eux autres c'est à part." (11, A, o)

— "ils ont un métier pour runner, ils ont pas de métier pour le réparer, ça fait qu'on a chacun nos opinions." (4, A, m)

— "il y a pas une guerre entre les deux, mais c'est deux métiers différents . . . c'est entendu que des fois on peut avoir des arguments." (27, B, m)

de son statut inférieur dans l'organisation.

— "ils sont plus exigeants avec la maintenance qu'avec les opérateurs — parce que moi je dis qu'avec les opérateurs, s'ils les bousculent trop, ils peuvent arrêter le plan, ils leur donnent du trouble. Tandis que nous autres, bien si ça marche pas, ils peuvent nous mettre dehors puis donner ça au contracteur . . . Il y a un froid entre la maintenance et l'opération; les opérateurs sont plus portés dans la main des boss que la maintenance : on dirait qu'ils ont plus de faveurs." (4, A, m)

— "le process, c'est eux autres qui développent, qui rapportent, aux yeux de la compagnie; ça fait que c'est eux-autres, on pourrait dire qui sont les rois, nous autres on est les valets. Eux autres ont plus cher de l'heure comme opérateurs, comme shifts à part de ça." (20, B, m)

La différence ne nie pas la solidarité,

— "les opérateurs, quand c'est le temps de négocier, ils sont avec nous autres." (4, A, m)

— "même là, il y aurait peut-être différentes mentalités, mais pas sur le rapport que je disais tout à l'heure : comme sécurité, entr'aide." (11, A, o)

forte comme un 'esprit de famille',

— "une grosse grosse esprit d'équipe, je pense pas que ça se trouve dans toute l'industrie, parce que c'est une grosse famille; même, c'est encore mieux je pense l'esprit familial que dans bien des familles." (11, A, o)

— "j'ai jamais travaillé à une place où j'ai vu avoir la collaboration de tout le monde; c'est la seule compagnie, la seule . . . jamais on va voir une chicane gros de même; on s'en va là puis c'est presque tout des frères." (25, B, m)

et attribuée à l'organisation

— "ça dépend 75% de la compagnie puis 25% du good will des hommes". (25, B, m)

— "c'est de même que l'esprit d'équipe se forme : ils sont entrainés en entrant. Ils savent qu'avec l'esprit d'équipe qui règne sur une raffinerie, jamais personne est en trouble." (11, A, o)

par le climat de sécurité qui y règne.

— "une grosse sécurité dans l'industrie de l'huile; je pense pas que vous allez rencontrer un travailleur qui va vous dire qu'il se sent pas en sécurité . . . Vous allez voir ça l'esprit de famille s'il y a un signal de feu . . . ça sort de partout comme des fourmis; aussitôt qu'il y a le moindre signal de danger, tout le monde est là." (11, A, o)

Cette sécurité est surtout celle de l'emploi

— "on rentre là puis on sort à notre pension, dans l'ensemble, le gros pourcentage." (15, B, o)

— "la compagnie met pas aucun employé dehors." (20, B, m)

qui correspond peut-être davantage à une tradition

— "toute la parenté est passée à 'B'. " (22, B, m)

qu'à une réalité actuelle.

— "j'y crois pas pareil; on se sent pas en sécurité, on sait jamais ce qui peut nous pendre au bout du nez avec l'automation qui s'en vient." (4, A, m)

— "cette politique là, c'est fini; ils clairent un type qui tombe malade, ils lui pilent sur la tête puis ça finit là." (23, B, o)

L'atmosphère familiale de l'usine

— "c'est un deuxième chez nous, il y a pas de tdoute là-dessus : on est tellement bien adaptés aujourd'hui." (23, B, o)

est peut-être une transposition du lien vital qui unit l'employé à la compagnie,

— "la compagnie, c'est notre bien; si on s'en occupe pas, c'est nous autres qui va aller à l'eau." (23, B, o)

pour l'homme de maintenance qui ne pourrait trouver aussi bien ailleurs;

— " 'B', c'est une compagnie, bonne comme il y en a pas; i'ai jamais soupçonné la compagnie 'B' : c'est de quoi ça, 85-90 millions clair, c'est une compagnie qui est straight." (20, B, m)

— "c'est un des bons coups de ma vie que j'ai fait de rentrer à 'B' . . . il y a des choses qui sont critiquables, par contre la compagnie peuvent nous dire qu'on n'a pas le droit de critiquer, on est là pour travailler . . . si t'es pas satisfait, mois j'aurais pas été capable de tougher 20 ans." (25, B. m)

pour l'obérateur qui pourrait difficilement aller ailleurs.

— "un type de maintenance, je pense qu'il est plus chanceux; il peut aller n'importe où, il a ses papiers de pipefitter; moi il faudrait que j'essaie d'être vendeur quelque part, puis réussir, pour essayer à avoir le même salaire que j'ai." (19, B, o)

A la compagnie 'A' où existe un syndicat, l'esprit de famille se rapprocherait davantage de "cette famille impersonnelle (aui) ne laisse place à aucun critère affectif." (Mallet).

— " 'A', c'est une compagnie très stricte, très dure à négocier . . . féliciter un employé, on dirait que c'est contre leurs principes." (12, A, o)

De même, l'opérateur de boiler-house de 'B', indépendant de la compagnie,

— "la différence qu'il y a entre le refinery-man et l'ingénieur stationnaire, c'est que, disons qu'il va arriver un temps de dépression, la raffinerie ferme; les hommes de raffinerie ils s'en vont chez eux, puis quelle place qu'ils vont aller travailler ? . . . ils peuvent pas aller ailleurs que dans une raffinerie. Moi je peux partir de 'B' et puis je peux aller travailler dans un édifice . . . ou je peux partir à mon compte pour le système résidentiel." (B, o)

est davantage conscient du "conflit permanent qui oppose employeur et employé" (Mallet)

— "on est plus ou moins indépendant; on a peut-être pas l'indépendance, mais on peut poser des objections . . . on se foute de la patente, puis si ça fait pas, on va aller ailleurs . . . J'ai appris à me défendre; quand ils poussent, bien je les mords. Ils m'ont tellement bien entrainé à me protéger qu'aujourd'hui je me suis bâti une carcasse qu'ils sont quasiment plus capables de traverser . . . je me protège naturellement." (B, o)

Pour la majorité des employés de 'B', ce conflit apparait peu, masqué par la politique de la compagnie

— "la compagnie elle-même, franchement je pense que ça doit être une des

meilleures pour ce qui concerne le bien-être de l'ouvrier." (27, B, m)
tout au plus reconnait-on l'existence d'une tension
— "il se passe quelque chose qui est non seulement dans le pétrole, dans toutes les industries : il y a plus personne de satisfait nulle part. Nous autres mêmes, même si nos positions sont stables, on est marqué par cette chose-là aussi . . . pas sur un genre de révolte, mais le monde savent plus ce qu'ils veulent . . . il y a une grande tension qui existe, qui est due à quoi ? nous autres on le sait pas." (15, B, o)

le syndicat

A la différence de l'usine de Mallet où "le syndicat exerce une influence qu'il a rarement dans une autre entreprise", l'union n'est pas entrée à l'usine 'B'; par inconscience ?
— "les opérateurs sur les unités, les types de mécanique, de la maintenance, ça a pas de métier, ils ont pas de protection, ils ont pas de convention collective puis ils sont pas intéressés à entrer dans une union . . . moi personnellement, je m'en fous : j'en ai pas besoin. Par le fait de notre licence, nous autres, on l'a notre protection; mais eux autres, je comprend pas leur mentalité." (23, B, o)
par réalisme ?
— "pourquoi qu'on irait payer $5-$10 par mois pour appartenir à une union ? puisqu'on est capable d'avoir la même protection puis qu'on met $10 dans nos poches." (16,B, o)
par peur ?
— "si on avait une union pour faire des grosses revendications, peut-être que la compagnie serait plus rigide qu'elle est là; il y a pas rien que le salaire aussi : on est la deuxième compagnie icitte en fait de bénéfices; c'est assez important ça aussi : faut regarder le deuxième côté de la médaille — puis d'un autre côté, bien, faut pas se montrer moutons non plus." (25, B, m)
ou parce que l'union est une puissance économique où l'ouvrier se reconnaît moins que dans sa compagnie ?
— "la plupart des unions sont corrompues . . . ils se moquent trop de l'ouvrier." (27, B, m)
— "le domaine syndical, il y a le capitaliste qui fait partie de ça, il y a l'ouvrier puis il y a la pègre." (25, B, m)

Cette perception de l'union se retrouve en effet chez les syndiqués de 'A'.
— "faites-vous pas l'idée que les gars sont 100% pour, qu'ils aiment l'union. En général, je pense pas que l'ouvrier aime l'union . . . l'union parle toujours argent première, ça c'est primordial, ça passe avant tout." (11, A, o)
— "ça apporte pas de protection pour

le prix que ça vous coûte : ils en font un commerce." (5, A, m)
— "ils mettent pas d'eau dans leur vin; ils veulent tout parce qu'ils sont trop puissants." (12, A, o)

Si l'ouvrier du pétrole s'identifie peu à l'union, ce serait que, pour lui, elle représente d'abord l'étranger.

— "sur des points que l'ouvrier voudrait faire passer, l'union ils trouvent toujours une défaite . . . (les ouvriers) ils s'intéressent, mais ça passe jamais : ils font des grosses conférences dans l'ouest, aux E.-U., ils viennent avec des programmes qu'ils ont décidé là-bas." (11, A, o)
— "quand je viendrai en faveur de l'union, j'aimerais avoir une union canadienne, un syndicat canadien, pas une union américaine, avec siège social en Angleterre ou en Amérique. Ça. je vas me battre à mort pour empêcher de rentrer ça; mais je vas me battre à mort pour rentrer une union, si ca s'avère dans le futur, je me battrai à mort pour rentrer un syndicat canadien." (25, B, m)
pour plusieurs, sans doute;
— "j'ai toujours été en faveur du principe d'union." (27, B, m)

la politique

Peut-on penser alors que l'ouvrier du pétrole soit plus marqué par le nationalisme que par la conscience de classe ?

— "disons que je suis pas séparatiste mais nationaliste à 100%; nationaliste puis anti-capitaliste." (25, B, m)
pas séparatiste, parce que
— " je suis contre la violence, je pense pas que ce soit la solution au problème. Je pense que la solution au problème c'est de se servir un peu de notre cocologie, et puis on peut arriver au même résultat en se servant de diplomatie, beaucoup plus de diplomatie que de servir de bombes." (26, B, m)
parce qu'il contredit la vie privée;
— "je ne serai jamais séparatiste parce que j'ai de trop bons amis dans les Anglais, j'ai trop bien vécu avec des Anglais, avec une compagnie anglaise. Je ne veux pas, je ne pourrai jamais devenir séparatiste, c'est une idée que j'ai jamais vécue. Les compagnons, ça a toujours été des Anglais, même aujourd'hui. J'ai pas un ami canadien-français; tout seul, tout seul, je suis absolument seul : de la parenté puis des anglais." (11, A, o)
parce que c'est une question politique,
— "c'est pas les Anglais qui nous ont maltraités; la constitution elle était faite autant pour nous autres, c'est les gars qui nous ont représenté à Ottawa qui étaient trop mou." (25, B, m)
et que le domaine politique est un pouvoir étranger à l'ouvrier.
— "à tous les jours, tout le monde

en parle de politique; le pauvre monde, c'est pas qu'ils s'intéressent, c'est plus fort qu'eux autres." (4, A, m)
Nationaliste, mais il est difficile de l'être,
— "ceux qui sont sur le staff, ceux qui sont anglais sont plus smarts avec les canadiens français que les canadiens français; les plus durs, c'est eux autres on dirait : la mentalité canadienne française, faire du tort à son prochain. on dirait que ça lui est propre." (12, A, o)
et le séparatisme est impossible,
— "le canadien français, c'est un gars peureux : ca investira pas, ça partira rien sans risque." (12, A, o)
sans intérêt pour un ouvrier.
— "les canadiens-français sont défavorisés dans les hautes sphères, pas à notre niveau." (26, B, m)
Il y a une chose qui compte, c'est la langue
— "je suis pour les deux langues, mais en premier la nôtre, ici au Québec . . . ce qu'on devrait pas faire, qu'on fait toujours, c'est de parler leur langue." (28, B, m)
qui est respectée à la compagnie
— "la compagnie, c'est rendu pas mal bilingue; ils se tiennent à la page là-dessus." (21, B, m.

la compagnie

En somme, il semblerait que la compagnie soit comme une mère
— "aujourd'hui, le moindrement qu'un homme arrive, il dit : coudonc, j'ai faim — ils vont lui faire venir ce qu'il veut." (15, B, o)
— "on est même jusqu'à habillés, ils nous fournissent les gants; j'ai jamais été traité de même dans ma vie." (25, B, m)
— "ce que je trouve très beau des compagnies de pétrole, c'est qu'on nous fait l'école." (17, B, o)
qui a donné une éducation supérieure à ses enfants.
— "c'est ouvrier en réalité, la classe de monde c'est tout ouvrier; mais on dirait que par la mentalité du monde — vous allez voir une manufacture, vous allez pas entendre parler de ça — tandis qu'eux autres, tous leurs enfants les employés, c'est tout des enfants qui sont instruits." (femme 27, B, m)
Conscient de cette supériorité,
— "je me considère de l'ouvrier et puis j'en ai pas honte, excepté qu'il y a une petite spécialisation : une raffinerie, c'est une industrie qui est complètement différente des autres." (27, B, m)
bien que la société ne lui reconnaisse pas un statut équivalent,
— "techniciens en pétrole qu'ils nous nomment; c'est juste pour nous faire plaisir, je crois, ça nous en donne pas plus. Seulement à 'B' qu'ils nous donnent ça . . . sur le recensement, je

marque journalier : aucun métier." (19, B, o)

l'ouvrier du pétrole a du mal à se situer dans la stratification sociale

— "entre les professionnels et les ouvriers." (2, A, m)

— "(au-dessus du) milieu journalier, le milieu généralisé : débardeurs et ouvriers de la construction, du travail saisonnier." (23, B, o)

— "je ne me sens pas ouvrier, je ne sais pas quelle classe on est." (9, A, o)

et perçoit mal le conflit des classes dans la dynamique sociale.

— " on voit pas un complexe dans le fait d'être dirigé; c'est le système qui est comme ça, ça a son petit charme." (9, A, o)

— "l'ouvrier, il travaille pour gagner son pain, pour être sur de pas crever de faim; qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse de plus ? qu'est-ce qu'il fait de plus ?" (27, B, m)

— "le riche, il peut être plus indépendant, il est appelé à subir moins d'injustices parce qu'il a l'argent pour passer par-dessus; puis les injustices, il les prend pas, puis l'ouvrier bien souvent il est obligé de les prendre. C'est ça qui fait le plus mal au coeur de l'ouvrier." (27, B, m)

la vie privée

Soustrait à l'inquiétude du lendemain et parvenu à un niveau de vie convenable, l'ouvrier du pétrole aspire à réaliser une vie d'homme dans le secteur de la vie privée.

— "qu'est-ce qu'on veut en fin de compte ? améliorer notre sort ? améliorer notre sort de quelle manière ? il s'agit d'avoir la santé, de pouvoir jouer au golf de temps en temps, aller à une danse de temps en temps . . . " (26, B, m)

— "on peut dire que les fleurs, les arbres, c'est tout ce qu'il y a de beau qui nous entoure. Mais quand on commence à ignorer ces choses-là, moi i'estime que ça vaut quasiment plus la peine de . . . on n'a plus de but dans la vie, on n'a plus de but précis : le type travaille, il est ambitieux, il veut arriver à quelque chose, il connait plus la raison de sa fonction." (23, B, o)

Fonctionnaire de la société technique plutôt que producteur, c'est toute la civilisation technique qu'il met en question.

— "l'atmosphère de travail est tellement tendue aujourd'hui que ça porte l'homme à se débattre avec des principes primitifs de survivance personnelle." (23, B, o)

— "dire qu'icitte dans le nord de l'Amérique c'est le plus beau train de vie qu'il y a pas au monde, moi je prétends pas ça . . . on travaille trop vite . . . envoie, produis ! moi je trouve que c'est traiter du monde comme des bêtes." (25, B, m)

— "la vie s'en vient bien dure, ça s'en vient comme les américains . . . j'ai été à New York cette année, je voyais le monde laid; des jeunes : brulés, je ne sais pas en quoi; je trouvais le monde fatiqués, brûlés, morts !" (20, B, m)

Dans cette société, il cherche pour ses enfants un sort meilleur que le sien;

— "à l'Université, s'il y a un petit moyen ils vont y aller; ils travailleront pas sur les shifts comme leur père."

— "ton gars, il est pas pire qu'un autre, c'est les temps modernes qui l'ont emmené de même. Tu l'as gâté, t'as voulu le voir mieux que toi : c'est ça que ça a donné:. Puis aujourd'hui, endures-le de même, ça va faire un homme pareil." (25, B, m)

lui, il attend sa retraite pour s'évader.

— "pour un ouvrier, on songe à prendre sa pension plus jeune que la masse." (15, B, o)

— "dès que nos enfants seront instruits, mariés, disons : qu'ils voleront de leurs propres ailes, c'est marqué dans le ciel : on va partir faire le tour du monde." (9, A, o)

nicole gagnon

les membres du comité de rédaction de la revue parti pris

sont disponibles pour des conférences, rencontres, débats

ou colloques sur des questions se rattachant aux sujets

traités dans la revue. prenez contact avec nous en écrivant à :

la revue parti pris, c.p. 149, station "n", montréal 28, québec.

les voies de l'autogestion

gabriel gagnon

Dans un précédent numéro,[1] j'avais, parmi les divers visages du socialisme suggéré la voie autogestionnaire comme devant particulièrement convenir au Québec que nous sommes à construire. Il me faut maintenant poursuivre la discussion amorcée en présentant les possibilités concrètes d'une telle voie vers le socialisme.

Comme nous essayons de le montrer plus haut,[2] le Québec est actuellement à l'heure d'un néo-capitalisme basé sur les monopoles privés et le pouvoir incertain d'un Etat en voie de constitution. La rencontre de ces deux forces, tout en allant dans le sens d'une plus grande rationalité, détruit en même temps les formes de participation prévues dans une société traditionnelle non encore industrialisée sans fabriquer de mécanismes de remplacement. La situation est d'autant plus ressentie que ce néo-capitalisme est dominé de l'extérieur, ce qui ajoute à son caractère contraignant.

A ce projet continental d'un néo-capitalisme nord-américain, il nous faut évidemment opposer une vision de type socialiste passant par la réappropriation par l'Etat de l'économie et de la société québécoise pour qu'il puisse les remettre ensuite aux mains des travailleurs et des producteurs qui en sont les vrais propriétaires.

Sans tomber dans le messianisme dont nous accusent certains économistes et syndicalistes[3] obnubilés par le modèle américain, notre seule chance de survie au point de vue économique et culturel est de parier pour une utopie socialiste; dans le sens d'un projet global qui orienterait notre action vers une image idéale du futur.

Société industrielle avancée, société à tradition égalitaire et participationniste, société colonisée, le Québec pourrait plus que bien d'autres pays se rapprocher de ce rêve permanent des travailleurs qu'est le contrôle non seulement de l'Etat mais encore de la région, de la municipalité, de l'entreprise par la majorité de ceux qui y habitent ou y travaillent et non par une minorité de possesseurs de capitaux.

Dans la société industrielle qui est la nôtre, les travailleurs subissent en effet une triple aliénation.

Le travail, sous presque toutes ses formes, constitue une première aliénation qui tient au fait d'accomplir des

activités fastidieuses, souvent sans aucun sens, dans des conditions plus ou moins pénibles, pour se procurer cet argent qui entrouvre les portes de la société de consommation. A cette première dépossession qui tient à la nature du travail lui-même, seules des transformations technologiques et l'importance grandissante des loisirs pourront apporter des palliatifs, sans jamais la faire disparaître cependant.

Une seconde aliénation tient à l'organisation de la propriété et surtout du pouvoir dans des entreprises où les ouvriers, qu'ils travaillent pour la Dominion Textile ou pour l'Hydro-Québec, sentent que tout leur échappe dans leur activité quotidienne : négligeables unités de production, en dehors de certaines barrières posées par la convention collective, toutes les décisions importantes sur le fonctionnement et l'avenir de l'entreprise se passent sans qu'ils y participent d'aucune façon et sans qu'ils en soient même informés dans la plupart des cas.

Pour le travailleur québécois s'ajoute encore cette aliénation coloniale qui fait que la grande majorité des entreprises échappent encore à tout contrôle de l'Etat qu'il s'est donné et participent avant tout à la désagrégation de sa culture et de son économie au profit de la puissance américaine.

C'est à ces deux dernières aliénations que tente de répondre un socialisme autogestionnaire : non seulement il mettrait les travailleurs au pouvoir pour changer les structures de la propriété mais, poussant plus loin son projet, il transformerait les structures du pouvoir elles-mêmes au niveau de chaque usine, de chaque école, de chaque bureau. Le développement de la société industrielle et les expériences des pays socialistes montrent en effet d'une part qu'il ne suffit pas de donner aux travailleurs le pouvoir politique pour que disparaisse leur aliénation fondamentale et, d'autre part, qu'il est dès maintenant possible, dans certaines conditions, de réaliser cette autogestion ouvrière, ce dépérissement de l'Etat dont rêvaient des penseurs comme Marx, Proudhon et Gurvitch.

Cette transformation globale que je souhaite personnellement mais qui, au Québec, est liée à la conioncture internationale aussi bien qu'à l'action des divers groupes de gauche, ne peut être prévue avec certitude pour les prochaines années. Peut-on cependant dès maintenant l'amorcer de façon partielle sans tomber dans un plat réformisme rafistoleur de nos structures politico-économiques décadentes.

Dans "Stratégie ouvrière et néocapitalisme", le philosophe et sociologue André Gorz, voulant proposer à la gauche de l'Europe occidentale d'autres possibilités que l'insurrection armée ou la réformette, suggère une

distinction entre réformes réformistes et révolutionnaires :

"Est réformiste une réforme qui subordonne ses objectifs aux critères de rationalité et de possibilité d'un système et d'une politique donnés. Le réformisme écarte d'emblée les objectifs et les revendications — si profondément enracinés soient-ils dans les besoins — incompatibles avec la conservation du système.

N'est pas nécessairement réformiste, en revanche, une réforme revendiquée non pas en fonction de ce qui est possible dans le cadre d'un système et d'une gestion donnés. mais de ce qui doit être rendu possible en fonction des besoins et des exigences humaines."(4)

Alors que les premières réformes, préconisées jusqu'à maintenant par toutes les formes de social-démocratie, permettent au capitalisme de durer, les autres permettraient d'ouvrir au sein du système capitaliste des brèches qui amèneraient brusquement ou progressivement sa transformation.

C'est en m'inspirant de cette distinction de Gorz que je voudrais analyser les différentes tentatives de réforme de l'entreprise tentées ces dernières années dans les pays industrialisés pour essayer d'en dégager une stratégie pour les travailleurs québécois et leurs syndicats, au delà des ornières de la simple convention collective et en deçà d'un gauchisme apocalyptique refusant de se déchiffrer dans les risques et les incertitudes du présent.

1. participation, co-gestion ou autogestion

Depuis ses débuts, le syndicalisme oscille entre trois types d'action : le refus, le harcèlement ou la participation. Dans le premier cas, ses revendications sont totales et révolutionnaires : il conteste globalement une société qui ne fait pas de place aux ouvriers et à leurs revendications. Lorsque le syndicalisme a obtenu une certaine reconnaissance dans la société, il opte plutôt pour des tactiques de harcèlement : par toute une série de réformes et d'actions partielles, il essaie alors d'obtenir une amélioration de la condition de ses adhérents. Depuis la dernière guerre, en Europe occidentale en particulier, le syndicalisme opte pour une troisième voie, la participation : à ce moment, au lieu de contester globalement ou partiellement la société globale, il accepte de participer d'une certaine manière à la gestion de l'entreprise et de l'Etat. C'est à ces diverses formules de participation, qui reprennent plus ou moins bien le rêve ouvrier de la gestion des entreprises, que je voudrais m'attacher ici particulièrement. Je passerai en revue divers modèles de participation pour en montrer les possibilités

et les limites pour la stratégie de la classe ouvrière. Je distinguerai en gros trois modèles : d'abord les formes d'intéressement à l'entreprise, ensuite les diverses formules de co-gestion et d'économie concertée et, finalement, l'autogestion ouvrière.

l'intéressement à l'entreprise

Dans plusieurs sociétés néo-capitalistes d'Europe, et particulièrement aux Etats-Unis, le patronat entreprend une politique de "relations humaines" de façon à mieux intégrer l'ouvrier à son travail, à lui donner une certaine conscience d'entreprise qui l'emporterait sur son activité syndicale et sur sa conscience de classe. A cette politique de "relations humaines" s'ajoutent les différentes formules d'intéressement à l'entreprise : par la distribution de parts en particulier, on tente alors de faire de chacun des travailleurs un actionnaire de la société, donc théoriquement un de ses propriétaires. Inutile de mentionner le caractère illusoire d'un tel type d'intégration si l'on connaît l'absence de pouvoir réel du petit actionnaire dans la gestion d'une société anonyme. Il faut interpréter dans le même sens l'amendement Vallon qui récemment, en France, suggérait de faire participer les travailleurs aux résultats de l'autofinancement des entreprises : ainsi, les ouvriers pourraient, autant que les patrons, profiter des nouveaux investissements réalisés à partir de leur travail.

Dans tous ces projets, la participation des travailleurs reste formelle et superficielle : dans la plupart des cas, ils ont très peu accepté ces formules, revendant presque toujours les parts qu'on leur avait distribuées. Cette politique générale du patronat constitue cependant un danger pour la classe ouvrière, en particulier pour le syndicalisme, puisqu'elle risque d'attacher le travailleur trop exclusivement à son entreprise, l'éloignant ainsi de sa classe et de son syndicat. Nous avons là la forme la moins poussée de la participation : elle n'engage que les individus sans passer par leurs syndicats, ce qui ne risque pas au moins de lier directement ces organisations au sort de la société capitaliste. Nous n'insisterons pas davantage sur ce modèle, beaucoup mieux connu que les deux autres.

la co-gestion

De façon générale, on peut dire que "la co-gestion se caractérise essentiellement par la dualité d'origine des éléments directeurs de l'exploitation" : elle peut être selon le cas paritaire ou minoritaire, il peut s'agir d'un pouvoir de consultation ou d'un pouvoir de décision. "Elle n'existe pas encore tant que les salariés ne sont appelés qu'à participer aux résultats

de l'oeuvre de production; elle est dépassée dès lors que les capitalistes ayant été éliminés de l'Entreprise, le pouvoir de direction se trouve concentré entre les mains des seuls travailleurs."(5)

On peut assimiler à cette formule deux expériences concrètes réalisées en France et en Allemagne après la dernière guerre : la co-gestion dans les entreprises sidérurgiques en Allemagne et les comités d'entreprise en France.

En *Allemagne*, deux lois sont venues concrétiser le pouvoir accru de la grande centrale syndicale DGB après le démantellement des monopoles allemands durant l'occupation. La première loi, celle de 1951, concerne exclusivement les industries du charbon, du fer et de l'acier. Elle accorde aux salariés, devenus membres des organes d'administration de ces entreprises, une situation de fait et de droit exactement analogue à celle des représentants des actionnaires. En toutes matières, par conséquent, ils disposent à égalité avec ceux-ci d'un pouvoir de co-décision des plus réels.

La deuxième loi, celle de 1952, s'intéresse à l'ensemble de l'industrie : elle y établit des conseils d'établissement qui, en matière sociale et de personnel, ont un droit de véritable co-décision; ce droit n'existe cependant plus dans le domaine économique où le secteur livré à la discussion de ces conseils se limite d'ailleurs à des questions de techniques de travail ou de relations industrielles. Ces conseils semblent avoir dépéri ces dernières années, les syndicats s'étant de moins en moins intéressés à leurs activités à mesure que le capitalisme allemand reprenait son rôle agressif dans une conjoncture européenne renouvelée.(6)

Une expérience encore plus intéressante et aussi plus étudiée est celle des comités d'entreprise en *France*. Ces comités, créés par l'ordonnance du 22 février 1945, avaient pour but de permettre aux travailleurs de jouer un rôle consultatif en ce qui concerne les activités économiques des sociétés dont ils devaient obligatoirement être tenus informés : quant à la gestion des activités sociales de l'entreprise (logements, restaurants, éducation, etc.) elle leur était entièrement confiée. D'abord réticents vis-à-vis ces comités, les syndicats français, même la CGT dominée par les communistes, ont ensuite accepté d'y participer.

Nous disposons au sujet de ces comités d'une excellente étude sociologique, celle de Maurice Montuclard(7). D'après une enquête d'opinion effectuée en 1955, ces comités auraient été en échec à 90% sur le plan économique, une réussite à 75% sur le plan social. Après une recherche approfondie dans 4 entreprises, Montuclard est amené à nuancer un peu

ce jugement. Voici ses propres conclusions : "Notre enquête, dans les limites du champ ou elle s'est cantonnée, inviterait à conclure plutôt que ce qui a le moins bien fonctionné — tant à cause de l'ingérence patronale que du souci de la propagande de la part des syndicats — c'est la gestion sociale elle-même; tandis que, dans le domaine économique ou technique, pour peu qu'on ait donné aux représentants du personnel des moyens d'action, comme les commissions économiques, techniques, ou de quelque titre que ce soit, l'on a remarqué une élévation du niveau des préoccupations, un réalisme dans la suggestion, et parfois un désintéressement, dont, vers 1950, le président-directeur général de Nationale, (il s'agit d'une des entreprises étudiées) au moment même où il critiquait et combattait le plus énergiquement la gestion sociale des comités de cette société, vantait les appréciables effets sur le développement de l'entreprise"[8].

Des comités du même genre ont aussi été créés après la guerre en Angleterre, en Suède, en France, en Israël et en Hollande mais jamais aux Etats-Unis[9]. Dans la plupart de ces cas, il s'agit d'organismes institués dans toutes les entreprises industrielles qui comportent plus de 20 à 50 salariés, composés de représentants élus par les diverses catégories de personnel, généralement sur proposition des organisations syndicales. Ces organismes, qui n'interviennent pas directement dans la gestion économique, disposent d'attributions consultatives en ce qui concerne l'augmentation du rendement, l'organisation et le fonctionnement techniques de l'entreprise. En outre, ils gèrent avec une autonomie plus ou moins effective les oeuvres sociales destinées au bien-être des travailleurs.

Ces formules de co-gestion qui, comme les tentatives d'intéressement précédemment citées, avaient sans doute surtout pour but d'intégrer le plus possible les travailleurs à leurs entreprises, semblent avoir eu un effet un peu différent en réalité. En effet, dans bien des cas, les travailleurs, après avoir obtenu d'être représentés par leurs syndicats dans ces comités d'entreprise, en ont souvent fait une tribune d'opposition à la politique patronale au lieu d'une chambre de dialogue entre participants à une oeuvre commune. Ces comités, en particulier sous leur aspect économique, sont donc assez rapidement tombés en désuétude, les patrons négligeant de les convoquer alors que les travailleurs ne s'y intéressaient que superficiellement. Ils ont cependant bien joué leur rôle d'information puisqu'ils ont permis aux syndiqués d'obtenir un certain nombre de renseignements sur le fonctionnement des entreprises inaccessibles auparavant. En ce qui concer-

ne la gestion proprement dite des entreprises, ces comités ont laissé très peu de pouvoir réel à des travailleurs peu préparés à exercer ce rôle et toujours dominés par la force du patronat privé. On peut donc affirmer sans crainte que ces tentatives de co-gestion n'ont rien changé de fondamental à l'aliénation des travailleurs. Dans tous ces pays, c'est surtout grâce à l'action du syndicalisme en dehors des entreprises que les travailleurs semblent avoir obtenu la plupart de leurs victoires.

C'est dans la même perspective que le technocrate François Bloch-Lainé proposait dernièrement d'établir une sorte "d'économie concerté" où, grâce au système de planification francaise, les syndiqués, les patrons et l'Etat s'uniraient pour contrôler conjointement l'économie.[10] Au niveau des grandes entreprises, dirigées en réalité par un groupe de directeurs-technocrates, les représentants des travailleurs comme ceux du capital jouiraient d'un même pouvoir de contrôle auprès de ces "managers" considérés comme un exécutif responsable. Au niveau des régions comme à celui de l'ensemble de la nation, les représentants des travailleurs, du patronat et de l'Etat se "concerteraient" pour établir les grands objectifs de la planification et pour procéder à leur exécution. Ceci s'accomplirait sans que soit changée fondamentalement la propriété d'entreprises qui, de toute façon, quel que soit leur statut juridique, sont toutes dirigées en fait par un groupe de techniciens plus ou moins contrôlés selon les cas. Les différents groupes sociaux s'entendraient sur une politique des revenus établissant un certain contrôle des salaires, des prix, des profits et de l'expansion économique en général. C'est une politique du même genre que Wilson a négociée avec les syndicats anglais, même s'il a eu assez de difficultés à la faire admettre par leur aile gauche dirigée par Frank Cousins.

Les expériences de co-gestion en Europe occidentale n'ont donc pas apporté grand-chose aux travailleurs ni au syndicalisme qui ne s'y est d'ailleurs engagé qu'avec une grande prudence. Ces tentatives ont presque toujours été des leurres puisque, de toute façon, lorsqu'il s'agissait de décisions vraiment importantes, les ouvriers se trouvaient toujours en minorité et ne pouvaient choisir qu'entre la consultation inefficace ou la contestation globale.

l'autogestion

On se trouve devant une véritable autogestion lorsque les producteurs, cest-à-dire ceux qui trvaillent dans une entreprise ou une usine, la possèdent et la gèrent eux-mêmes de façon démocratique sans intervention de pouvoirs extérieurs. Historiquement, les travail-

leurs ont réalisé cette aspiration fondamentale surtout à travers les coopératives de production et les communautés de travail expérimentées dans divers pays. De façon générale, ces expériences ne se sont pas étendues, restant en marge du syndicalisme organisé. On retrouve encore aujourd'hui en France un certain nombre de communautés de travail au sein desquelles un certain clivage s'est souvent établi entre les premiers adhérents et ceux qui se sont joints subséquemment à l'entreprise.[11]

Mais la réalisation par excellence du principe autogestionnaire c'est la Yougoslavie qui nous la présente. Toute la société yougoslave s'édifie en effet autour de ce modèle approché de quatre façons différentes : l'autogestion communale, l'autogestion coopérative rurale, l'autogestion ouvrière et l'autogestion sociale. C'est à ces deux dernières formes que nous nous intéresserons particulièrement ici parce qu'elles se réalisent au niveau de l'entreprise de production ou de services qui fait surtout l'objet de cet article[12].

L'autogestion ouvrière donne toute sa spécificité au régime yougoslave. A partir de 1951, elle naissait du passage d'une planification économique de type soviétique à une vaste décentralisation grâce à laquelle le personnel de chaque entreprise était chargé d'établir son plan de production et d'investissement. S'il s'agit d'une entreprise employant plus de 30 ouvriers, l'assemblée du personnel élit un conseil ouvrier qui nomme lui-même le comité de direction de l'entreprise. Ce comité compte de trois à onze membres selon la taille de l'usine : le directeur de l'entreprise, membre de droit, ne peut en être élu président. Les trois quarts des membres du comité doivent être des ouvriers de la production : de façon à ce que le plus grand nombre possible de travailleurs puissent participer à la gestion le tiers des membres doit en être renouvelé chaque année et la loi prévoit même que personne ne peut être élu consécutivement plus de deux fois.

Dans les grandes entreprises, l'autogestion s'effectue au niveau d'unités plus petites, l'atelier ou le bureau, de façon à mieux assurer la participation au niveau de l'ensemble.

Parmi les fonctions du conseil ouvrier, mentionnons en particulier l'élaboration du plan annuel, l'orientation de la production, de la vente et de l'achat, la répartition des investissements, la constitution du fonds social pour le logement, l'éducation et la culture et finalement, la répartition aux ouvriers d'une partie des bénéfices. Alors que les communautés de travail du monde capitaliste cherchent surtout à nier ou à supprimer les antagonismes entre dirigeants et dirigés, entre manuels et intellectuels, l'expérience you-

goslave part de ces divergences possibles mais essaie plutôt de les canaliser, de veiller à ce qu'aucune strate ne l'emporte sur l'autre : elle accepte donc de voir dans l'autogestion une forme de participation conflictuelle. Voilà pourquoi un mouvement syndical fort, moins revendicatif que ceux que nous connaissons dans notre monde capitaliste, continue à s'occuper d'animation et du règlement des griefs individuels dans chaque entreprise.

L'autogestion ouvrière a été étendue en 1953 à tout le secteur de la consommation prise dans son sens le plus large, c'est-à-dire aux entreprises d'alimentation, de loisirs, de culture, d'éducation, de logement, de santé et de bien-être. Chacune des unités de ce secteur est devenue propriété sociale gérée en commun par les représentants des usagers, du personnel et de la communauté territoriale intéressée. Les producteurs sont ici rejoints par des représentants d'autres groupes qui, pas plus qu'eux, n'ont de droits exclusifs à la propriété de l'entreprise : on parle donc encore d'autogestion et non de co-gestion.

On trouve donc dans le système yougoslave une réalisation concrète et efficace de cette gestion ouvrière élaborée comme une utopie par les premiers grands penseurs socialistes. Ce modèle fonctionne d'autant mieux qu'il s'insère dans un système général de planification socialiste qui a d'abord réalisé le passage à la propriété collective de la presque totalité des entreprises du pays : il est donc celui auquel on doit d'abord se référer pour prévoir les limites, les possibilités et les difficultés de tentatives du même genre en d'autres pays.

●

A partir de ces différents modèles de participation auxquels se sont confrontés avec plus ou moins de succès les travailleurs des sociétés industrielles, un certain nombre d'auteurs ont essayé de faire le point et de voir dans quel sens devrait s'infléchir la stratégie ouvrière.

Pour Serge Mallet et André Gorz[13], la nouvelle classe ouvrière qui se forme dans les usines automatisées des secteurs de pointe (pétrole, chimie, électronique) semble beaucoup plus sensible aux revendications ayant trait à la gestion de l'entreprise qu'à celles qui concernent salaires ou conditions de travail. Ces auteurs pensent donc que la stratégie ouvrière devrait viser à contrôler progressivement la gestion des entreprises de pointe : les travailleurs réaliseraient ainsi des réformes de type révolutionnaire qui saperaient de l'intérieur le système capitaliste et pourraient préfigurer le système socialiste de l'avenir au sein duquel chaque entreprise autogérée pourrait trouver naturellement sa place. Ce projet global est appuyé sur

plusieurs études sociologiques effectuées auprès des travailleurs d'entreprises de pointe en France et en Italie.

Pour un auteur comme Touraine[14], au contraire, le niveau de l'entreprise semble devoir perdre de l'importance à mesure que l'on débouche sur la civilisation industrielle, qui rapproche socialisme et capitalisme. Dans les deux cas, le syndicalisme doit devenir un syndicalisme de contrôle, agissant surtout au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales. C'est là que le mouvement ouvrier devrait faire valoir ses deux revendications fondamentales : le développement économique et la démocratie sociale. Les travailleurs devront ainsi, aux côtés des autres forces sociales, contrôler l'action de l'Etat pour l'infléchir dans le sens de leur projet global : c'est la seule façon d'ailleurs de construire la civilisation industrielle universelle de l'avenir.

Ces deux perspectives se rejoignent en partie : en effet, il est difficile de voir comment des tentatives de réforme au seul niveau de l'entreprise pourraient réussir sinon à l'intérieur d'un projet de contestation globale de la société; de la même façon l'action d'un syndicalisme de contrôle ne serait véritablement efficace qu'appuyée sur un mouvement de la base au niveau de chacune des entreprises. Leur différence fondamentale tient peut-être surtout à la forme que doit prendre l'engagement syndical : pour Gorz et Mallet les travailleurs devraient s'engager directement au niveau de la décision alors que pour Touraine ils pourraient peut-être se contenter de contrôler l'administration et l'exécution des politiques sans participer directement à la prise de décision.

2. le syndicalisme québécois

Les travailleurs québécois, après les forts mouvements revendicatifs du siècle dernier[15], ont trop longtemps oscillé entre les aumôniers de la C.T.C.C. et les "labor bosses" du syndicalisme international. Mais l'accélération de l'industrialisation, le duplessisme et, plus récemment, le renouveau de la pensée nationaliste, ont fortement changé la structure et les objectifs de notre mouvement syndical et de ses deux principaux représentants, la FTQ et la CSN.

Dépassant le simple domaine de la convention collective, chère au syndicalisme américain, la FTQ, à force de se faire tirer la patte, a fini par suivre les directives du CTC en optant pour l'action politique au sein du NPD autour de 1960 : depuis ce temps, son appui à ce parti est demeuré presque exclusivement symbolique. Depuis la mort de Roger Provost et son remplacement par Louis Laberge, l'influence d'une gauche nationaliste, représentée surtout par des anciens de la Fédération des Unions Industrielles

du Québec (Daoust, Vaillancourt, Gérin-Lajoie etc.) se manifeste de plus en plus : elle préconise une sensibilisation plus grande aux aspirations propres aux travailleurs québécois et une radicalisation de l'action politique. La transformation de la FTQ demeure encore latente cependant : elle ne s'est exprimée par aucune initiative concrète. Quant à ses syndicats affiliés, ils semblent jusqu'à maintenant s'en tenir dans leurs revendications concrètes à la négociation de conventions collectives valables pour leurs membres, sans trop se préoccuper des travailleurs non encore syndiqués. Le fait que la FTQ représente surtout les travailleurs du secteur privé et de la grande entreprise explique en bonne partie son attachement au modèle syndical américain.

Quant à la CSN, son caractère exclusivement québécois comme le nombre important de travailleurs des services, des secteurs publics et parapublics qu'elle regroupe l'ont amenée à évoluer de façon légèrement différente. On peut mesurer en partie cette transformation en analysant le "Rapport moral" de Marcel Pépin au congrès d'octobre 1966 de sa centrale.[16]

le rapport pépin

Dans ce rapport, la C.S.N. effectue pour la première fois une critique globale et serrée d'abord du capitalisme québécois puis des carences de l'Etat en matière de planification et de contrôle de notre économie : comment, en effet, des initiatives aussi timides que la création de la SGF et d'un Conseil d'Orientation Economique impuissant auraient-elles pu nous faire échapper à l'emprise des monopoles américains. Cette critique de fond prouve à quel point le syndicalisme québécois doit abandonner la seule défense des intérêts de ses membres actuels pour aborder les problèmes généraux qui affrontent la majorité des travailleurs, syndiqués ou non. Le rapport n'y répond cependant, lorsqu'il s'agit des "approches d'une solution", que par un catalogue de réformes, souhaitables sans doute, mais qui ne contestent en rien les structures fondamentales du système capitaliste. Qu'il s'agisse du droit d'intervention, du droit à l'information, du droit à la formation ou de la planification démocratique, nous ne retrouvons aucune de ces réformes révolutionnaires pouvant graduellement mettre en pièces le système dominant. A ce propos, la grande absente c'est la politique : devant un Etat qui, en plus de défavoriser les travailleurs, ne possède aucun plan cohérent de dévoloppement économique et social, comment les syndicats pourraient-ils hésiter à prendre l'initiative de la fondation d'un véritable parti des travailleurs qui s'emparerait de l'Etat

pour le transformer — Mais tout ce que Pépin nous offre c'est de déléguer des observateurs auprès des gouvernements, les publications, les manifestations, les assemblées syndicales ou publiques, la critique des lois et des projets de loi, la surveillance constante des hommes publics"[17]. A un si grand mal, quel petit remède.

En plus de ces revendications de type global, le rapport Pépin s'intéresse aussi aux problèmes de la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Retenons deux des conclusions de son diagnostic d'ensemble :

"les travailleurs n'ont aucun pouvoir de décision directe dans l'entreprise, même à propos de questions qui les concernent vitalement, comme la sécurité du travail, par exemple, et généralement ils ne sont pas même consultés;

— les travailleurs, et le peuple en général, font les frais de cette situation générale et c'est en étrangers dans l'entreprise qu'ils doivent se débattre contre les décisions du patronat, comme c'est en étrangers dans la cité qu'ils doivent subir les contre-coups des décisions économiques que seul un petit nombre de grands-prêtres de l'économie sont appelés à prendre envers ou contre la collectivité impuissante"[18].

Encore ici, à ces accents quasi-prophétiques répondent, à notre avis, des réformettes. Au niveau de l'entreprise, on "suggère d'examiner la possibilité d'une législation visant à rendre obligatoire la création de conseils d'entreprise composés de représentants de travailleurs et auxquels on conférerait certains droits, notamment celui d'être informés sur la situation financière de l'entreprise, sur ses prévisions et projets" et généralement sur l'ensemble des problèmes posés par l'automation.[19] Dans le même sens, le rapport se demande si, comme le propose en France l'amendement Vallon, les travailleurs ne devraient pas avoir droit à la partie du profit qui sert à l'autofinancement des entreprises, une fois les salaires des employés et les dividendes des actionnaires payés.

Ces quelques suggestions vont plutôt dans le sens des deux premiers types de participation distingués dans la première partie de cet article, l'intéressement et la co-gestion : en ce sens, tout en ne présentant pas les dangers d'intégration à la société capitaliste des formules les plus poussées de co-gestion dans le secteur privé, elles n'en demeurent pas moins à la surface de l'aliénation des travailleurs auxquels leur réalisation ne pourrait apporter qu'un peu plus d'argent et d'information.

Peut-être aurait-il fallu songer aussi à ces aspirations à l'autogestion latentes dans les revendications de beaucoup de travailleurs des secteurs de

pointe de l'industrie privée et, surtout, des secteurs étatiques et paraétatiques.

l'autogestion au québec?

Dans une société comme la nôtre, est-il donc possible de parler d'autogestion des entreprises sans tomber dans l'utopie et sans nuire à la combativité de la classe ouvrière ? Je le crois personnellement à condition que l'on distingue soigneusement entre les secteurs publics ou para-publics et l'entreprise privée.

Il serait sûrement possible, et même souhaitable, d'amorcer des expériences autogestionnaires dans l'éducation, dans le secteur hospitalier et dans des entreprises nationalisées comme l'Hydro-Québec. En plus de satisfaire plusieurs des revendications des travailleurs de ces secteurs, une telle tentative de la part des syndicats permettrait en même temps, grâce à une réforme de type révolutionnaire cette fois, de contribuer à la transformation globale de la société : la formule autogestionnaire, réalisée dans un certain nombre d'entreprises, constituerait un modèle concret à partir duquel pourrait s'effectuer le passage graduel à un socialisme authentiquement québécois.

Contrairement à la co-gestion, l'autogestion implique le passage de la propriété privée à la propriété collective, effectué par des nationalisations. C'est donc à mesure que des entreprises deviendraient propriété de la collectivité qu'il serait possible d'y organiser une véritable autogestion. En ce qui concerne la co-gestion dans l'entreprise privée, les exemples cités plus haut en ont montré l'efficacité réduite et les dangers pour la classe ouvrière : ces difficultés seraient d'autant plus grandes au Québec vu le contrôle étranger sur toutes nos entreprises importantes qui échappent même à toute emprise de l'Etat.

Il ne s'agit pas ici pour moi d'élaborer un plan détaillé d'autogestion pour les entreprises publiques et semi-publiques : je voulais simplement suggérer l'utilité de revendications de ce type dans une stratégie ouvrière globale, en particulier pour la C.S.N. qui est particulièrement représentée dans les secteurs intéressés. Ailleurs dans ce numéro, j'essaierai de montrer comment des revendications de ce genre pourraient aussi convenir beaucoup mieux à la C.I.C. que sa politique traditionnelle de défense des commissions scolaires désuètes.

Je voudrais essayer cependant d'appuyer concrètement mes suggestions sur un cas que je connais bien, où ces problèmes se posent de façon évidente.

l'université de montréal?

Après avoir longtemps été gouvernée de façon irresponsable par les représentants du papier, de la bière, de l'aspirine et du goupillon, l'Uni-

versité de Montréal a enfin décidé, sous la pression de son principal bailleur de fonds, le gouvernement de Québec, de se démocratiser. Pour ce faire, elle tentera bientôt de faire adopter par la Législature une nouvelle charte grâce à laquelle elle prétend associer ses professeurs et les représentants de ses étudiants à la gestion de l'entreprise commune.

Deux modèles étaient ici possibles. On aurait pu, d'après l'expérience de certains pays d'Amérique du Sud, composer le conseil de l'université exclusivement des représentants des professeurs, des étudiants et des autres employés de l'entreprise, réalisant ainsi une forme pure d'autogestion où les seuls dirigeants d'un organisme sont ceux qui y travaillent d'une manière ou d'une autre. Dans ce cas, l'influence planificatrice essentielle de la collectivité aurait pu s'effectuer par l'intermédiaire d'un Office de l'Enseignement Supérieur ou d'un Conseil des Universités où budgets et normes auraient été discutés par l'Etat et l'ensemble des universités autogérées.

L'autre formule, celle des universités yougoslaves, aurait associé directement au sein du conseil de l'université les représentants de l'Etat et ceux de la collectivité universitaire (professeurs, étudiants, employés). Cette formule, que les Yougoslaves appellent aussi autogestion, est plutôt nommée co-gestion au Québec, sans doute parce que notre Etat bourgeois est toujours assimilé à l'entreprise privée. Un tel système, sans doute valable en pays socialiste, est pleine d'embûches dans une société comme la nôtre si les représentants de l'Etat sont majoritaires : le sort que le gouverneur Reagan est en train de faire subir à l'Université de Californie est un bon exemple des excès auxquels il peut mener.

C'est à une co-gestion de ce genre que se rattache la nouvelle charte, avec certaines particularités qui en détruisent cependant l'équilibre fondamental. Les employés de l'université ne sont pas représentés au conseil de direction; les étudiants n'ont que le droit de suggérer des noms parmi lesquels le conseil choisira lui-même leurs représentants; quant aux professeurs, ils n'y seront présents que par les cinq délégués sur un total de 24 d'une Assemblée universitaire ne comprenant elle-même qu'une très mince majorité de professeurs en exercice. Cette nouvelle charte est donc un leurre puisqu'elle ne réalise en rien ni l'autogestion ni même une véritable co-gestion de l'université, qui impliquerait une certaine égalité des parties contractantes.

Si même l'autogestion yougoslave admet l'existence d'un mouvement syndical destiné à en animer les rouages et à formuler les griefs des individus, la nouvelle charte de l'Univer-

sité de Montréal, loin d'inciter professeurs et étudiants à troquer leurs revendications traditionnelles pour les joies de la participation, doit d'autant plus les inciter à affermir leurs structures syndicales.

Etant donné la procédure choisie pour la représentation des étudiants au conseil de l'université, ils auront tout intérêt à y laisser siéger des délégués qui en rapporteront une foule d'informations utiles, sans pouvoir de toute façon engager une AGEUM qu'ils ne représenteront pas directement. Cette présence d'informateurs étudiants devrait aussi être prévue au niveau des conseils de faculté et de département. Parallèlement, l'AGEUM devrait continuer sa politique de revendications globales tout en acceptant la co-gestion dans certains secteurs restreint où l'égalité de représentation serait assurée.

Quant aux professeurs, ils auraient dû s'opposer fermement à une charte qui n'assure la participation que d'un très petit nombre d'entre eux à la gestion de l'université. Une véritable syndicalisation s'impose aussi à eux s'ils veulent faire valoir leurs revendications sur les conditions de travail et sur cet important problème de la recherche, dans une entreprise dévorée par ses tâches d'enseignement. Sans cette initiative, les timides revendications professorales n'arriveraient au conseil universitaire qu'après avoir été encore filtrées et édulcorées à de multiples reprises. Seul un puissant syndicat de professeurs pourrait d'ailleurs faire en sorte que cette charte imposée soit transformée le plus rapidement possible dans le sens d'une véritable autogestion.

Loin de faciliter l'intégration des étudiants et des professeurs, la nouvelle charte devrait donc au contraire les inciter à préciser et à durcir leurs revendications.

●

L'exemple de l'université montre bien, à mon avis, comment ces problèmes d'autogestion se posent au sein même d'une société capitaliste qui permet la réalisation partielle d'un tel modèle. C'est dans le même sens qu'il faudrait rechercher une transformation de la structure du pouvoir dans les Collèges (ou Instituts), les écoles secondaires et primaires, en assurant une représentation différente des professeurs, des étudiants et des parents selon le cas. On pourrait aussi travailler du côté du secteur hospitalier où le gros de la représentation au conseil de direction devrait être assuré cette fois par les diverses catégories d'employés (infirmières, médecins, techniciens, employés de bureau, manuels). L'autogestion serait sans doute aussi possible dans des entreprises publiques comme l'Hydro-Québec, la

Régie des Alcools, l'Office des Autoroutes, etc. Dans ces derniers cas, même une co-gestion avec les représentants de l'Etat apparaît moins dangereuse que dans l'entreprise privée puisque, théoriquement du moins, l'Etat représente l'ensemble de la collectivité.

Voilà autant de secteurs où la stratégie syndicale aurait intérêt à se diversifier en étudiant les voies et moyens de l'autogestion. Il reste énormément à faire pour concevoir et réaliser les étapes concrètes d'une telle réforme révolutionnaire. C'est une des tâches auxquelles nous comptons nous consacrer ici et ailleurs.

3. vers la démocratie économique

Nous avons surtout voulu dans ce numéro spécial réfléchir sur divers aspects de l'activité des syndicats québécois pour essayer d'en dégager les éléments d'une stratégie à long terme, orientée vers la transformation globale de la société.

Ces éléments, nous les voyons d'abord dans une action intersyndicale qui déboucherait sur un projet global commun de développement économique et social à l'aide de cet instrument indispensable qu'est un véritable parti socialiste.

En attendant la réalisation concrète d'un tel projet, la prise du pouvoir par les travailleurs dans un Québec libre, nous suggérons un autre enrichissement de la stratégie syndicale vers le contrôle de l'entreprise, partout où il est actuellement possible, grâce à des formules autogestionnaires qui préfigureraient dans certains secteurs le visage de la société future.

Ces deux approfondissements de la stratégie syndicale pourraient jouer un rôle potentiellement révolutionnaire dans la situation présente.

Ils permettraient d'abord d'unir, au delà de revendications sectorielles parfois opposées, CSN, FTQ, UCC, CIC et UGEQ autour d'objectifs comme la planification économique et le pouvoir des travailleurs au bureau, à l'usine et à l'école.

Les centrales québécoises sortiraient ainsi de l'impasse dans laquelle s'enferme un syndicalisme américain décadent et déclinant puisqu'elles uniraient les revendications des syndiqués, travailleurs malgré tout privilégiés, à celles de l'ensemble des non-syndiqués qui, sauf une minorité d'exploiteurs, ne peuvent attendre une amélioration de leur sort que d'une action politique au niveau de l'Etat. Par ailleurs, des revendications de type gestionnaire attireraient davantage au syndicalisme les travailleurs des secteurs de pointe, et tous ces nouveaux techniciens du tertiaire, particulièrement touchés par les pro-

blèmes de la gestion des entreprises où ils travaillent.

Si les syndicats québécois ne débouchaient pas sur ces deux voies, ils risqueraient de demeurer le mouvement divisé qu'ils sont actuellement, tout en voyant décroître la proportion de leurs effectifs dans l'ensemble de la population active.

Au contraire, une stratégie ainsi orientée nous permettrait d'accéder graduellement par des réformes de type révolutionnaire, à cette démocratie économique ou industrielle qui, au niveau de la coopérative, de l'usine, du bureau, de l'école, de la ville, de la région ou de l'Etat, remet le pouvoir aux mains de ceux qui forment la grande majorité de la population, les travailleurs. Nous arriverions ainsi progressivement au socialisme, à moins que d'ici là, le contexte international ne nous permette d'agir beaucoup plus rapidement.

gabriel gagnon

---

(1) Gagnon, G. "Pour un socialisme décolonisateur", parti pris, sept.-oct. 66.

(2) Dans l'article de Bourque, Pichette, Pizarro et Racine.

(3) Maurice Bouchard au Colloque des Etudiants en Sciences Sociales et Gérard Rancourt au Congrès de l'UGEQ sont les derniers en date.

(4) Gorz, A. "Stratégie ouvrière et néocapitalisme". Seuil 1964, pages 12 et 13

(5) cf Herlin, H. "Les expériences allemandes de cogestion", Paris, 1960, p. 22

(6) Pour plus de détails, consulter l'ouvrage de Herlin déjà cité.

(7) Montuclard, M. "La dynamique des comités d'entreprise", Paris, C.N.R.S. 1963.

(8) Montuclard, op. cit. page 471

9) Voici les titres de certains ouvrages consacrés à des expériences particulières :
Léger, C. "La démocratie industrielle et les comités d'entreprise en Suède", Paris. Colin. 1950
Barbeau, A. "Les conseils ouvriers en Pologne". Paris, Colin. 1960
David, M. (sous la direction de) "La participation des travailleurs à la gestion des entreprises privées dans les principaux pays d'Europe occidentale", Paris. Dalloz. 1954
"Les conseils d'entreprise en Belgique". Cahiers Solvay, No. 7, Bruxelles, 1952
National Institute of Industrial Psychology "Joint Consultation in British Industry", Londres, Staples Press, 1952.

(10) Bloch-Lainé, F. "Pour une réforme de l'entreprise". Paris. Seuil 1963

(11) Sur ces communautés, on peut consulter :
Desroche, H. et Meister, A. "Une communauté de travail de la région parisienne". Paris. Ed. de Minuit, 1957
Desroche, H. et autres "Etudes sur la tradition française de l'association ouvrière". Paris. Ed. de Minuit. 1958

(12) cf Meister, A. "Socialisme et autogestion". Seuil. 1964

(13) Mallet, S. "La nouvelle classe ouvrière", Seuil. 1963
Gorz, A. "Stratégie ouvrière et néocapitalisme", Seuil. 1964

(14) Touraine, A. "Sociologie de l'action". Seuil. 1965. en particulier le chapitre 7 sur "le mouvement ouvrier".

(15) cf Desrosiers, R. et Héroux, D. "Le travailleur québéçois et le syndicalisme", Les Cahiers de Sainte-Marie. 1966 .....

(16) Pépin, M. "Une société bâtie pour l'homme", C.S.N. 1966

(17) Pépin, M. op. cit. page 60

(18) Pépin, M. op. cit. page 36

(19) Pépin, M. op. cit. page 44

document

lettre à jean marchand, prime minister

pierre desrosiers

"M. Marchand a fait valoir que la force technique et financière des Américains envahit le monde entier, et que sans elle 'il n'y a rien à faire'. 'La souveraineté, a-t-il dit, ça ne peut s'exprimer nulle part, sauf de la part des U.S.A. et de l'U.R.S.S. Si la General Motors voulait, elle pourrait s'emparer du marché européen de l'automobile en un tournemain. Mais elle ne le veut pas pour d'autres considérations. (. . .) Bref, il n'y a pas de politique économique valable sans la vérité économique. Et la vérité économique c'est que les U.S.A. mènent et vont mener encore longtemps, si l'on tient compte du fait que les autres pays accusent un retard de plus en plus grand sur les U.S.A. 'Ce sentiment-là, ça se fout des indépendances nationales'. 'Quand j'entends de jeunes étudiants appuyer leur nationalisme sur

le fait que nous possédons des richesses naturelles, je dis : regardez l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine; ils regorgent de richesses naturelles, mais ils ne sont pas prospères pour autant. Car les richesses naturelles ça se vend à vil prix partout ! (. . .) Nous ne sommes pas les seuls à être dominés par les Etats-Unis; de plus nous sommes collés à la frontière de ce pays. Dans ces circonstances, selon M. Marchand, il reste à faire en sorte que tous les travailleurs 'vivent heureux, culturellement bien sûr, mais aussi économiquement'." (Le Devoir, 7 février 1967, p. 2)

Mon cher Marchand,

Si la General Motors voulait, vous ne seriez plus ministre. Mais elle ne le veut pas, pour d'autres considérations, notamment le fait que la combinaison de vos origines et de votre àplatventrisme fait de vous le candidat idéal au poste de prochain prime-minister du Canada. Personnellement, je l'affirme : vous finirez Directeur du Plan de Colombo, Prix Nobel de la Paix et Pourvoyeur officieux d'armes chimiques au Pentagone. Du reste, vous êtes déjà ministre, ce qui n'est déjà plus être à Ottawa mais à Washington.

J'admire ainsi le chemin que vous avez parcouru : d'Asbestos à Washington. C'est celui de l'amiante, tout le monde le sait; votre mérite est de l'avoir confirmé. Les mineurs de 1949 auraient fort mauvaise grâce de se plaindre : Marchand dirigea leur grève, Pelletier fut leur reporter au Devoir, Trudeau en fit un livre. Deux députés et un ministre du coup : voilà Asbestos justifié, sans qu'il soit besoin désormais de parler de choses aussi ennuyeuses pour votre brillant avenir que de droits à la dignité, au travail, à la santé, etc. — Car la dignité, comme chacun sait, ne peut plus s'exprimer nulle part, sauf de la part des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.

Notez bien, Marchand, que je ne vous en veux pas d'être ministre fédéral; on a les recyclages qu'on peut. Et si vous avez choisi la mangeoire de General Motors, votre absence de métier spécialisé vous imposait certes de faire partie du cercle intime des amis de l'American Tile Bank (en cette année du centennial, la différence entre le Canada et les U.S.A. c'est l'orthographe). Vous vous êtes ainsi assuré une excellente vieillesse à Cap Rouge, en compagnie de journalistes et de votre ami Lemelin; on fera évidemment le film de votre vie : premier syndicaliste notoire à chausser les bottes de John A. MacDonald, ça vaudra un long-métrage du Film Board.

Certes, votre poste de prime-minister vous imposera quelques formalités : remercier Lucien Rivard d'avoir éliminé Favreau, remercier Gerda d'a-

voir fait claquer Cardin, remercier Daniel Johnson d'avoir battu Lesage, remercier Rockefeller d'avoir . . . etc., etc. — Mais ces détails passeront vite : vos preuves sont déjà faites. Les richesses naturelles se vendent à vil prix ? exact : vous en êtes la preuve.

Cette preuve, vous la fournissez en particulier dans vos discours, dont celui dont le Devoir cite les extraits ci-haut mentionnés. Nous voyons de la sorte que, french-canadian parmi les canadians tout court, vous avez adopté le comportement classique : vous êtes allé plus loin que vos maîtres, afin que l'on oublie vos origines. Les vôtres étant doubles, syndicaliste et québécois, il vous a fallu devenir non seulement capitaliste mais prosélyte de l'impérialisme, non seulement canadian mais american. "What is good for General Motors is good for the whole world."

Plus canadian que Pearson, plus tordu que le signe de piastre, "leader of the natives" et donc ministre de l'Immigration, vous vous imbibez doucement de Standard Oil, cette autre richesse naturelle volée ici et là dans le monde. Et, tout doucement, vous sécrétez l'image du paradis douceureux que vous vous êtes promis et dont il vous choque profondément que d'autres le refusent : l'univers béat de la consommation américaine.

Vous voudriez que l'univers entier fasse à votre exemple : oublier dignité, Histoire, espoirs, sens même de la vie, pour enfin passer à l'auge et s'empiffrer la gueule en bénissant le State Department. Transformer les hommes en chiens; jamais un ministre fédéral n'avait été aussi explicite. Votre "réalité économique", c'est, en vos propres termes, "que les Etats-Unis mènent et vont mener encore longtemps," et que donc les autres pays n'ont qu'une chose à faire : entrer dans le rang, fermer leur gueule et accepter les envois de blé. Quant à nous, "qui sommes à leur frontière", notre rôle est d'accepter, la bouche pleine, que vivent nos industries à mesure que leurs guerres s'étendent.

Sous l'angle d'un ministre canadian, le raisonnement est juste. Si, comme on l'a calculé, chaque Viêt-Cong — ou, si l'on préfère, chaque Viêt-Namien — tué coûte $500 aux Etats-Unis, c'est bien le diable si, satellite sordide et dégoûtant, le Canada n'en retire pas un vingt piastres de bonus. De la sorte, et cela est bien prouvé, la guerre de Corée a créé un boom industriel dans les années cinquante, et celle du Viêt-Nam profite admirablement à C.I.L. et autres oeuvres philanthropiques. Tout ministre fédéral a raison : le réalisme canadien est américain.

Je sais, Marchand, je sais : vous n'avez pas dit ça. Du moins pas dans ces termes-là. Votre propos portait sur la "réalité économique", laquelle est

américaine, et sur les richesses naturelles d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique, qui se vendent à vil prix. Les richesses naturelles, c'est quoi ? le sous-sol, les hommes, les récoltes : en un mot le pays. Et les pays se vendent à vil prix ? sacré Marchand d'esclaves, va ! qui donc les achète ? les U.S.A. ? okay. Et qui fixe les prix, ô ex-ennemi des cartels et des trusts ? les U.S.A. encore . . . De sorte que ces pays qui regorgent de tout regorgent surtout de Marines, de polices, d'oligarchies, de complicités et, heureusement, de guerilleros parfois. Votre petit ami Rockefeller peut vous en raconter long, lui qui est un des propriétaires terriens les plus considérables du Vénézuéla.

La *réalité* est économique-américaine ? mais qu'est-ce donc qui empêche les U.S.A. d'atomiser les deux Viêt-Nam ? ne serait-ce pas là, par élimination radicale des pauvres, le plus expéditif mouvement de la Guerre à la Pauvreté ? qui sont-ils donc, ces Viêt-Namiens qui refusent avec hauteur de s'inféoder aux Etats-Unis ? la présence américaine à Saigon n'a-t-elle pas apporté, au dire de tous les experts, la richesse économique la plus éblouissante ? quoi de plus payant, quoi donc de plus réaliste, pour une Viêt-Namienne que de se prostituer aux soldats du Christ ?

Hélas ! il faut se rendre à l'évidence : tous les peuples n'adoptent pas spontanément votre comportement, mon cher Marchand. Et c'est alors qu'il faut les exterminer (s'ils sont asiates, colorés ou chinois), ou les conditionner par la publicité (s'ils sont européens ou américains). La société des consommateurs, la vôtre, oblitère d'une façon ou d'une autre ceux qui préfèrent le pain *et* la dignité au T-Bone steak sans la dignité.

En 1949, dit la légende, Joseph Charbonneau, évêque de Montréal, à qui vous expliquiez les conditions des mineurs d'Asbestos, vous fit cette remarque : "Qu'attendez-vous pour faire la révolution ?" L'anecdote reste muette sur votre réponse. Aujourd'hui que l'évêque est mort en exil et que vous voilà quasi prime-minister, il nous est permis de la deviner. Charbonneau est mort, Spellman vous reste.

Il n'est pas impossible de vivre sans être des chiens léchant les bottes des américains. La philosophie des Playboy Clubs n'est pas la seule. Mais puisque vous, Marchand, avez choisi General Motors et Dean Rusk, ayez la décence de prêcher *aussi* l'extermination du Viêt-Nam : nous oublierons votre passé et que vous aviez choisi la C.T.C.C. plutôt que les syndicats internationaux. Tous les prime-minister ont existé sur le dos des travailleurs; la différence, avec vous, c'est que les travailleurs auront, un moment il y a 20 ans, été heureux de vous y voir.

Une hirondelle ne fait pas le printemps; une colombe ne fait pas l'Esprit.

Mes hommages à votre bonne et à votre chauffeur,

pierre desrosiers

qu'est-ce que le centrentenaire?

le centrentenaire est le cent-trentième anniversaire de l'insurrection de 1837, par laquelle les québécois ont voulu arracher leur part de justice et récupérer une partie de leurs droits des mains de leurs colonisateurs.

le centrentenaire est l'occasion pour les québécois de s'interroger sur certaines illusions qui ont cours quant à l'avenir des francophones dans la fédération "canadian".

le centrentenaire est l'occasion pour tous les québécois de tirer les leçons du passé pour mieux préparer l'avenir.

chroniques

le québec politique

gaëtan tremblay

que doit-on attendre du syndicalisme étudiant?

"le Comité du Plan à l'accessibilité générale à l'éducation qui a travaillé au nouveau système devrait réitérer le principe selon lequel l'éducation est un droit et que ce droit est directement relié au droit au travail qui ne peut plus aujourd'hui être exercé sans un minimum d'instruction."

Document spécial de l'U.G.E.Q. sur l'accessibilité générale à l'éducation.

15 nov. 1966

Le syndicalisme étudiant intéresse de plus en plus de gens au Québec. Les groupes sociaux commencent à observer sérieusement l'évolution et les manifestations de la centrale syndicale des étudiants du Québec : l'U.G.E.Q. Sabourin retrace la montée du syndicalisme chez les étudiants et en analyse les attitudes à divers stades jusqu'à aujourd'hui : on trouvera son exposé ailleurs dans le présent numéro. Pour ma part, je veux plutôt analyser le rôle politique du syndicalisme étudiant. Pour ce, je me base sur des documents émis par la centrale étudiante et formulant ses revendications; mais surtout, je me base sur mes observations directes du fonctionnement de l'U.G.E.Q., sur des conversations et discussions avec les leaders étudiants et sur les réactions que provoque l'action des étudiants dans les autres institutions socio-politiques, comme les centrales ouvrières, les journaux et les politiciens. C'est périlleux comme tentative, mais allons-y carrément.

Le congrès de l'U.G.E.Q. du 15 au 19 février dernier a été beaucoup plus important qu'il ne le semble si on considère le peu de bruit qu'il a fait. Les quotidiens ne l'ont pratiquement pas couvert parce qu'il se déroulait à Sherbrooke d'une part, mais surtout parce qu'il a coïncidé avec la crise autour du Bill 25 qui a monopolisé l'attention de tout le monde. (Il faut mentionner aussi la défection du **Quartier Latin** : c'est de ce journal qu'on attendait une couverture intelligente et complète, mais on ne l'a pas eue. Le Quartier Latin a couvert le congrès à peu près de la même manière que l'aurait fait l'organe interne du troisième chapitre des Chevaliers de Colomb de St-Ciboire.) Trois choses sont à retenir surtout des derniers développements dans le syndicalisme étudiant : 1 —) L'accès à la direction de nouveaux leaders plus revendicateurs; 2 —) L'invasion des étudiants anglophones du Québec à l'U.G.E.Q. et 3 —) Les liens de plus en plus solides posés avec les autres centrales syndicales du Québec, et aussi avec les associations nationales d'étudiants de plusieurs pays du monde.

les nouveaux leaders

A l'U.G.E.Q., l'équipe Lefrançois a été élue par acclamation; on peut regretter qu'il n'y ait pas eu d'opposition qui aurait permis de savoir ce que beaucoup d'étudiants des unités de base ont dans le ventre, en même temps qu'elle aurait favorisé la politisation du syndicat; le manifeste de l'équipe Lefrançois était d'un globalisme politique suffisant pour poser clairement les choix sur l'orientation politico-économique de la nation québecoise. La nouvelle équipe à la tête de l'U.G.E.Q. semble apporter des garanties d'une direction suivant une ligne plus soutenue, plus ferme et mieux orientée sur les difficultés fondamentales de la revendication dans notre société. De plus en plus, les leaders étudiants sont de la génération qui a profité entièrement du développement du syndicalisme étudiant

depuis 1960 et qui dès lors sont plus rompus à son fonctionnement et plus revendicateurs aussi, ayant été plus tôt convaincus de la nécessité de changements radicaux à apporter dans la société québecoise.

La même évolution semble apparaître à l'Université de Montréal, avec l'arrivée à la tête de l'A.G.E.U.M. d'une équipe qui s'est manifestée antérieurement comme particulièrement contestante vis-à-vis les conceptions archaïques de l'université et son fonctionnement non-démocratique. Quand on a suivi la lutte autour de la nouvelle Charte à l'Université de Montréal, quand on connaît aussi la fermentation syndicale chez les professeurs, et surtout quand on connaît la morgue et les velléités autoritaires des principaux administrateurs, on saisit l'urgence de lancer l'A.G.E.U.M. dans la voie de la solidification de ses structures, de la syndicalisation de ses membres et du durcissement de sa contestation. Doré, Dumais et Desrosiers représentent, à mon avis, la dernière chance de l'A.G.E.U.M. de résoudre ses "contradictions internes" assez tôt pour ne pas se laisser balayer par les administrateurs à la Louis XIV. C'est cette année que l'A.G.E.U.M. aurait dû se battre jusqu'au bout contre la "vieille" université, mais l'an prochain il sera encore temps.

Ces nouveaux leaders ne sont pas "les nouveaux aristocrates" de Michel de Saint-Pierre, comme malheureusement trop d'anciens l'ont été. Ils sont socialistes et indépendantistes, plusieurs ont mi-

lité pour ces idées, et ils ont réussi, du moins à l'U.G.E.Q., à intégrer les revendications du syndicalisme étudiant dans la revendication globale des couches progressistes de la nation. Il reste évidemment beaucoup à faire dans ce sens, et surtout dans la stratégie et les méthodes qui doivent transposer dans la pratique ce qu'on désire en théorie. Chose certaine, les revendications posées par l'U.G.E.Q., si elles sont poussées jusqu'au bout, nécessitent un changement politico-économique radical pour être satisfaites. C'est donc carrément une contestation du système actuel.

l'invasion des anglais

L'U.G.E.Q. compte environ 65,000 membres aujourd'hui. Depuis le dernier congrès, avec l'adhésion de McGill, Loyola, Marianapolis, venues s'ajouter à Sir Georges William, les anglophones représentent une très grande force à l'U.G.E.Q. Disons d'abord que sur le principe de l'intégration des étudiants anglophones du Québec dans l'U.G.E.Q., il n'y a pas de problème : même avec l'indépendance du Québec, il y aura toujours des Anglais ici, pour le meilleur et pour le pire. On ne les déportera pas en Acadie; il faut donc les intégrer. Mais il y a quand même des précautions élémentaires à prendre, et elles n'ont pas été prises par l'U.G.E.Q.

Regardons la situation présente du syndicalisme étudiant : il est en pleine

construction, il n'a pas, loin de là, consolidé ses gains des dernières années. En outre, au sein de l'U.G.E.Q. se côtoient des étudiants du niveau universitaire et pré-universitaire, et parmi ces derniers, il y en a des collèges classiques, des écoles normales, de l'enseignement spécialisé. Ces groupes sont très loin d'avoir les mêmes intérêts et les mêmes conceptions du syndicalisme étudiant. Il y a une division très nette entre les universitaires et les autres, et aussi entre les normaliens et les "classiques", entre les "classiques" et les "spécialisés", etc. On peut découvrir une multitude de différenciations entre les unités composantes de l'U.G.E.Q. : géographique, de mentalités, de richesse, etc. En bref, il n'y a pas d'homogénéité chez les francophones. Bien plus, les chambardements apportés année après année au système d'éducation ont des effets directs sur les structures du syndicalisme étudiant : on n'a pas l'occasion ni le temps d'enraciner le syndicalisme à un niveau donné, parce qu'il disparaîtra avec les nouvelles structures. Bref, du côté francophone, le syndicalisme étudiant est assis sur un magma beaucoup plus que sur du solide.

Regardons maintenant du côté anglophone, du moins ceux qui sont à l'U.G.E.Q. : ils sont en très grande majorité du niveau universitaire, (même si on peut croire que les anglais ont une drôle de conception de l'université, quand on regarde Sir Georges et Lovola. Ils sont fous ces Bretons !) et fréquentent de "grosses" institutions. C'est là un très important facteur d'homogénéité et d'intégration au sein des anglophones; il est clair que le développement du syndicalisme est plus facile dans les grosses institutions aussi bien que dans les grandes entreprises. De plus, ils arrivent à l'U.G.E.Q. avec un consensus certain sur plusieurs points fondamentaux, entre autres l'unilinguisme de l'Union et son orientation politique générale surtout en ce qui concerne l'indépendance et encore plus sur le système de financement des universités au Québec. Les universités anglaises ont des privilèges à défendre et les étudiants anglophones ont un rôle clé à jouer dans la défense de ces privilèges éhontés.

Si on met ensemble toutes ces considérations on arrive au portrait suivant de l'U.G.E.Q. : d'un côté une masse d'étudiants francophones qui a une force certaine, mais qui en est quand même à l'aube de la syndicalisation et qui est composée de parties qui sont loin de s'entendre parfaitement non seulement sur les problèmes spécifiques du syndicalisme étudiant mais aussi et surtout sur l'orientation politique de l'Union. D'un autre côté, il y a une masse d'étudiants anglophones très homogène, qui a elle aussi une force certaine et qui n'a pas au même point que les francophones tout un syndicalisme à construire et une révolution sociale à faire; ils ont plutôt un ensemble de positions à défendre. Il est aussi extrêmement important de considérer la puissance financière que représente ces étudiants : quand on connaît la précarité de la situation financière de

l'U.G.E.Q. on comprend la puissance que confère aux étudiants anglophones de l'U.G.E.Q. leur apport financier très important. Il est encore vrai et il le sera toujours que quand on veut savoir qui dirige effectivement n'importe quel mouvement, on n'a qu'à se demander qui le finance. Evidemment, les anglophones ne financent pas majoritairement l'U.G.E.Q., mais leur contribution est quand même éminemment désirée.

Bref, c'est là un grand danger pour l'U.G.E.Q. et c'est une erreur que ses dirigeants ont commis en intégrant les anglophones au stade actuel de la construction du syndicalisme étudiant. Il aurait fallu attendre d'être beaucoup mieux implantés chez les francophones. Je suis absolument convaincu que le rôle politique du syndicalisme étudiant sera grandement influencé à cause de cette erreur. Non pas que les anglophones soient nécessairement réactionnaires, mais leur opposition à certaines orientations peut produire objectivement les mêmes effets que s'ils étaient carrément réactionnaires comme certains étudiants de nos universités .

les liens intersyndicaux

Il faut attacher une énorme importance à la formation d'un comité intersyndical, et au fait que ce soit l'U.G.E.Q. qui en ait pris l'initiative. C'est à mon sens un effet en même temps qu'une cause de la nette orientation du syndicalisme étudiant vers la revendication globale. La citation que j'ai posée au tout début de cette chronique exprime assez bien de quelle façon le travailleur intellectuel est directement relié au travailleur tout court, et comment l'accessibilité générale à l'éducation est une revendication sociale qui concerne toutes les couches de la population, tout comme les revendications sociales des syndicats ouvriers concernent les étudiants. La formation d'un tel comité intersyndical était une condition essentielle à l'immixtion des revendications des syndicats dans la politique nationale, et il est maintenant théoriquement possible qu'un front commun syndical se crée autour de certaines revendications sociales minimales.

Tout comme la formation de comités d'action politique dans les 108 comtés du Québec représente, à mon avis, un moyen extraordinaire d'en arriver à faire déboucher l'agitation ouvrière sur la politique, l'existence d'un comité dans lequel se rencontrent des délégués de toutes les centrales québecoises représente un premier pas nécessaire dans la collaboration contre un système d'exploitation. Peut-être ne se servira-t-on pas de cet instrument ou s'en servira-t-on mal, mais de toutes façons il existe et dès lors on peut s'en bien servir aussi.

On pourrait épiloguer longuement sur les espoirs que suscite une telle initiative, mais je n'en sens pas le besoin. Tout ça est évident. Ce qui m'intéresse plus particulièrement ici c'est de constater que le rôle politique du syndicalisme étudiant

grandit proportionnellement à de telles initiatives; je dirais même que les caractéristiques propres au syndicalisme étudiant font que son rôle politique a effectivement une importance plus grande que la place qu'il occupe, car manifestement il a une tâche d'invention et d'initiation que ne remplissent pas toujours les autres centrales.

conclusion générale

Le syndicalisme étudiant au Québec, comme dans tous les pays colonisés, prend une importance toute particulière et prédominante pour ce qui est de la contestation globale. Lié au syndicalisme ouvrier, il devient un atout indispensable à la révolution. L'U.G.E.Q. est dans cette ligne. D'ailleurs, elle est nettement orientée, dans sa politique générale, sur les associations étudiantes des pays socialistes et sur l'Union Internationale des Etudiants, qui combat l'impérialisme américain avec acharnement.

Il y a cependant des dangers qui guettent l'U.G.E.Q. et elle n'y échappe pas toujours, comme on l'a vu avec l'invasion des étudiants anglophones. Dans le rapport actuel des forces dans l'Union, ou bien l'U.G.E.Q. cherchera à satisfaire à certaines exigences des étudiants anglophones au détriment de ses revendications fondamentales et ce serait dégueulasse, ou bien il se produira des heurts tels que les anglophones ne pourront pas demeurer dans l'U.G.E.Q.

Mais le plus grand danger qui guette l'U.G.E.Q. c'est l'affaiblissement du syndicalisme par la collaboration avec le régime. Dans ce piège-là aussi elle est déjà tombée : le meilleur exemple est son acceptation du plan d'aide aux étudiants proposé par le gouvernement en septembre dernier, acceptation conditionnelle bien sûr, mais à quoi bon poser des conditions quand on ne sera pas en mesure de les faire respecter ? Heureusement, l'U.G.E.Q. a réajusté son tir depuis. On peut quand même lui reprocher d'avoir reporté à quelques mois l'escalade dans sa lutte contre le gouvernement sur l'accessibilité générale. Mais ici, d'autres éléments entrent en jeu : le principal est la "fatigue" de l'ancienne équipe. Ça, c'est autre chose.

En général, je crois bien qu'il y aura de moins en moins de Jacques Desjardins dans le syndicalisme étudiant et qu'il en viendra rapidement à une position de contestation globale du pouvoir bourgeois. Il faut que ce soit ainsi, sinon on fera une révolution de casse-noisettes.

g.t.

gabriel gagnon

au delà du bill 25: l'autogestion dans l'éducation?

Malgré ses aspects dictatoriaux et anti-démocratiques, le Bill 25 a permis de mettre encore mieux en évidence plusieurs des problèmes de fond de notre système d'éducation et même de poser quelques jalons vers leur solution.

Je ne trouve personnellement rien à redire à une échelle provinciale de salaires pour les instituteurs : elle permet une égalisation entre salaires féminins et masculins et améliore la situation de beaucoup d'instituteurs de régions défavorisées. Je continue à croire qu'en plus de la mentalité rétrograde de l'Union Nationale c'est aussi l'obstination de la C.I.C. dans son refus de la négociation provinciale et dans sa défense de l'organisation scolaire actuelle qui constitue une des causes principales de la crise que nous avons connue.

Pour défendre le principe de la participation des professeurs aux divers niveaux de la structure scolaire, la C.I.C. a préféré s'atteler à des institutions dépassées plutôt que d'en inventer d'autres plus efficaces où le rôle des maîtres aurait été beaucoup mieux assuré.

Dans les secteurs de l'enseignement primaire et secondaire, vouloir tout centraliser à Québec paraît aussi absurde que de vouloir conserver intégralement l'autorité des commissions scolaires locales actuelles.

Bien plus sage apparaît la recommandation de la commission Parent qui suggère le remplacement des commissions scolaires locales par des comités scolaires constitués dans chaque école élémentaire et secondaire. La place faite aux professeurs dans ces comités reste cependant trop faible : ils devraient, aux côtés des parents ou des étudiants selon le cas, avoir un rôle direct dans la gestion de chacune des écoles, au lieu d'obtenir une simple voix consultative dans le comité, comme le suggère le rapport Parent.

Cette réforme fondamentale permettrait de confier le gros des responsabilités administratives aux commissions scolaires régionales : le nombre de ces

unités pourrait peut-être être augmenté de façon à en faire coïncider le territoire avec celui de municipalités qui, elles aussi, devront se fusionner en unités plus vastes dans le sens des recommandations du B.A.E.Q. Seules ces commissions régionales devraient avoir un certain pouvoir de taxation, soit foncier soit d'une autre forme. La régionalisation de l'impôt foncier atténuerait sans doute les disparités actuelles mais il ne devrait sûrement pas dépasser 25% des ressources des commissions scolaires, selon les recommandations mêmes du Rapport Bélanger sur la fiscalité. Il demeurerait préférable, de toute façon, de trouver une autre forme d'impôt, plus juste et plus progressive, dont le produit devrait toujours être complété par les subventions d'équilibre de l'Etat. Encore ici, la place faite aux maîtres dans l'administration des commissions scolaires régionales apparaît bien mince dans le rapport Parent qui laisse presque toute la place aux parents.

La même critique peut-être faite en ce qui concerne les "conseils de développement scolaire" et les structures du Ministère de l'Education lui-même : c'est à tous ces niveaux qu'il faudrait associer directement les maîtres à la gestion du système scolaire.

Une planification scolaire efficace implique donc que les responsabilités soient clairement définies à chacun des quatre niveaux (comité scolaire, régionale, conseil de développement, Etat) mais qu'à l'intérieur d'un plan global établi en collaboration avec l'ensemble des groupes intéressés chacun jouisse dans son domaine de l'autonomie nécessaire.

Le bon fonctionnement de ce système implique nécessairement une déconcentration de l'administration gouvernementale, au moins jusqu'au niveau de la régionale, pour apporter sur place l'aide technique nécessaire : des efforts ont d'ailleurs déjà été amorcés en ce sens.

Ainsi, l'échelle des salaires, établie pour l'ensemble du Québec, pourrait être négociée à ce niveau avec les maîtres mais, sur beaucoup d'autres aspects, ces derniers devraient, au niveau de la région et de l'école, participer à la gestion du système scolaire autrement qu'en salariés bafoués par des commissaires ignares, des bourgeois mécontents ou un Etat autoritaire. Le secteur de l'éducation constitue justement un des endroits où pourrait s'amorcer au Québec une véritable autogestion, entendue dans le sens de son contrôle direct par les principaux intéressés, qui en sont en même temps les propriétaires : instituteurs, élèves et parents.

g.g.

philippe bernard

l'europe: de l'atlantique à l'oural

L'établissement des relations diplomatiques entre la Roumanie et l'Allemagne de l'Ouest, la prévision que la Hongrie et la Bulgarie poseront le même geste, représentent une nouvelle étape dans les relations d'après guerre entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Le phénomène est suffisamment important pour motiver une rencontre à Varsovie au début de février des ministres des affaires étrangères des pays socialistes pour reviser la stratégie commune élaborée en juillet dernier.

La formation du gouvernement Kiesinger, avec Brandt et Wehner, en Allemagne fédérale ne suffit pas à expliquer ce processus; que l'arrivée au pouvoir de sociaux-démocrates ait conduit à l'abandon de la doctrine Hallstein et à une reconnaissance tacite de la frontière Oder-Neisse, l'établissement de relations diplomatiques entre Bonn et les capitales de l'Est le laisse croire. Mais les causes de cette ouverture sont plus profondes, et d'abord économiques.

Les républiques populaires ont consacré toutes leurs énergies pendant les quinze dernières années à établir une infrastructure industrielle qui leur manquait ou qui avait été détruite pendant la guerre. La canalisation forcée de l'épargne entre les mains de l'état, les réinvestissements massifs que cela impliquait, ont été rendus possible par une planification nationale et une intégration de ces différentes économies nationales à travers le **comecon.**

Cette étape est passablement terminée, et les objectifs économiques s'orientent vers un équilibre entre les ressources et les besoins; un tel équilibre implique des échanges interétatiques croissants si l'on recherche une satisfaction optimale. La multiplication des échanges entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest met en lumière ce phénomène. Ce n'est pas une coïncidence si la Roumanie fut le premier état à tenter cette ouverture : la Roumanie est le pays de l'Europe de l'Est qui a le plus besoin de commercer pour équilibrer son économie.

Pour des raisons différentes, les pays du Marché commun ressentent aussi la nécessité d'accroître leurs échanges avec

l'Est. La France et l'Italie pour contrebalancer l'emprise américaine sur leur économie, l'Allemagne fédérale, parce que son industrie très développée exige de nouveaux débouchés pour son expansion.

La multiplication des échanges économiques permet "cette ouverture de l'Europe tant souhaitée par la gauche" dont parlait Serge Mallet récemment, en ajoutant que se posait le dilemne suivant : "nous ne pouvons ni fermer l'Europe, car ce serait figer les divisions et les structures, ni l'ouvrir, car ce serait courir le risque d'une zone de libre-échange qui emporterait toutes les planifications nationales y compris celles des pays de l'Est qui se rapprocheraient trop de l'Europe des Six".

Parmi les solutions, on peut en envisager deux pour éviter la naissance d'une Europe qui ne soit celle du capital et des nationalismes à la de Gaulle. La création d'une communauté technologique qui s'appuierait sur des structures de planification, qui rencontrerait les intérêts et de l'Europe, et des états composant. Par ailleurs, la formation d'une Europe syndicale serait en mesure de se dresser contre le danger de voir les monopoles capitalistes et les cartels internationaux utiliser cette ouverture pour tenter une main-mise économique sur toute l'Europe.

Toutefois, la construction d'une Europe planifiée ne peut qu'entraîner des suites lourdes de conséquences pour le socialisme international. Fruit de la coexistence pacifique prônée par Moscou, acceptée par l'Ouest, l'ouverture de l'Europe conduit à une société continentale hautement industrialisée, permettant un niveau de vie sans cesse croissant, s'orientant vers une société de consommation et d'abondance. Si bien que le fossé entre pays industrialisés et pays en voie de développement continuera à s'accroître et conduira inévitablement à un conflit entre les villes et les campagnes, entre la bourgeoisie urbaine et le prolétariat rural dont a déjà parlé Mao-Tsé-Toung avec lucidité.

L'ouverture de l'Europe a ses dimensions militaires qui permettent de saisir les réticences et les craintes de plusieurs pays. L'éventuel traité sur la non-dissémination des armes nucléaires, la création de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, la participation de l'Allemagne fédérale au Comité de planification nucléaire de l'OTAN (Comité McNamara) mettent entre les mains des pays industrialisés le monopole de la persuasion et de la contrainte militaire; une telle situation, plusieurs pays ne peuvent l'accepter, particulièrement la Chine, l'Inde, la République Arabe Unie.

Si l'intégration européenne ne s'accompagne pas d'une ouverture parallèle sur le tiers-monde, si l'Europe se construit malgré et contre les pays en voie de développement, ce sera l'échec du socialisme occidental; il appartient à la gauche européenne d'être consciente de ce danger et de lutter contre toute mesure le favorisant.

p.b.

colonialisme quotidien

p.p.

la manie du laisser-pourrir

Depuis plus de 60 ans, tout le monde réclame ou reconnaît que la Constitution canadienne a besoin d'être revue et corrigée. L'espoir du Québec repose sur cette revision qui, de toute manière, ne peut jouer que pour les Québécois : dindons séculaires de la farce "canadian".

Le premier ministre Bennett le disait il y a 50 ans, Pearson le dit lui aussi, Johnson également et même les fédéralistes patentés comme Maurice Lamontagne, Maurice Sauvé, Jean-Luc Pépin, Gérard Pelletier, Jean Marchand et Pierre Elliott-Trudeau.

Mais . . . il y a un gros mais. Alors que pour les Québécois il ne fait pas de doute que le plus tôt serait le mieux, pour tous les fédéralistes, le plus tard serait l'idéal. C'est normal, le déséquilibre actuel des forces joue pour le gouvernement central. Ainsi donc depuis 50 ans, le Québec est aux abois, puis les gens d'Ottawa le rassurent, puis ils remettent à plus tard toute action réelle, et disent : attendez, patientez, l'heure n'est pas encore arrivée, etc . . .

Dans le cas de Jean-Luc Pépin, il en va différemment. Pour lui, une revision de la Constitution donnerait lieu à "un cirque". Je me demande si du côté d'Ottawa, ce peut être davantage un cirque que ce l'est maintenant d'une part et d'autre part, la démocratie c'est précisément courir le risque que tout échange d'idées soit un cirque.

Dans le cas de Pierre Elliott-Trudeau, la manie du laisser-pourrir se présente sous un jour curieux. Selon lui, c'est perdre son temps que de consacrer ses énergies à lutter pour une réforme du statut du Québec en direction de l'indépendance complète. On peut lui répondre dès maintenant qu'il le perd doublement, son temps, puisque depuis dix ans, il répète ses sempiternelles rengaines contre précisément ceux qu'il accuse de perdre leur temps.

Le mécanisme est simple. Les fédéralistes veulent nous avoir à l'usure.

Face à eux, ils ont tout un peuple qui réclame justice, qui réclame la pleine possession et la pleine jouissance de ses droits, sans lesquels son agonie va s'accélérer. Pour ne pas perdre complètement pied, ils reconnaissent que les Québécois en effet ont certains droits et qu'il serait ma foi temps de songer à leur donner.

Mais, ils sont téléguidés. Pensez-vous que le capitalisme anglo-saxon (exemple : vol du Labrador) ou américain, va laisser le Québec agir à sa guise ? Les fédéralistes qui sont leurs plus dévoués porte-parole sous leurs airs de spécialistes en droit constitutionnel, (Trudeau) de bon-ententistes (Ryan), de gens qui n'aiment pas les cirques et autres déplaisantes manifestations de sponstanéité (Pépin) et d'experts en syndicalisme et d'experts en syndicalisme et soit-disant en sciences économiques (Marchand), tout en se déguisant en défenseurs du Québec, ces doubles imposteurs dis-je, ont une mission bien précise, quelque forme qu'elle emprunte : celle de tuer le temps, le temps précieux au capitalisme pour faire des profits; celle de bla-bla-ter le temps qu'il faut pour que les Québécois se lassent dans leurs efforts toujours recommencés d'arracher à Ottawa ce qui leur revient de droit; celle de laisser-pourrir les choses.

Qu'ils ne se leurrent pas, tous ces bons apôtres : quoi qu'ils en pensent et quoi qu'ils en disent, ils sont les pires complices du colonialisme qui sévit au Québec.

Nous avons parlé plus haut du vol du Labrador. Il s'agit là du plus pur colonialisme. Une richesse est là que Londres désire. Québec ne veut pas la laisser aller à si bon compte. Londres fait un procès de frontières via Terre-Neuve et renverse une frontière vieille de plusieurs centaines d'années de façon à englober dans le territoire de Terre-Neuve, colonie anglaise au premier degré à l'époque (1927) précisément le territoire convoité.

C'est ce genre d'exactions dont ces beaux messieurs sont complices. Et ils ont la prétention de représenter le Québec ! Ils ont la farfeluterie de dire : enfin, voilà Québec bien représenté à Ottawa (voir **Cité Libre** au moment où les trois colombes ont fait le saut vers Ottawa).

Ils sont des valets de tout le monde sauf du peuple du Québec, ce qu'ils devraient être. De deux choses l'une, ou ils sont allés à Ottawa sachant ces choses, mais avec l'espoir de les changer, auquel cas ils ont dû se rendre compte rapidement combien léger était leur poids à Ottawa, où ils y sont allés les yeux fermés, ignorants de ce qui se passe au Québec, ignorants qu'Ottawa est l'antichambre où se prépare la disparition du Québec, auquel cas, ils sont tout simplement de sinistres nouilles. A eux de choisir.

p.p.

les essais

luc racine

investissements américains, nationalisme économique et fédéralisme

Il semble bien que, par l'entremise d'une collection **(Aujourd'hui)** spécialement désignée à cette fin, les éditions H.M.H. aient décidé de nous mettre au courant des préoccupations les plus récentes de la bourgeoisie anglo-canadienne. La traduction de **A Choice for Canada**[1], ouvrage de M. Walter Gordon, qui est, comme on le sait, l'un des représentants les plus éminents de cette bourgeoisie, en est un signe tout clair. Nous allons enfin pouvoir profiter de la publication de ce livre pour nous initier à la connaissance des douloureux problèmes de la classe dirigeante du Canada et à l'examen critique des solutions proposées par l'ex-ministre des Finances de ce jeune pays à l'avenir économique si prometteur grâce au regard plein de sollicitude de "nos voisins et amis, les Etats-Unis, (qui) sont de loin la nation la plus puissante du globe"[2] . . .

le problème

Il est fort simple : devant "l'influence pénétrante et la pression croissante de notre puissant voisin du sud . . . les Canadiens se demandent s'ils ne se sont pas libérés de l'influence coloniale de la Grande-Bretagne pour tomber sous le joug de l'impérialisme économique américain"[3]. Ces accents évoquant la théorie de la décolonisation ont de quoi surprendre, proférés par la bouche (ou glissant sous la plume) d'un homme tel que M. Gordon. Que le lecteur (et Jacques Berque) toutefois se rassure : l'attitude de M. Gordon par rapport à "nos voisins et amis" n'emprunte rien aux perspectives de **La lutte tricontinentale** (livre d'A.-P. Lentin sur la conférence de La Havane) ni à celles de Mao (ou de l'interprétation de sa pensée par les J. S.Q.). A preuve ceci : pour l'ex-ministre des Finances, le

fait que les Etats-Unis soit la plus grande puissance du monde conduit à la déclaration suivante : "Ceci est d'importance primordiale, ceci transcende tout. Nous pouvons nous considérer fortunés qu'en défendant l'Amérique du nord, il est dans l'intérêt des Etats-Unis de nous protéger aussi . . . Il y va de l'intérêt des Etats-Unis de pouvoir compter sur notre bon vouloir et notre coopération. Mais il nous appartient de nous rappeler que les Etats-Unis étant plus grands et plus forts que nous, nous ne devons jamais chercher à leur en imposer"[4]. Sous ce pseudo-réalisme se dissimule la servilité hargneuse du plus petit capitaliste face au plus gros capitaliste; et ce, malgré le fait que le petit dit toujours au gros que "nous n'avons aucune raison d'être obséquieux"[5] : comme l'aurait sûrement dit Marie-Chantal, l'à-plat-ventrisme trop ouvert, ma chère, c'est dégoûtant . . .

le problème (suite)

Ce qui titille l'ex-ministre des Finances, ce n'est pas seulement, le pauvre homme, que les investissements américains au Canada soient omni-présents. C'est, très très très intéressant, que certains Canadiens tirent les conclusions logiques (du point de vue de leur portefeuille) d'un pareil état de choses : "Ils mettent en doute la sagesse qu'il y aurait à résister, ou même à essayer de résister, à la puissance économique et financière des Etats-Unis . . . Du reste, beaucoup d'entre eux croient inévitable quelque sorte d'amalgamation ou d'intégration de l'économie canadienne au sein d'un système continental nord-américain"[6]. Ce qui désole notre ex-ministre, c'est qu' "un défaitisme de cette nature peut malheureusement prévaloir, si un nombre suffisant de personnes partageant une opinion contraire, refusent ou sont incapables de se faire les avocats d'un Canada fier et souverain"[7]. M. Gordon pense peut-être à des gens comme MM. Trudeau et Marchand.

Ainsi, le but de l'ouvrage de M. Gordon sera alors de montrer que l'intégration de l'économie canadienne à l'économie américaine n'est pas inévitable si le Canada adopte au plus tôt un nationalisme économique de bon aloi. Et, comme il le rappelle lui-même, l'auteur est bien placé pour traiter de cette question. En effet, son séjour au Ministère des Finances lui a permis de constater "l'influence exercée sur la politique et sur l'opinion canadienne (sic !) par les intérêts financiers et commerciaux des Etats-Unis. En certaines occasions, cette influence elle-même s'est trouvée renforcée par des interventions du Département d'Etat américain et de tout l'appareil administratif des Etats-Unis. A ceci s'ajoutait le poids de ceux qui dirigent les entreprises américaines au Canada, de leurs conseillers techniques, des financiers dont l'intérêt s'identifiait directement ou indirectement à la fortune des investissements américains au Canada, de certains fonctionnaires influents de

notre propre gouvernements, des représentants du monde universitaire, et d'une partie de la presse"[8].

On voit donc l'ampleur et la source des tracas de notre ex-ministre. Si "d'aucuns peuvent croire qu'il est inutile de continuer à préconiser la nécessité de conserver au Canada son indépendance"[9], M. Gordon, lui, juge que "considérant le rythme accéléré de la perte de cette indépendance . . . nous nous devons d'alerter l'opinion publique. Qui mieux est, prendre les mesures nécessaires pour inverser le cours actuel des choses"[10].

le problème (suite et fin)

Le lecteur de l'ouvrage de M. Gordon, en examinant les diverses mesures centralisatrices préconisées par ce dernier pour restreindre le contrôle des investissements américains sur l'économie canadienne, pourra facilement comprendre pourquoi, de ce point de vue, il est essentiel que le Québec ne se sépare pas politiquement (et économiquement) du Canada afin que les intérêts du nationalisme économique, fédéralisant et centralisateur de la bourgeoisie anglo-canadienne puisse avoir quelques chances d'y atteindre à ses fins : "Si tant est que les Canadiens anglophones tiennent réellement à l'unité nationale, ils devront apprendre à traiter leurs compatriotes de langue française, **et plus spécialement encore ceux qui sont résolus à participer à la politique fédérale**, avec plus de sympathie et de compréhension"[11]. Plus clair encore, le mot de la fin : "Si nous avons à Ottawa un gouvernement faible, les Canadiens devront compter sur le leadership des gouvernements provinciaux. Cela contribuera à renforcer les régionalismes **au moment où un nationalisme canadien de bon aloi est absoluement essentiel à l'unité du pays et à la réalisation de ses immenses possibilités**"[12].

l.r.

---

(1) Walter Gordon, **Le Canada à l'heure du choix**, trad. H. J. Gagnon, H.M.H., Coll. **Aujourd'hui, Montréal, 1966.**
(2) Id., ibid., p. 22.
(3) Id., ibid., p. 10.
(4) Id., ibid., pp. 22-23.
(5) Id., ibid., pp. 22-23.
(6) Id., ibid., pp. 10-11.
(7) Id., ibid., p. 11.
(8) Id., ibid., p. 19.
(9) Id., ibid., p. 18.
(10) Id., ibid., p. 18.
(11) Id., ibid., p. 39. Souligné par nous.
(12) Id., ibid., p. 40. Souligné par nous.

raoul duguay

1. berthio: les cent (un) dessins du centenaire

Il suffit de tracer des droites, des courbes, de les interpénétrer, de les superposer sur le blanc d'une feuille; il suffit de la ligne qui trace des images pour figurer de manière concrète (car la ligne étend ou distend des figures géométriques dans l'espace) la réalité historique actuelle de la colonisation du pouvoir politique québécois par le fédéralisme, l'impérialisme, l'américanisme et le provincialisme, le biculturalisme (isme-isme). On connaît le style de BERTHIO : la neutralité, l'impersonnalité des visages qui entourent le personnage caricaturé. Tout personnage, toute figure qui n'a pas d'importance politique (ici surtout) qui n'est pas une personnalité politique, est homogénéisé dans la ressemblance et le seul caractère qui les distingue dans le dessin est leur niaise rotondité (enflure du menton et du bedon; occiput chauve ou chevelure hérissée; gueule tragique ou comique selon le tracé fermé ou ouvert des lèvres). Mais les personnalités elles. Quelle justesse dans le dessin : c'est comme s'il dessinait leur âme. Cet humour unique et cynique de BERTHIO est sans doute le plus efficace et le plus pertinent de tous nos humours de caricaturistes. Ce livre est sans doute aussi le meilleur que **parti pris** ait publié. Le plus direct aussi dans son intention politique. Le livre est divisé en quatre parties qui pourraient se ramener à deux : du côté d'Ottawa et du côté de Québec. (Cette dernière division comprenant les trois dernières parties : la visite de la Reine à Québec; le gouvernement Lesage : grandeur; le gouvernement Lesage : décadence.) Continuons les caricatures.

a) les fédéralistes

Mettant en vedette nul autre que Lester B. (B.) Poireson. L'homme au visage à deux faces. Le James Bond canadien de la politique qui, sur la scène canado-américaine est reconnu pour ses dons

exceptionnels d'équilibriste et dont la prouesse la plus spectaculaire consiste à se balancer régulièrement et de manière équivoque (comme dans le contre-espionnage ou dans la prostitution) entre le noble nobel psaume pour la paix (voix du citoyen canadien antique) et le chant épique et agressif voire nucléaire (voix américaine) et qui, pour comble du bondesque, réussit à filer à l'anglaise par la fenêtre de la Maison Blanche. Bref : la tête dans la tombe et l'autre sur une pelure de banane.

Mais sur la scène nationale confédérative l'homme aux mille visages rencontrera son pair et adversaire : le jadis plus bel homme de la belle province : Beau Jean Lesage. Vous verrez alors le fédéral se glisser sous la culotte et le bedon du provincial et réclamer infantilement le protectorat contre l'invasion des barbares créditistes. Vous verrez encore The Prime Minister dans l'arène libérale aux prises avec Tiger Lesage qui le tiendra à la gorge, lui tordra le bras gauche; mais le public sait que la lutte est une partie de feintes et les cris du torturé Prime l'amuseront très très. Lesage dans son valeureux assaut contre Ottawa en vue d'obtenir les droits qui reviennent à la province chérie fera si bien que Pearson, acculé au mur du Parlement, y fera, de son fessier anglais, une brèche que Lesage prendra dans sa naïveté pour le point d'écroulement du Parlement. Mais Lester B. n'est pas si naïf : lorsque Lesage lui présentera les réquisitions de la province, il les croira écrites en latin et jettera au feu dans son beau foyer incrusté d'or. Ce qui mettra le feu au cul de Lesage et l'incitera à sauver les meubles.

Pourtant notre vedette a beaucoup d'autres aventures : particulièrement avec Dief (brou brou) avec qui il combat dans l'arène fédérale. Mais les lutteurs n'intéressent plus les spectateurs qui évacuent les lieux. D'autre part les deux cheufs tenant à conserver la Confédération finiront par se noyer, l'un brandissant le drapeau britannique, l'autre, le drapeau canadian. Et ce n'est pas tout. Le grand rouge a ses trois mousquetaires (mousquetaires de la reine aussi) : Favreau : le saint Sébastien de la politique, le martyr incompris à cause de la chinoiserie de sa formule (avec Fulton) Sauvé : le purgeur du parti qui donne des lavements à Pearson, Lamontagne et Favreau en vue de les prémunir contre la variabilité de leurs humeurs et d'amoindrir ainsi la débilité de la constitution. Lamontagne : le Plasticman rouge, le flexible. Et j'en passe. On ne peut nommer toutes les bêtises.

b) la visite de la reine à québec la grandeur et la décadence du gourvernement lesage

Cette partie met en vedette l'allemand Wagner et son ballet de matraqueurs. Des mesures de sécurité sont prises par le corps policier de Québec affolé exténué à cause des vols, des me-

naces et des attentats du F.L.Q. En plus de tout cela la lettre de Chaput à la Reine qui prend peur et se cache sous son lit royal.

Puis la nationalisation et le bill 60 prennent la manchette avec les co-vedettes de Lesage : les frères prêcheurs Lévesque et Gérin-Lajoie. Ce sont ceux qui portent sur leurs épaules le parti provincial libéral et particulièrement Lévesque, l'intrépide. Bref, il faut dévorer des yeux les cent une caricatures. Car l'image vaut mille mots à ce qu'il paraît. Donc ici : 111,000 mots. Toute l'histoire des relations fédérales-provinciales depuis l'avènement des libéraux au pouvoir et à Ottawa et à Québec. Les caricatures se réfèrent peu à l'exercice actuel du parti conservateur. Mais il est montré que Johnson n'a fait que ramasser les idées politiques de Lesage pour les faire siennes dans sa campagne électorale et ainsi continuer la bêtise. C'est donc un véritable pamphlet que ce recueil de dessins de BERTHIO : c'est une sorte de manifeste figuratif, une sorte de suite d'images du statu quo politique d'ici et de maintenant. En ce sens BERTHIO est à la fois un révolutionnaire et un historien, l'un des plus fidèles à la conscience québécoise. Il y a dans ces dessins une dimension critique digne de n'importe lequel grand sociologue qui tenterait de définir les moments politiques les plus importants des dernières années et lui permettant d'y déceler un visage multiple de la duperie et de l'injustice qui sont innées au confédéralisme. Ce recueil de caricatures porte la vérité de notre colonisation et dénonce par le fait même la pourriture des structures politiques du Québec actuel et de son accointance insipide avec les maudits Anglais. Rire de la bêtise est un des moyens les plus efficaces de la détruire. La caricature est la manifestation d'une conscience existentielle du monde concret.

recueils de poèmes reçus

De Pierre Bertrand : **un point tôt surgi du sac de la mémoire baîlle.** De Juan Garcia : **alchimie du corps.** De Serge Legagneur (haïtien) : **textes interdits.** Le premier publié par l'auteur, le deuxième par L'Hexagone et le troisième par L'Estérel. Nous en reparlerons. Peut-être.

r.d.

interprétations de la vie quotidienne

"L'art, c'est le délire d'interprétation de la vie."

Louis ARAGON

("Qu'est-ce que l'art, Jean-Luc Godard ?" / "Les lettres françaises", 9-15 sept. 65.)

patrick straram

préface à livre des comptes

. . . la culture est la dimension la plus immédiate, la plus importante de l'indépendance. . . . elle est le commencement et la fin de toute indépendance véritable. . . . il ne sert à rien d'avoir son drapeau, son hymne, son banc ou son strapontin à l'O.N.U. si l'on ne peut se prévaloir d'une conscience nationale. Or, pas de nation consciente sans culture nationale.

Joseph Ki-Zerbo, directeur de l'enseignement en Haute-Volta, dans "le nouvel OBSERVATEUR 115", du 25 au 31 janvier 1967.

1 emploi

Mon revenu annuel : 2.500 dollars.

Dans certaines circonstances dramatiques, par exemple menace d'expulsion de leur domicile d'une femme et deux enfants et saisie de leurs biens, je n'ai d'autre ressource que d'emprunter. Cela dure depuis neuf ans. C'est dur.

C'est une exigence pour moi que de dédier ces quelques pages aux seuls sans lesquels je n'aurais sans doute pu être là pour les écrire,

Dyne Mousso, Pauline Julien, Milischka, David Brown, Vittorio Fiorucci,

merci,

l'Inquisition créancière, c'est aussi (surtout ?) ça, la vie quotidienne, dans ce monde désorganisé, dégradé, pourri, ce monde dans lequel si peu se "soucient" de vivre une aberration démentielle pour vie quotidienne — et l'homme, bête de somme qui perd sa vie à la gagner, l'homme d'ignorer l'homme, d'ignorer que Brecht a dit il y a longtemps que dès qu'il y a une banque il y a fascisme, d'ignorer que Godard a dit que lorsqu'il y a amour il y a mépris tant chacun cède aux aliénations les plus basses insinuées à l'esprit, d'ignorer que le degré de disponibilité d'un homme dépend aussi (surtout ?) de son degré de résistance physique et mentale aux pressions infernales exercées contre lui par l'appareil social (société anonyme, in God we Trust Général du Canada), dans

l'**indifférence** de presque tous et tant des meilleurs, à vous d'abord, Déesse, Praline, cactus-ookpik, Dublin et le petit prince, ces quelques pages écrites dans un sentiment atroce de la vanité à tenter de demeurer fidèle à une nature de l'homme — mais, peut-être, parce que vous méritez pour un appui un effort que gangrène le désespoir, fallait-il encore une fois faire front, à ce degré zéro où, les nerfs à bout, on sent vaciller toute raison et avoir raison ceux qui "composent", murés dans l'égoïsme servile (il y a un égoïsme généreux) sans lequel on ne s'adapte pas . . .

2 mode d'emploi

Si un homme, arriviste pour ne pas pouvoir se supporter sans le masque d'un pouvoir, ne peut non plus supporter certaines nécessités d'une idée et une action de gauche, à la première option raisonnable succède la solution de rechange, de désespoir. Il comprend qu'il n'a de **survie** possible qu'en une extrême-droite la plus vociférante, la plus active à **détourner.**

André Major a enfin trouvé la place qu'il lui fallait, au "Devoir", où il est bien à sa place.

André Major ose écrire, le 14 janvier 67 : ". . . l'entreprise de Godin se résume (. . .) à traduire un monde d'idées en langage parlé — ce qui n'est pas apoétique —, mais ce qui est douteux c'est la réussite de cette parole immédiate et volontairement prosaïque. Et parce qu'elle échoue sur le plan poétique, elle perd toute efficacité, même politique, qui semble être que l'auteur désire atteindre." (Sic.)

Sur le seul plan d'une efficacité politique, les **Cantouques** disent haut et clair l'essentiel élémentaire, celui que croyaient enterré une fois pour toutes tous les Commis de l'exploitation de l'homme par l'homme, de pet en marchand et de Johnson en Major, grâce à l'Eglise canadienne française et au capital américain :

malgré mon dépatriement mon absence et mon orphelinat
malgré mon errance et ma courance après mon tout
moi battre la campagne sans me lasser
à la chasse de mon habitat mon espace vital
mon aire de ne pas crever

je veux m'inscrire dans mon lieu
terre humus et sol tombe des vieux
à leur insu déracinés
je veux écrire mon passage ma venue
pour la mémoire de ceux qui viendront

(**Cantouque des racines,** le d'autant plus bien nommé que les pouvoirs et leurs morpions croyaient bien "enterré" ce sentiment de dépossession, qu'un rappel aux racines plutôt qu'aux oripeaux révèle comme un d'appartenance, d'identité, irréductible.)

Ceci dit, que la plupart comprennent, malgré "l'information" que de grotesques miliciens se font un "devoir" d'infliger, ce qu'il y a de particulièrement sournois, de clairement malhonnête dans la prétendue chronique de Major, c'est de vouloir réduire à la seule tentative d'une efficacité politique les **Cantouques** de Gérald Godin.

Je veux citer deux des plus beaux moments poétiques que je sache, alors que sentiment et écriture atteignent ce degré auquel perception et communication ne font plus qu'un, en une seule harmonique-signification, et c'est-à-dire l'aventure de l'homme vécue dans son milieu réel, et c'est-à-dire l'esthétique en accord vital avec une éthique. Femme et pays sont éprouvés et dits à un point intense de **colère sereine** qui n'appartient qu'aux hommes assez hommes pour que l'écrivain ne soit pas en eux un divorce. J'ai irrésistiblement pensé, dès la première lecture, à Robert Desnos, à l'admirable Desnos de **Fortunes.** Celui d'une poésie-tract, d'une poésie-carte d'identité, d'un amour fou lucidement vécu imprégnée, d'actualité et la plus impérissable pour les hommes de tous les temps qui auront toujours en commun un même sens de l'homme, et un même sens de l'écriture pour communiquer à cette seule hauteur d'homme.

ma turluteuse ma riante
ma toureuse mon aigrie
sans yeux sans voix échenollé tordu tanné
démanché renfreti plusieurs fois bien greyé
de coups de pieds dans le rinqué
de malheurs à la trâlée
flaubeur d'héritages et sans-coeur
me voici tout de même ô mon delta ma séparure
ma torrieuse mon opposée
tout à toi rien qu'à toi par la rivière et par le fleuve
ma grégousse ô mon amour

il va pleuvoir dans quelques jours
il va neiger sans doute un peu
que ce climat est fou qu'il est méchant
la montagne est froide et le cheval frissonne
sa crinière enneigée d'un seul éclair
de la Matapédia jusques aux Becquets
marque du vent de la tempête
le passage l'élan
ô mon amour ô ma terrienne
mon sillon mon beau pays

que chaste amibe je m'abîme
en tes cretons en tes fromages
en ton lait entre tes seins

(Strophes 1 et 11, **Cantouque de l'écoeuré** — à sa colombe.)

Le **Cantouque de l'écoeuré,** c'est aussi celui **à sa colombe.**

Si l'action politique entreprise, **irréversible,** permettra de se débarrasser une fois pour toutes du pouvoir capitaliste et de tous les vendus sur lesquels il s'appuie pour afficher de fallacieuses "raisons", qui justifieraient l'**Injustice** atroce, le labeur ne se prévoit de terme que dans un futur indéterminable pour le moment. Et l'on ne fait pas une révolution pour des générations suivantes seulement, s'étant sacrifié, ayant renoncé à vivre soi-même sinon une démentielle crucifixion. (Le sacrifice, ce sont les imposteurs qui le font, n'espérant plus vivre pour avoir entièrement soumis leur être à la volonté de puissance. Nietszche, Bernanos, d'actualité.)

Le présent peut être amer à vivre. Il pourrait être intolérable . . .

Il y a le pays, il y a l'amour. Il y a ce qu'a de prodigieux et d'exaltant de vivre en fonction d'**une nature humaine** vraie, intègre, intégrale.

Il y a la satisfaction à constater que les oeuvres menant à une acceptation morale et intellectuelle valable de l'homme, ce sont celles d'hommes engagés dans une même perspective, malgré l'oppression et la dénaturation qu'on tente d'imposer au moyen des critères "de mise" actuellement. Chamberland, La-

pointe, Giguère, Vigneault ou Réjean Ducharme (qui existe, malgré le Minute-Man de "devoir"), Gauvreau ou Péloquin, Garcia ou Gilbert Langevin, et Jacques Renaud, et Jean-Jules Richard, et Clémence-la-magnifique-DesRochers, autant d'ouvriers exemplaires d'un devenir d'une culture du Québec. Mais il y a une sorte de famille à part, de trouvères militants, dont on reconnaîtra demain ou dans dix ans qu'elle pratique un langage et populaire et insurrectionnel, faisant immédiate une culture que le peuple adopte d'instinct, qui devine qu'on l'incite à se libérer, dans son langage. Cette famille : Gaston Miron le Magnifique, Jean-Robert Rémillard, Georges Dor, Gérald Godin.

Rosebud son toboggan
lui allait comme un gant

Il nous satisfait foutrement que vous ne puissiez plus découvrir le sens de ce mot-là, pris au piège de la pensée fielleuse à quoi seulement vous avez voulu vous accrocher, Citizen Major !

Ecrit, Télesse-des-plumes, face au calendrier que tu m'as offert. Le 16 janvier 67 se trouve placé sous une photo de Jimmy Smith. Les **Cantouques,** c'est rengaines des rues et un oratorio de la Renaissance. C'est ample, et cinglant. A n'en plus finir et à coups de "riffs" qui cognent. Immédiatement de la primarité physique la plus admirable et la plus irrésistible. Un talking blues pour dire une femme une nuit de temps. D'un "merveilleux moderne". De la tonalité et les lancinances et les cris-percussions qui à fouiller l'âme et les couilles imprègnent du sentiment de l'insurrection nécessaire les hommes. Insurrection par les hommes pour les hommes. "The sermon" — **mon Québec ma terre amère ma terre amande . . .**

3 offre d'emploi

pour la mémoire de ceux qui viendront, a écrit Gérald Godin.

Dans ce réseau de vie où les murs se ramassent
au travers de ce sang qui caie au fond du corps
je sais que je suis seul avec un peu de nuit
qu'une époque de haut témoigne de mon coeur
et que la terre offerte à nos moindres visages
répond de notre fin comme de son fracas
car parmi le soleil qui fait partout naufrage
parmi notre horizon qui abdique debout
plus rien ne mûrira comme un mot dans ma bouche
le printemps ce printemps ne sera qu'une trêve
et le jour finira dans un trait quelque part
alors faut-il encore que j'incarne ma voix
moi qui suis la personne infinie de vos maux
alors faut-il ainsi annuler notre sort
et qu'en nous tout se place et situe notre plaie

Celui qui hurle ainsi son mal d'être, et dit la sourde colère des hommes trompés, et l'impérieux besoin de déjouer d'un mot scellé à l'âme l'absurde, c'est mon camarade Juan Garcia en notre chère Asociacion Espanola, le pitre agressif des anges **(Alchimie du corps,** chant XI — collection "les matinaux", éditions de l'Hexagone).

Dieu est nommé, dans un dialogue de la grande déchirure pour s'intégrer à l'innommable, harcelé, en s'incisant jusqu'à ce que le mot surgisse, qui éclate ou foudroie. D'origine marocaine, au Québec depuis des années, Garcia se nourrit d'une fièvre mystique qui l'habite, qui l'immunise aussi, dans ces zones des clairs-obscurs où les plus dému-

nis, ces déclassés incorruptibles que sont ceux demeurés de pauvres hères à l'idée fixe dans l'opulence affairée d'une société de consommation, les plus rejetés à cause de leur pauvreté insolente pour establishment et entertainment, comme à cause de leur insoumission, les plus démunis n'ont pour unique chance d'**être** que leur vacarme grandiose, et la férocité à ciseler ce seul mot d'une foi comme une arme héraldique. Un cancer, aussi. Mais le mal est dépassement, aussi, et procède de la même altière solitude souveraine, en ces terrains-vagues où spectacle d'un délire et délire au plus profond de soi ne font plus qu'un, parfois soudés l'un à l'autre dans l'évidence du poème. Tandis que les touristes rient grassement, chatouillés d'avoir les fesses mouillées. Il est assez bouleversant pour moi de voir tel compagnon des nuits chez Pedro un jour offrir, à l'avidité bestiale d'accusateurs plus perfides d'être gratuits, un livre, arraché à sa chair dans quels affres, quelles pitreries, quels effrois, quelle opiniâtreté confiante ? J'aime en Juan Garcia que son livre témoigne à un point de si haute concordance de cet état, qu'il gesticule ou vocifère de table en table, de prolétaire d'une foi. "Parle selon la folie qui t'a séduit." André Breton et Paul Eluard.

Il n'y a pas de revendication apparente dans **Alchimie du corps,** qui mettrait en question l'ordre établi des rats occupés à manger tranquillement la grande désespérance. L'agonie folle de ceux qui voulurent s'exposer, pour qu'un jour l'homme puisse vivre naturel.

Et puis, c'est un ami de Major . . .

Alors, l'incroyable se produit, le plus **systématiquement** du monde.

Celui-là, peut-être pas contaminé encore, miraculeusement vierge, soustrait par la Grâce à la contagion des saboteurs, des terroristes, allons vite lui offrir l'obole de notre très puissante et docte bienveillance, indiquons-lui le chemin du confort et des profits moyennant de bien innocentes compromissions, avant que les autres ne l'égarent et l'abîment !

Une putain respectueuse de "devoir", sommité de la culture qui fait encore illusion sur certains débiles mentaux et tous les profiteurs de l'Ordre établi, d'écrire à Garcia ! Ce genre de message paternaliste qui, par la séduction, avertit qu'il serait prudent de se ranger du bon côté. Qu'attend Garcia pour mettre un pied dans l'étrier de l'immonde cheval de Troie ? On l'attend, on a condescendu à lui faire signe, qu'il comprenne . . .

Non. La manoeuvre onctueuse, la manoeuvre para d'action psychologique, c'est trop lisible, visible, risible, ça ne marchera pas.

Garcia écrit :

Hommes de ce pays, compagnons de la neige
vous dont le seul souci en marge de ce monde
est de fermer vos corps aux méfaits de l'hiver
dont la seule récompense est de survivre un peu
et que le temps protège au levant de l'histoire
vous qui savez par coeur l'origine des vents
qui concluez partout un marché avec l'aube
afin de recevoir l'horizon de plein front
(. . .)
maintenant je comprends que la rage a raison
j'affirme que le froid laissera des racines

et même si ma voix faiblit le long du temps
tant les mots perdent pied à être sur des pages
je veux parler en nous pour que l'on s'en
souvienne

(**Compagnons de la neige,** l'avant-dernier poème d'**Alchimie du corps.**)

Celui qui écrit cela, ne serait-il pas engagé politiquement, se range du côté des hommes qui revendiquent une liberté, une vérité, que les maîtres à penser du pouvoir, de l'injustice et de la corruption ne peuvent plus abuser.

pour la mémoire de ceux qui viendront . . . je veux parler en nous pour que l'on s'en souvienne . . .

N'auraient-ils en commun que ce sens de crier l'homme d'ici, Godin et Garcia sont solidaires, et ne pourront plus être récupérés par l'élite tapie dans les privilèges du Pouvoir qu'elle sert, ne pourront plus être salis, par des parasites.

4 demande d'emploi

Cette lettre d'un cloporte officiel, je voulais la publier. C'eût été informer le plus grand nombre des méthodes utilisées par les petits pouvoirs au service du "grand", tant l'imposture est évidente. Merci d'être devenu l'un d'entre nous ! Sans blague ! c'est le mot de passe pour avoir accès à quel bureau, ou quelle alcôve ? ! J'entends bien, Miron le Magnifique, que d'un point de vue éthique on ne peut publier une lettre, propriété privée du seul expéditeur et du seul destinataire. Mais dans une praxis, selon ce qu'est ou non notre vigilance, cette lettre est aussi une tactique malhonnête d'encadrement. Il s'agit évidemment d'accaparer Garcia, parce que son oeuvre est d'une qualité majeure, sans concession apparente à l'éthique révolutionnaire. Cette lettre est le corollaire de la chronique d'André Major tentant de fausser Godin. De par le fait même qu'elle soit privée, elle n'en est que plus insidieuse, plus dangereuse. Et elle révèle un système de recrutement. Une lettre qui me serait adressée à moi, établirait-elle qu'on m'invite à profiter d'un patronnage, je la publierais. Certains principes indiscutables, il faut y renoncer si l'on veut faire une brèche dans l'appareil des dominateurs, qu'on ose prétendre démocratiquement représentatif des aspirations d'un peuple. Lequel appareil indique assez quels moyens lui-même utilise, et ce d'abord dans le rapport crucial créateur-media d'information, au moyen d'une telle lettre. Aurait-elle été écrite à Godin, elle valait à peine une marginale. Ecrite à Garcia, elle me semble constituer une preuve accablante. En ne la publiant pas, nous nous faisons complices du système de déformation des faits culturels réels, qui sont aussi politiques, grâce auquel les pires abus continuent d'être commis puisque l'obscurantisme dure — un peu moins d'églises et d'excommunications, un peu plus de gadgets et de clowns aux faux pétards . . . J'espère ne pas avoir à me reprocher un jour d'avoir contribué, en ne faisant pas la preuve du commerce indirect des

oeuvres et des hommes, à un renoncement, à une démission possibles de Garcia, dont il ne serait plus alors le seul responsable.

Je sais qu'**on peut prétendre ériger un socialisme décolonisateur tout en se faisant l'adepte de la coexistence pacifique des classes** les plus antagonistes.

On peut même aller jusqu'à prétendre que les profits que l'on retire, appartenant à l'une des classes privilégiées en exploitant les autres, ils serviront à éduquer les exploités dans le sens d'une prise de conscience politique.

Je sais aussi que je ne serai jamais de ceux-là, que je soupçonne de ne jamais parvenir dans la corruption à égaler ceux des pourris embusqués qui au moins n'ont guère d'autre prétention, et se consacrent entièrement, avec le cynisme et l'intelligence froide nécessaires, au dépouillement odieux des hommes. Don Quichotte ou consul au-dessous du volcan, il en faut, il n'en a jamais plus fallu, alors je me sens plus prêt d'un Juan Garcia, ce prolétaire d'une foi, qui fait la part trop belle à un mysticisme, peut-être, mais dont la soif infernale d'absolu, au moyen d'un Verbe exorcisme et glaive vengeur, me garantit une intransigeance élémentaire et fondamentale . . . Si tant est que dans sa lutte prométhéenne avec les Ténèbres, il ne cède à aucune des innombrables tentations qu'insinueront sans cesse les marchands du temple . . . Tout le problème est là. Et que les termes n'égarent pas : ils visent mon pitre agressif des anges, Juan Garcia — la pensée est politique, dans une perspective marxiste, rigoureusement. J'ai simplement utilisé, aussi, la grille humanisme, qu'il est très à la mode d'écarter avec désinvolture si elle risque de rendre plus complexe l'analyse.

J'ai tenté de démontrer un mécanisme de déformation des **interprétations de la vie quotidienne.** Or, il n'y a de science et de travail de transformation d'une société possibles qu'à partir d'interprétations réelles, justes.

Détournement de la poésie de Godin.

Tentative d'absorption de Garcia.

Mon salaire annuel : 2.500 dollars.

Phénomènes qui procèdent d'une seule et même logique, une seule et même pratique. Celles qui "justifient" le pouvoir d'une classe possédante, au détriment du plus grand nombre. Celles qui autorisent à toutes les "dépenses", dont la première victime sera toujours le petit contribuable, sinon dans l'actualité en tout cas à plus ou moins longue échéance (qu'on pense au retard que vont accumuler des enfants, ceux-là dont on s'est servi en prétextant qu'on ne pouvait leur infliger un plus grand retard pour imposer une épreuve de force abominable au corps enseignant).

"Le faux coûte toujours plus cher que le vrai." Brice Parain.

Seule arme, dans ce monde dénaturé, fondé sur une apparence "raisonnable" de l'injustice : une incorruptibilité s'appuyant sur l'étude quotidienne de la

praxis, des mobiles, des possibles — mais tenir, combien de temps ?

"L'énergie, c'est le style, et il n'y a pas plus en ce monde de vérité sans style que d'âme sans corps." Georges Bernanos.

De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins. Dans l'axe même de ce principe de base du marxisme, je sais pouvoir fournir un travail qui satisfasse les besoins visés. Mais j'en suis toujours, à 33 ans, à faire une même demande d'emploi à laquelle nul ne répond. Rien que pour un MINIMUM VITAL.

Les citations de Parain et Bernanos sont empruntées à deux **Cahiers du cinéma** . . . Des propos recueillis par Yvonne Baby pour "Le Monde", de Jean-Luc Godard, que m'envoyait dernièrement Piotte, Piotr le fou, (sans indiquer de date), résument avec une précision terrifiante ce que j'ai voulu dire du processus d'élimination des "travailleurs" dont les "produits" menacent pouvoir et privilèges de ceux qui ont choisi de le servir. J'extrais de ces propos les schémas d'analyse critique fondamentaux, un matériau auquel tous devraient se référer sans cesse :

Dans notre société, chaque fois que je parle à M. Pompidou, à Jean Daniel ou à Françoise Giroud, qui n'ont pas des idées communes, leur seule idée commune c'est qu'ils me voient comme bouffon, qu'ils me reçoivent et m'admettent comme un bouffon. (. . .)

(. . .) Kastler et moi, nous faisons de la recherche et nous sommes comme des bouffons. La preuve, c'est que, de temps en temps, on nous donne des prix ou des décorations. La misère scientifique est la même que la misère artistique. Un jeune cinéaste ou un jeune peintre ont autant de mal à vivre qu'un jeune qui se destine à la recherche avant qu'il ait accédé aux honneurs. Récemment, M. Peyrefitte a déclaré à l'Assemblée nationale qu'un homme qui fait de la recherche doit être, dans la mesure du possible, respecté et libre. Si cet homme est aussi contre la torture en Algérie (comme Laurent Schwartz), il sera, dans le cas du scientifique, moins libre et, dans le cas très particulier du cinéaste, ses oeuvres seront mises "en prison". (. . .)

(. . .) On en arrive à des situations aberrantes et, à cet égard, je voudrais citer deux cas empruntés au cinéma, puisque je suis un homme de cinéma. Par exemple, l'ouvrier de la C.G.T. qui fait grève le lundi, disons pour l'amélioration des conditions de travail, aura été, le dimanche, l'un des spectateurs qui font le succès d'un film du genre LES GRANDES FAMILLES. Il aura aimé, le dimanche, le type (Jean Gabin) contre qui (Pisani ou Jeannenev) il se battra lundi. Le second exemple touche MADE IN U.S.A. Les gens que le film devrait intéresser sont justement ceux qui le méprisent et que j'appelle la gauche élégante. (. . .)

(. . .) Le drame, pour nous, c'est que nous soyons trahis de l'intérieur. Le drame pour moi, homme de cinéma, c'est que des hebdomadaires aussi divers que L'Express, Le Canard enchaîné ou Le Nouvel Observateur, soient passionnés par Mao Tse-toung, puis aillent se divertir à LA GRANDE VADROUILLE ou au DIVORCE A L'ITALIENNE, car ils s'ennuient à MURIEL (d'Alain Resnais) ou à sa suite qui est DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE, mon dernier film. (. . .)

(. . .) Si je vous parle de plus en plus d'économie, de politique et de morale plutôt que de Dreyer et d'Hawks, c'est que le monde du cinéma me fait bien comprendre le monde entier, dont il est un microcosme complet. Moi qui suis un artiste, je vois dans ma journée d'artiste plus de syndiqués et

d'ouvriers que le ministre responsable, plus de banquiers que M. Benoît Frachon, plus d'étudiants que M. Fouchet, plus de truands — ou, en tout cas, autant — que le commissaire Caille, plus de journalistes que M. Bourges, plus de provinciaux que M. Guichard, autant de maçons et d'entrepreneurs que M. Nungesser, autant d'écrivains que Gallimard. Bref, mes journées sont des allées et venues perpétuelles à travers toutes les couches, toutes les classes de la société. Et c'est le résultat de ces allées et venues, la trace qu'elles déposent sur la pellicule que j'appelle le cinéma.

C'est de ce seul côté des barricades, de jour en jour de moins en moins dissimulables, que j'entends demeurer. Je n'ai jamais cherché à travailler autrement, selon d'autres critères, que je fasse de la radio (quand j'avais le droit), de la critique ou des livres, demain du cinéma. De par ses fonctions à la télévision, de par ses conditions d'existence et sa quête, un Godin et un Garcia vivent et créent à l'intérieur d'expériences, de situations identiques. Et quelques autres. Mais pourquoi alors l'**opération béton** qui ferait taire ces travailleurs, à la recherche des moyens pour faire vivre **des hommes ?** Et s'il y en a qui comprennent, comment ne réagissent-ils pas ? Relire Godard. Est-il "possible" que nous vivions selon le dirigisme occulte des fonctionnaires de "devoir" pour que rien n'ébranle la Grande Patente ?

J'ai voulu dire deux ou trois choses que je sais d'elle, ma vie, Québec 67, et c'est-à-dire Johnson & Johnson, Bill 25, Cour Municipale, Régie des Loyers, l'angoisse atroce qui asphyxie, l'indifférence, Rassemblement National, Brillant et "Devoir", et c'est-à-dire aussi Dyne, Pauline, mon cactus-ookpik, David, Vittorio, et la taverne Novo Rex et l'Asociacion Espanola, et Gérald Godin et Juan Garcia, et J.-L. G., dans DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE : **". . . je n'arrête pas de me trouver coupable, alors que je me trouve innocent . . ."**

1er et 6 mars. Sur le calendrier, Télesse-des-plumes, c'est la photo de Cecil Taylor, ce pianiste magistral, ce chercheur forcené, à l'infernale solitude, auquel doivent tant Archie Shepp, Albert Ayler, tous les musiciens du "new thing", un langage, un style, une morale nouveaux, à la mesure d'un homme d'aujourd'hui —

à partir toujours des mêmes **racines,** ce blues, ce blues . . .

p.s.

marginales

retour à la cuisine

Ce fut beau comme un western italien. Une véritable supercherie, tous les poncifs... Le gouvernement de l'Union nationale a donc laissé pourrir la grève des enseignants jusqu'à ce que l'opinion publique s'alarme démesurément. Il était temps de faire passer le Bill 25, première mesure visant à restaurer un ordre dictatorial au moyen duquel maintenir dans l'ignorance un peuple déjà trop averti. Clergé, associations de parents, chambres de commerce voyaient enfin interrompu le mouvement d'une prise de conscience qui menaçait directement leurs privilèges honteux. Le parti libéral faisait des pressions auprès des centrales syndicales pour qu'elles n'imposent pas une épreuve de force qui risquait d'aboutir à des élections, et une déroute dont les libéraux ne se seraient pas remis avant longtemps. Revoilà les enseignants impuissants à orienter valablement une éducation à la mesure des temps actuels, et une génération de plus vouée à l'obscurantisme. Dès le 11 février, sous le chapeau légendaire ("elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts ... fait rayonner la vérité par son puissant service d'information ...", "La Presse"), Roger Champoux coiffait son éditorial du titre "Retour à la discipline". Cette benoîte apologie de la décision gouvernementale, qui nie la plus élémentaire information, au mépris de toute vérité, en dit long sur le rôle aujourd'hui de "La Presse" : sous le couvert de journalisme, au lieu de renseigner la population, l'aliéner aux abus de pouvoir au moyen d'une propagande infecte. Champoux serait-il frustré de n'avoir aucune chance de devenir jamais un Goebbels ? "L'essentiel, à l'heure présente, sera d'accepter correctement la décision gouvernementale." "Entre une situation devenue intolérable pour tout le monde et un retour à l'ordre, il faut choisir." C'est vraiment tout à fait "Pour une poignée de dollars", western de Bob Robertson, alias Sergio Leone ! La patience est une vertu délicate à pratiquer : elle a ses limites." Vous devriez vous relire, monsieur Champoux. Qui êtes un fin gourmet. N'attendez pas trop longtemps. Retournez au plus sacrant à la cuisine.

p.s.

hihan marchand, prenez garde !

L.B. Personne avait confié à Yvon Dupuis le soin de le débarrasser du Crédit Social. Yvon inventa l'expression maintenant célèbre de "Fouet à Caouette". Déjà on sentait poindre en lui l'amateur de courses et surtout de pistes. On sait où l'a mené sa passion. Il garde présentement les vaches à Saint-Jean. Il avait fait son temps. L.B. Personne a laissé tomber. A un autre niveau, Hihan Marchand a été chargé par Laissfair Personne, de sabrer l'indépendance du Québec. Il a inventé à Chicoutimi l'expression "Petit Morveux". Il est sur sa lancée. Que va-t-il aller chercher de plus ? L'avenir le dira. Si l'histoire se répète, il va être poigné dans un scandale de mouchoir et Laissfair Personne va le répudier lui aussi, en attendant le prochain député du Québec qui va se présenter volontaire pour jouer le rôle du tapis de service. Dans ces conditions-là, j'aime tout de même mieux Yvon que Hihan. D'abord, Caouette, c'est vrai que c'était un maudit fouette. Et en fin de compte, il n'est pas si loin de Marchand, car dans Marchand, il y a Hihan, qui est le cri du mulet. A retenir de tout ça : il n'est pas surprenant que le Mémoire de la CSN sur la Constitution ait, premièrement, été écrit en joual, et deuxièmement, qu'il ait été du plus beau fédéralisme. Il a été commencé sous Hihan, le saviez-vous ? Et dire qu'il y a des Ramsay Cook, à Toronto, pour se réjouir enfin de ce que le peuple du Québec, par la voix de ses syndicats, ait condamné sa propre indépendance. Maudit qu'il y a des gens prêts à toutes les câveries pour se rassurer !

p.p.

les avalés

Tout le monde aura reconnu dans ce titre les commissaires d'écoles qui traînent encore dans les coins de la province. Quel spectacle tragique fut celui de l'émission "Conférence de presse" du 12 février dernier, alors qu'on aurait cru voir les représentants de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec venus en direct d'un autre siècle pour défendre piteusement des miettes de tradition archaïque en se servant du droit des enfants à l'éducation. Ce qu'il faut entendre quand même ! C'est là qu'on voit le mieux le conflit des générations, c'est-à-dire la bataille des idées contre l'absence totale d'idées. Et ce sont ces pièces de musée qui parlent le plus de "dialogue"; ce n'est pas un spectacle bien ragoûtant que de les voir dialoguer. Il devrait y avoir des endroits spéciaux (comme la Chambre Haute) où on ferait se rencontrer toutes ces vieilles vadrouilles qui veulent dialoguer, sous la haute direction de Claude Ryan.

g.t.

tchou-tchou . . .

On raconte que les responsables des Fêtes du Centenaire cherchent un moyen de faire passer le Train de la Confédération et les Caravanes de la Confédération à travers le Québec sans que les Québecois passent au travers. On se serait arrêté à une solution ingénieuse : déguiser toute cette ferraille en anodins convois eucharistiques. A Ottawa, on semble s'être sérieusement mis à l'étude des particularités québecoises.

g.t.

merci, monsieur trou d'eau !

Pierre Elliott-Trudeau tentait de démontrer l'autre soir que les indépendantistes étaient des câves, que leurs récriminations quant à l'impossibilité pour un Québécois francophone de réussir, dans son Québec, sans abdiquer sa langue étaient de la foutaise. Il disait que les réussites individuelles étaient aussi faciles au Québec que n'importe où ailleurs dans le monde. Il donnait même un exemple éclatant : celui de la famille Steinberg. Comme Québécois francophone colonisé, on ne fait pas mieux ! Merci, monsieur Trudeau, vous nous apportez de l'eau au moulin, même malgré vous.

p.p.

pet chez les colonisés

Pet est allé en Afrique; officiellement, c'était pour nouer des liens avec des pays francophones du Tiers-Monde. Mais les milieux bien informés savent bien qu'il n'en est rien : si Pet est allé en Afrique, c'est pour combler une lacune dans sa formation professionnelle. Il n'avait jamais vu de colonisés de sa vie et il tenait à constater sur place les effets de la colonisation sur un groupe humain laissé aux mains des exploiteurs étrangers durant une longue période. On sait aussi qu'il en a profité pour étudier les possibilités de construire un parc d'amusements en plein centre de l'Afrique noire, pour faire goûter aux colonisés les joies du développement de la mécanisation et de l'automation. On dit qu'il est revenu de son voyage bien déterminé à lutter contre les méfaits de la colonisation dans le Tiers-Monde.

g.t.

à la parade,
petit avocat mystique !

Un qui doit tout comprendre d'escalade au Viêt-nam, noyautage des universités par la C.I.A., chantage qu'exerce (souvent avec le moyen le plus simple : le meurtre) le nazi Hoover contre simples témoins ou les plus hautes personnalités compromises dans le gigantesque complot pour assassiner Kennedy, c'est l'un de nos plus illustres compatriotes . . .

Vous vous souvenez, lorsque les premières bombes éclatèrent à Montréal ? Ce cri historique . . . "Qu'on lance contre ces terroristes les effectifs du Royal 22 !" . . .

"Dernière heure", le 26 février. Dans "La page à Rufi" (un que Dean Martin a dû recevoir comme il le mérite, à en juger par l'acharnement de ce chroniqueur dans une série de petits potins fielleux). "L'avocat Paul Aubut, criminaliste réputé, a tenté de s'engager dans l'armée américaine afin d'aller servir au Viêt-nam. On l'a refusé. Il tente présentement de se joindre aux forces de l'O.N.U. Si, là encore, on le refuse, il prétend qu'il demandera son admission aux Vocations tardives . . ."

On ne pourrait rêver itinéraire plus explicite.

Les plus tardifs, dans l'histoire, ce serait peut-être nous, laissant dépendre la justice d'un tel maniaque sordide . . .

p.s.

petits pères, à la parade !

Le père Bélanger, à "Aujourd'hui" le 28 février, expliquant l'état financier du clergé au Québec, c'était vraiment du Goebbels le plus cynique, le plus ordurier, le plus criminel.

Pour remercier les imposteurs de tant de zèle, on va enfin combler une lacune. "Dernière heure", le 26 février. "Le R.P. Pedro Arrupe, général des Jésuites, arrivera le 28 avril par avion à Regina pour effectuer un séjour de deux semaines au Canada. (. . .) Ce sera la première fois qu'un général de Jésuites vient au Canada. (. . .) Le R.P. Arrupe sera à Montréal les 7, 10, 11 et 12 mai. Le 10, il sera l'hôte d'un dîner offert en son honneur par le cardinal Paul-Emile Léger, dîner auquel assistera également M. Sargent Shriver, directeur du Corps de la paix américain." Un bien savoureux Dîner des Têtes que ce sera ! "Zéro de conduite", vous vous souvenez ? Si on allait jouer au jeu de massacre au dessert ? Que la Paix soit avec pas toujours les mêmes crapules . . .

p.s.

à bas l'obsénité

A Montréal, on est lancé en grande contre la pornographie. On a saisi toutes sortes de documents montrant des gens dans toutes sortes de positions inqualifiables. Ce qu'on n'a pas dit, c'est que les braves policiers qui ont effectué ces saisies ont fait main-basse sur le livret de caricatures de Berthio, "Les cent dessins de la Confédération", jugeant qu'il y avait dans cette publication des personnages atteignant au comble de la prostitution, se vautrant avec un plaisir évident dans des situations que les pauvres policiers ont

jugées aussi obscènes que les autres. On serait en train de réparer en haut lieu les désagréments que pourraient causer à des hommes publics bien connus la trop grande naïveté des policiers.

g.t.

heureusement qu'on les a

De Jean-Marc Léger, réclamant à l'époque une immigration massive ici des Pieds-Noirs, à tel annonceur de Radio-Canada m'affirmant combien tout avait évolué au Québec grâce aux restaurants français à Montréal, qui ne se félicite pas de la présence parmi nous de tant de nos grands cousins. Que ne pouvons-nous apprendre à leur contact ?

A l'heure de gloire de l'Union nationale, demandons aux héritiers de 1789, 1848, 1870, 1936 et 1940-44 de nous aider à préciser notre conscience politique.

Dans "La Patrie", semaine du 26 février, Louis Martin-Tard a demandé à cent Français d'origine pour qui ils auraient voté, eussent-ils été sur place au moment des grandes élections législatives en France les 5 et 12 mars. 4 pour Tixier-Vignancourt, 4 pour Lecanuet, 15 pour Waldeck-Rochet, 16 pour Mitterand, 21 pour Giscard d'Estaing, 29 pour Pompidou.

Les plus superbes, qui disent trois "Ordres" ?

La chanteuse Monique Gaube : "Je suis pour Lecanuet. Il a du charme, il me rappelle John Kennedy."

Le Révérend Jacques Beaudon, pasteur de l'Eglise Unie au Canada : "Giscard d'Estaing ! Il est comme moi, gaulliste, indépendant et de gauche."

Louis Tavan, le patron d'illustrissimes boîtes ou s'entassent intelligentzia sir-georges-williamsienne, yé-yés à papa et artistes bohêmes pour le plaisir d'équipages d'Air-France, de personnalités de la rue St-Jacques et de couples sur le tard de Westmount : "Je fais confiance à de Gaulle. Donc je voterai pour le premier ministre qu'il a choisi : Pompidou."

Heureusement qu'on les a, tous ces Français au Québec ! Je ne blâmerai certes pas stratèges de l'Union nationale et Grands Commis libéraux d'Ottawa de le penser, et de "patronner" ce néo-canada providentiel . . .

p.s.

les éditions parti pris

Les éditions parti pris ont besoin de vous

La littérature du Québec a besoin des éditions parti pris

Devenez souscripteur aux éditions parti pris

Une souscription de $9. vous donne droit à $13. de publications

Au cours de l'année 1967, pour commémorer le 130e anniversaire de l'Insurrection de 1837, nous publierons

Les cent dessins du centenaire, par Berthio

L'inavouable, un long poème de Paul Chamberland

Elégies pour l'épouse en-allée, les plus récents poèmes d'Alfred DesRochers

Mon pays le Viêt-nam, par Nguyen Van Hoach

Une analyse de la politique **du "duplessisme" au "johnsonisme"** par Gérard Bergeron, politicologue, l'auteur du "Fonctionnement de l'Etat"

Des **Nouvelles** de Claude Jasmin, **Les coeurs empaillés**

Des inédits sur **L'insurrection de 1837**

et cetera, et cetera, et cetera, et cetera, et cetera, et cetera, et cetera, et cetera,

muzi-ko-teke enrg.

1214 est, rue bélanger 277-8547

radio - télévision - stéréo - phono

---

disques

location et échange de disques

---

location de télévisions et stéréos

---

appareils à musique

---

un livre en cadeau

aux abonnés de parti pris

A tous les nouveaux abonnés et à ceux qui se réabonnent, nous offrons en cadeau un des trois livres suivants, au choix :

☐ *Carnets politiques*, de Jean-Marie Nadeau.

☐ *Le monde sont drôles*, de Clémence Desrochers.

☐ *Sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance*, de Jean-Robert Rémillard.

(cochez le titre désiré)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de ☐ an (s), à **parti pris**, à partir du numéro de ..... 196.....

Ci-joint un ☐ chèque, ☐ mandat poste, au montant de ..... $ .....

TARIF : Abonnement ordinaire — de soutien — outre-mer (avion)
$6.00 $12.00 $10.00

Un an, 6 numéros (entre 112 et 128 pages)

....., le ..... 196 ....
(Signature) (date)

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Profession .....

parti pris, C. P. 149, Station "N", Montréal, Québec

hâtez-vous !

c'est le moment où jamais de compléter votre collection de la revue parti pris

il ne reste que cinquante exemplaires du volume I

prix spécial — pièce de collection $10.00

les autres volumes et exemplaires sont vendus au prix marqué

séries spéciales

manifestes : numéro-présentation, manifeste 64-65, manifeste 65-66 ..... $ 1.50

problèmes de culture : le cinéma, l'information, la littérature au Québec $ 1.00

études de milieux : le milieu rural, les villes de Montréal et Québec ..... $ 1.00

portraits de colonisé : deux numéros doubles sur les aspects vécus de la colonisation au Québec ..... $ 1.50

Entourez d'un cercle les prix des séries ou numéros demandés et envoyez le tout à

Revue parti pris, casier postal 149, station N, Montréal, au Québec

nom .....

adresse .....

Bulletin de commande - volumes déjà parus

éditions **parti pris**

Veuillez me faire parvenir les titres suivants :

- ☐ **la ville inhumaine,** roman de Laurent Girouard **$2.00**
- ☐ **le cassé,** nouvelles de Jacques Renaud **$1.00**
- ☐ **la chair de poule,** nouvelles d'André Major **$1.75**
- ☐ **la nuit,** roman de Jacques Ferron **$1.50**
- ☐ **pleure pas, germaine,** roman de Claude Jasmin **$1.75**
- ☐ **journal d'un hobo,** roman de Jean-Jules Richard **$2.50**
- ☐ **carnets politiques,** de Jean-Marie Nadeau avec une préface de René Lévesque **$2.00**
- ☐ **sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance,** de Jean-Robert Rémillard **$1.00**
- ☐ **papa, boss,** roman de Jacques Ferron **$1.50**
- ☐ **le monde sont drôles,** nouvelles, suivies de **la ville depuis . . . ,** lettres d'amour de Clémence Desrochers **$1.50**
- ☐ **les cantouques,** poèmes en langue verte, populaire et quelquefois française, de Gérald Godin **$1.00**
- ☐ **les cent dessins du centenaire,** par Berthio..... **$2.50**

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Ci-joint un ☐ chèque, ☐ mandat de poste, au montant de .....

Faire parvenir ces bulletins à **Les éditions parti pris,**
C.P. 149, Station "N", Montréal (18)

Le prochain numéro de la revue aura comme thème l'analyse de certains phénomènes culturels au Québec. Voici un aperçu du sommaire :

— paul chamberland : **analyse thématique de la poésie québécoise.**

— gaston miron : **l'écrivain québécois.**

— gaëtan tremblay : **tradition culturelle et construction du**
— philippe bernard : **socialisme au québec.**

— gilles bourque :
— michel pichette :
— luc racine : **esthétique socialiste.**

— raoül duguay : **intégration et démocratisation des arts.**

— pierre desrosiers : **la pensée politique d'henri bourassa.**

— camil guy : **acculturation des indiens au québec.**

aux éditions
parti pris

mon pays, le viêt-nam

par nguyen van hoach

mon pays, ce n'est pas un pays,
c'est la guerre

dans les bonnes librairies

questionnaire - sondage

Pour mieux combler vos attentes, parti pris veut connaître vos besoins. Dans notre intérêt à tous donc, répondez au questionnaire ci-joint et poussez vos amis à y répondre. Ce questionnaire est strictement anonyme, **et facile à remplir; il vous suffit de cocher les cases correspondant à votre réponse, de détacher le feuillet, de le brocher et de le glisser dans la boîte aux lettres.**

la rédaction

Age ..... Sexe F ☐ M ☐

Profession .....

.....

Statut marital Célibataire ☐ Marié ☐ Autre ☐

Nombres d'années d'étude complétées .....

Région que vous habitez .....

Abonné oui ☐ non ☐

Si non, combien de numéros achetez-vous par an ? .....

Vous considérez-vous comme

Croyant pratiquant ☐
Croyant non pratiquant ☐
Incroyant ☐

Etes-vous syndiqué oui ☐ non ☐

Vous procurez-vous facilement parti pris oui ☐ non ☐

Quelle fréquence de parution préférez-vous ?

Une fois par mois ☐
Une fois tous les deux mois ☐
Une fois tous les trois mois ☐

L'actualité est-elle traitée

Suffisamment ☐
Trop ☐
Pas assez ☐

Etes-vous intéressé à la lecture de textes littéraires

Poèmes ☐
Contes et nouvelles ☐
Critiques littéraires ☐

Existe-t-il des sujets dont vous aimeriez qu'ils soient traités

Plus abondamment (énumérer)
Moins abondamment (énumérer)

Lisez-vous le numéro dans son entier Oui ☐ Non ☐

Si non, lisez-vous surtout

Les articles de fond ☐
Les éditoriaux ☐
Les chroniques ☐

Discutez-vous avec vos amis de ce que vous lisez dans parti pris ?

Oui ☐
Non ☐

Combien de personnes lisent le numéro que vous achetez ? .....

Le nombre de pages vous paraît-il Suffisant ☐ Insuffisant ☐

Seriez-vous prêt à payer un supplément de prix pour que les numéros soient plus abondants Oui ☐ Non ☐

Achetez-vous parti pris

Parce que vous partagez ses idées ☐
Pour vous informer ☐
Pour mieux connaître "l'ennemi" ☐

Si vous partagez les idées de parti pris, est-ce surtout parce que cette revue est

Socialiste ☐
Indépendantiste ☐
Les deux à la fois ☐

Critiques générales et commentaires (format, style, présentation, etc . . .)

veuillez nous faire parvenir ce questionnaire une fois rempli, vous n'avez même pas à ajouter de timbre : il suffit de plier en deux le long de la ligne ci-dessous, de brocher et de mettre à la poste.

merci.

---

carte réponse d'affaires
franco si déposée au Canada

6¢ de port seront payés par

POSTES — CANADA — POSTAGE
5
CENTS
4394

la revue parti pris

c.p. 149
station "n"
montréal (18)
québec